★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9396 | 12 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | MARDI 1er AVRIL 1975

La suspension des importations de vins italiens

ROME DEMANDE QUE LES NEUF EXAMINENT LES « GRAVES INFRACTIONS FRANÇAISES »

LIRE PAGE 12 l'article de J.-C. GUILLEBAUD



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

PROLONGATION DE LA MISSION DES « CASQUES BLEUS » ET RÉOUVERTURE DU CANAL

Les Israéliens sont pris au dépourvu par les décisions du président Sadate

Dans le discours qu'il a prononcé samedi 29 mars, devant l'Assemblée du peuple, le président Sadate a annoncé deux importantes décisions : renouvellement, pour trois mois, du mandat des « casques bleus » qui vient à échéance le 24 avril, et ouverture le 5 juin — « si Dieu le veut » — du canal de Suez. M. Kamal Aboul Magd, ministre égyptien de l'information, a précisé que les navires israéliens n'auraient le droit d'emprunter la voie d'eau qu'après le règlement définitif du conflit israélo-arabe.

Ces décisions ont été accueillies avec satisfaction. Cependant, les Palestiniens et les Syriens reprochent au Raïs de démobiliser la population égyptienne, tandis que les Israéliens, pris au dépourvu — comme l'indique ci-dessous André Scemama — ne cachent pas leur méfiance.

Une adroite modération

Une fois de plus, le président Sadate vient de donner la preuve de sa modération et de son habileté manœuvrière.

La double décision du Raïs est adroite. Elle maintient ouvertes toutes les options ultérieures, et laisse au Caire une complète liberté de manœuvre. La réouverture du canal de Suez apporte une preuve des intentions pacifiques de l'Egypte. Quelle meilleure garantie pourrait-elle offrir, en effet, aux Israéliens, que le spectacle de centaines de bateaux de toutes nationalités qui transiteraient quotidiennement par le canal de Suez — même si, pour l'instant, les pavillons à l'étoile de David demeurent exclus ?

La prorogation du mandat des « casques bleus » éloigne également les risques de guerre, mais, en la limitant à trois mois, M. Sadate évite de laisser à l'opinion internationale le temps d'oublier la question du Proche-Orient. Le Raïs redoute, en effet, avant toute autre chose, une situation de « ni paix ni guerre » analogue à celle qui prévalait avant le 5 octobre 1973, et qui épuisa vainement son pays. Epée de Damoclès suspendue sur la négociation, la menace de l'Egypte de ne pas renouveler le mandat des « casques bleus » est désormais levée. Les deux superpuissances pourront préparer plus sereinement la prochaine réunion de la conférence de Genève. En assurant que cette conférence « ne sera pas le cadre unique pour la recherche de la paix », le président Sadate semble même espérer une reprise des efforts du secrétaire d'Etat américain.

La balle est maintenant dans le camp israélien, dont les dirigeants ont été pris au dépourvu par les décisions du Caire. La modération de M. Sadate, après les larmes de M. Kissinger, fait apparaître la politique de Jérusalem plus intransigeante encore qui pose en postulat que cette modération n'est que « tactique et simulée ». Encore faut-il en convaincre l'opinion internationale, et surtout un président Ford persuadé que, si Jérusalem avait montré un peu plus de souplesse, « cela eût été la meilleure assurance de paix ».

[...] pas décisif vers la paix au Proche-Orient aura été accompli le jour où les dirigeants de Jérusalem consentiront à admettre que Le Caire a un besoin vital et réel de paix. L'économie égyptienne a été durement éprouvée par l'effort de guerre des huit dernières années. La hausse folle des prix, le blocage des salaires, le marché noir et les restrictions diverses ont créé dans le pays une situation explosive. Les récents incidents de Mehalla-El-Koubra, où l'armée a tiré sur les ouvriers demandant une hausse de leurs salaires, venant après les manifestations du Jour de l'an des ouvriers de Hélouan, indiquent que les dirigeants égyptiens ne pourront plus — s'ils le voulaient — négliger l'amélioration du niveau de vie de leur peuple.

Ils doivent même en prendre à leur aise avec leurs alliés syriens et palestiniens. Démontrant, sans pouvoir le proclamer, qu'elle est condamnée à la paix, l'Egypte ne pourra se passer toutefois de l'assentiment de ses partenaires le jour où les Israéliens, enfin convaincus, lui offriront une issue honorable au conflit. Or, les difficultés subsistent, et la première d'entre elles porte sur le renouvellement, le 1er juin, de la mission des « casques bleus » sur le Golan. En outre, la proposition du Caire de donner une place aux Palestiniens à Genève dans le sein d'une délégation de la Ligue arabe ne semble guère séduire les intéressés. C'est auprès de ses alliés que le président Sadate devra désormais faire valoir ses raisons pour éviter que ses initiatives et ses efforts ne se brisent sur le problème palestinien.

Méfiance à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Le discours du président Sadate a totalement surpris les Israéliens, qui ne paraissent pas encore fixés, ce lundi, sur la signification qu'il convient d'accorder aux décisions annoncées. Pourquoi le leader égyptien a-t-il décidé de rouvrir le canal à la navigation — alors qu'il s'y était refusé durant la mission Kissinger — sans attendre un nouveau recul israélien ? En indiquant qu'il acceptait de prolonger, pour une durée de trois mois, le mandat de la force internationale, a-t-il renoncé à ménager la susceptibilité de la Syrie ?

Pourquoi a-t-il complaisamment accepté de contourner l'obstacle de la participation des Palestiniens à la conférence de Genève, en suggérant d'y inviter la Ligue arabe ?

« Bien joué »

Le conseil des ministres a consacré une partie de sa réunion de dimanche à l'examen du discours du président Sadate, mais il ne paraît pas être parvenu à des conclusions définitives. Les « *milieux autorisés* » ont commenté, dès samedi soir, avec quelque hargne, le discours que la radio et la télévision avaient abondamment cité. « *Il s'était déjà engagé, l'an passé, à rouvrir le canal, et il ne l'a pas fait* », ont déclaré ces milieux. Ils ont ajouté que la prolongation, pour trois mois seulement, du mandat des casques bleus, n'était pas suffisante. Cette réaction montrait de manière évidente que les dirigeants israéliens, pris au dépourvu, ne savaient comment réagir devant l'avantage magistral que M. Sadate venait de marquer.

« *Bien joué* », admettent de hauts fonctionnaires israéliens. Le discours de samedi, disent-ils, donne un nouvel avantage à l'Egypte aux yeux de l'opinion internationale, surtout américaine. Israël se voit non seulement accusée — par le président Ford notamment — d'avoir entravé la mission Kissinger, mais voilà que l'Egypte fait, unilatéralement, d'importantes concessions.

L'équipe de personnalités qui a été mobilisée pour aller expliquer aux Américains la position israélienne pendant et après la mission Kissinger devra aussi s'employer à justifier les réticences de Jérusalem devant les décisions annoncées au Caire samedi.

ANDRÉ SCÉMAMA.

(Lire la suite page 3.)

LES REVERS GOUVERNEMENTAUX EN INDOCHINE

• Le maréchal Lon Nol quitte Phnom-Penh
• Saigon demande l'aide des Nations unies pour l'évacuation des réfugiés

● AU VIETNAM DU SUD, après la chute de Da-Nang, désormais sous contrôle des forces révolutionnaires, la situation militaire est confuse et des signes croissants de désorganisation apparaissent dans les rangs des forces gouvernementales. La loi martiale a été proclamée lundi sur le territoire de la IIe région militaire. Le gouvernement de Saigon a lancé le dimanche 30 mars un appel aux Nations unies pour demander au secrétaire général de l'Organisation de s'adresser à « toutes les parties intéressées » afin qu'elles coopèrent à l'évacuation des réfugiés. Cette requête est généralement interprétée comme un appel à un cessez-le-feu local adressé aux forces du G.R.P. et du Vietnam du Nord.

Le président Ford a donné ordre à des navires américains de participer à l'évacuation des villes côtières du Vietnam du Sud.

● AU CAMBODGE, le départ du maréchal Lon Nol était attendu dans la soirée de lundi. Le premier ministre thaïlandais a annoncé que le chef de l'Etat cambodgien ferait escale à la base d'Utapao avant de gagner l'Indonésie en compagnie du premier ministre, M. Long Boret, de son frère, le général Lon Non, et d'une quarantaine de personnalités civiles et militaires.

A Phnom-Penh, le ministre de l'éducation nationale, M. Pen Sothi, a déclaré que l'absence du maréchal Lon Nol serait « provisoire », mais il a exprimé l'espoir qu'elle permettrait l'ouverture de négociations avec le GRUNC du prince Sihanouk et les Khmers rouges, qui assiègent la capitale. Deux autres personnalités cambodgiennes, MM. Keury Lim, ministre des affaires étrangères, et Cheng Heng, ancien président de la République, ont déjà quitté le Cambodge pour l'étranger.

Vers des négociations avec les Khmers rouges ?

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Phnom-Penh. — Le maréchal Lon Nol, président de la République khmère, quitte le Cambodge pour se rendre en Indonésie à l'invitation du général Suharto, chef de l'Etat de ce pays. Cette information, qui fait suite à des rumeurs et à des confidences faites ces derniers jours par des personnalités gouvernementales (*le Monde* daté 23-24 mars) a été confirmée officiellement. La population semble manifester une certaine satisfaction, fondée sur l'espoir que la paix sera plus facile à obtenir lorsque le maréchal aura quitté la scène politique. C'est en effet pour ce motif — car le départ du maréchal Lon Nol est une des conditions mises par les Khmers rouges à toute solution du problème khmer, — ainsi que dans l'espoir d'amadouer le Congrès américain, que la décision a été prise.

Selon les informations que nous avons pu obtenir, le scénario aurait été le suivant : vers la fin de la première semaine de mars, le premier ministre, Me Long Boret, aurait proposé au maréchal de sonder les pays de l'ASEAN (Association des pays du sud-est asiatique : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), ainsi que le Japon, qui ont joué un rôle important en faveur de la République khmère, pour leur demander d'aider Phnom-Penh à trouver une solution.

(Lire page 2 la suite et l'article de notre correspondant HENRI PIERRE.)

PRISES EN VUE DE PROVOQUER LA RELANCE

Les réductions d'impôts envisagées par M. Ford entraîneront un déficit de 60 milliards de dollars

Le président Ford a signé, samedi 29 mars, la loi approuvée par le Congrès mercredi, et dont l'objet est de réduire d'environ 22,8 milliards de dollars la charge fiscale pesant sur les particuliers et les entreprises des Etats-Unis. Le président n'a pas caché cependant ses réserves sur plusieurs des mesures votées par les parlementaires. « Mais, a-t-il dit, je n'ai pas le choix : c'est à prendre ou à laisser. » *(Le veto présidentiel ne pouvant porter que sur la totalité du projet de loi.)*

Sur le total, environ 18 milliards de dollars représentent des remboursements d'impôts accordés aux contribuables; les allégements bénéficiant aux entreprises sont évalués à 4,8 milliards. La loi comporte encore pour environ 1,9 milliard de dépenses fédérales.

M. Ford a estimé que le déficit budgétaire du prochain exercice, commençant en juillet 1975, serait de 60 milliards et que, si les différents projets actuellement examinés par le Congrès étaient adoptés, il atteindrait l'« énorme montant » de 100 milliards de dollars. En dépit des apaisements donnés par l'administration, le déséquilibre des finances publiques risque d'entraîner une nouvelle et forte poussée inflationniste. On peut par ailleurs douter de l'efficacité des réductions d'impôts pour relancer l'activité économique.

(Lire page 11 l'article de Paul FABRA.)

AU JOUR LE JOUR

LES GRENOUILLES

Même si le président Ford rend de l'argent aux contribuables américains, ce sont des Pâques amères pour les Etats-Unis. La chute de Da-Nang après l'échec de Kissinger, la boue sanglante qui, après Watergate, remonte au passé de la C.I.A., sans parler des faiblesses du dollar et des menaces sur la prospérité, n'ébranleront sans doute pas la confiance de la majorité des citoyens américains dans ce qu'ils considèrent comme le système social et le mode de vie les meilleurs du monde.

Le monde sera peut-être d'un autre avis. Qu'il en tire les conséquences. Mais qu'il ne se réjouisse pas trop vite de voir le vieux dominateur en diff[...]e. Il n'est guère de pays qui n'aient reconnu, d'une façon ou d'une autre, la puissance américaine et n'en aient tiré profit. Les grenouilles, jadis, ont voulu un roi. Elles ne l'ont jamais beaucoup aimé, mais, maintenant que le roi est malade, sont-elles sûres de ne pas mourir du même mal que lui ?

ROBERT ESCARPIT.

L'action de Georges Pompidou

Il y a un an, le 2 avril 1974, mourait Georges Pompidou. L'ancien président de la République, qui se voulait l'héritier du gaullisme, aura exercé une forte action dans le domaine européen, mais la crise monétaire qui a secoué le monde occidental à partir du printemps 1971 a freiné ses ambitieux projets d'organisation monétaire des pays de la C.E.E.

M. Jean-René Bernard, qui était entré à son cabinet dès le mois de décembre 1962, resta l'un de ses principaux collaborateurs jusqu'au dernier jour. Après avoir été conseiller technique de l'Elysée de juin 1969 à mai 1973, il avait été nommé secrétaire général adjoint de la présidence de la République. Il dresse ici le bilan d'une politique à laquelle M. Valéry Giscard d'Estaing a été étroitement mêlé.

M. Jean-René Bernard est actuellement secrétaire général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (S.G.C.I.), fonction qu'il occupe depuis 1967.

I. - L'HÉRITIER DU GAULLISME ET L'EUROPE

par JEAN-RENÉ BERNARD

Lorsqu'on essaie de caractériser l'action de G. Pompidou, en tant que président de la République, dans le domaine des affaires économiques internationales, on est tenté de se demander, s'attachant plus à l'homme d'Etat qu'aux problèmes auxquels il a été confronté, vers quels sujets allait spontanément son intérêt, en quoi il a marqué le plus profondément l'action de la France, bref, quelle a été, dans ces questions, sa part personnelle.

On a dit parfois de G. Pompidou qu'il était essentiellement un gestionnaire. Tel n'était pas le cas : il n'était d'ailleurs pas naturellement attiré par les questions économiques. Elles l'intéressaient dans la mesure où il les considérait comme très importantes, mais son cœur n'était pas là. Son passage dans une banque ne l'avait pas, à cet égard, beaucoup marqué, sauf pour lui donner une connaissance des hommes et un angle de vision des choses qui complétaient la formation qu'il avait acquise, soit au service du général de Gaulle, soit au Conseil d'Etat, soit, il y a plus longtemps mais d'une façon peut-être plus profonde encore, lors de l'exercice de son premier métier, celui de professeur.

J'ai toujours constaté qu'il avait trop le souci des convenances et le respect des compétences pour entrer dans le détail de la gestion des affaires concernant tel ou tel ministre. C'est dire qu'il serait assez illusoire de chercher à distinguer, dans le domaine économique, l'action du président de la République de celle de M. Giscard d'Estaing, qui fut, pendant toute la période au cours de laquelle celui-là était à l'Elysée, son ministre de l'économie et des finances : à vrai dire, le président Georges Pompidou était moins attiré par ces matières que, par exemple, par les problèmes militaires, ceux de l'enseignement, ou les questions culturelles.

A-t-on d'ailleurs noté que G. Pompidou a plus fortement marqué son époque dans les circonstances difficiles que dans la gestion des affaires courantes ?

C'est ainsi que, premier ministre du général de Gaulle, il sauva non seulement le régime, mais aussi l'autorité et la notion même de l'Etat. C'est ainsi que, président de la République, il marqua sans défaillance les grandes orientations de notre politique, réagissant avec rapidité à des situations nouvelles comme celle qui avait été créée par le flottement du dollar en août 1971.

(Lire la suite page 4.)

« UNIVERSITÉ POPULAIRE » EN POITOU-CHARENTES

Inventaire d'une culture arrêtée

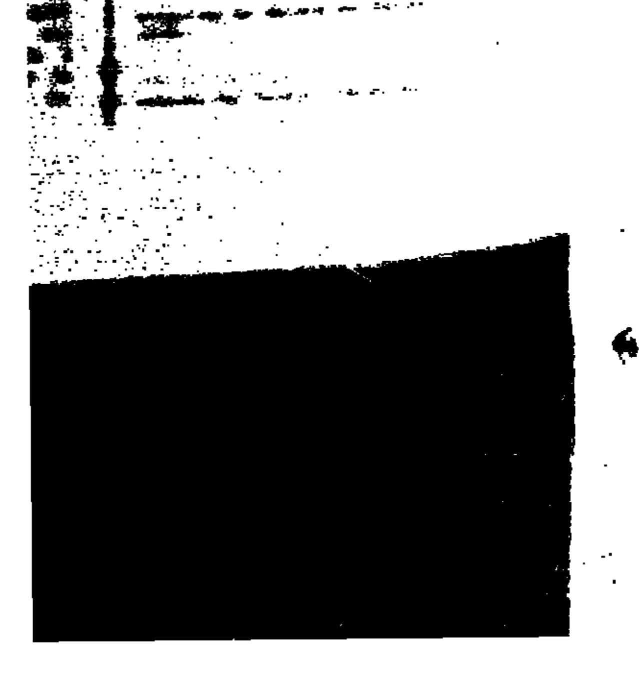
La première « université populaire » de printemps de l'U.P.C.P. (union Poitou-Charentes pour la culture populaire) s'est tenue dans la commune de L'Absie, dans les Deux-Sèvres. Pendant une semaine, du 24 au 29 mars, plus de cent stagiaires et animateurs, installés dans les locaux du C.E.G., se sont mis à « l'écoute du peuple », à « l'écoute de leur propre pays ».

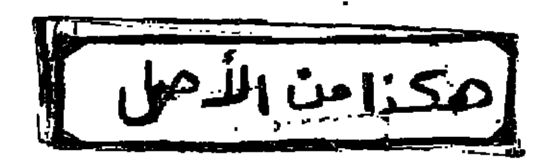
« Embrassez vos cavalières ! Occupez-vous-en ! Bien comme il faut ! » Alphonse Micheneau, la soixantaine, fait succéder depuis deux heures déjà, avec son accordéon, les polkas, les scottishes, les avant-deux, les chaloupées, les angoises, les guimbardes, les quadrilles. Les couples qui avancent, reculent, frappent dans leurs mains — un, deux, trois, un, — sautent, s'embrassent, commencent à s'essouffler.

Ils ne sont plus tout jeunes, il faut le dire. Soixante, soixante-cinq ans et plus. Mais les yeux brillants, avec des rires, ils montrent aux « jeunes » ce qu'ils savent faire. Ils sont venus de cinq, six kilomètres à la ronde pour participer à la « veillée » organisée le mercredi soir par l'université populaire de L'Absie. Ils sont maintenant cent, debout, ou assis sur les bancs des halles de Saint-Pierre-du-Chemin. Certains ont hésité à venir : l'heure tardive, l'âge, les rhumatismes. Mais Alphonse Micheneau a retrouvé sa verve d'antan, et les « anciens », comme on dit ici, ont oublié qu'ils n'avaient plus vingt ans. Ils ont dansé deux heures devant les caméras avant de faire silence.

CATHERINE HUMBLOT.

(Lire la suite page 7.)





LA GUERRE EN INDOCHINE

La détérioration rapide des positions militaires des forces de Saigon, l'agonie du régime de Phnom-Penh et le sort des réfugiés suscitent d'abondants commentaires à travers le monde.

● A MOSCOU, le départ en exil du maréchal Lon Nol n'avait pas encore été annoncé dimanche par l'agence Tass ni par les organes officiels du gouvernement ou du parti communiste soviétique, et ce n'est que tard dans l'après-midi que Tass a mentionné la « libération de Da-Nang par les patriotes sud-vietnamiens ». Mais, pour la première fois, la « Pravda » a constaté dans un éditorial que la situation de la « clique saïgonnaise » était devenue « catastrophique » et que « le régime du dictateur Nguyen Van Thieu s'effondre ». L'organe du parti communiste soviétique souligne que l'armée saïgonnaise est en désarroi. « Le régime réactionnaire est condamné, écrit-il, et il n'a pas d'avenir politique. »

Le même quotidien, dans sa revue de la situation internationale, note qu'au Cambodge le gouvernement Lon Nol « sent le sapin » et que la situation au Vietnam du Sud « a beaucoup changé ». Il souligne que les échecs dans le Sud-Est asiatique (et au Proche-Orient) des Etats-Unis marquent la fin de leur « politique de gendarme mondial et d'ingérence directe dans la politique intérieure des autres pays ».

● A PEKIN, le « Quotidien du peuple » explique longuement, dimanche, que les défaites de l'armée du Vietnam du Sud résultent du « sabotage » par Saigon, appuyé par les Américains, des accords de Paris de 1973. C'est également, remarquent les observateurs, le premier commentaire chinois sur les récents développements militaires au Vietnam du Sud. Jusqu'à présent, l'agence Chine nouvelle en avait rendu compte uniquement en reproduisant des dépêches de l'agence de presse du Gouvernement révolutionnaire provisoire (G.R.P.) du Vietnam du Sud.

● A LONDRES, le « Times » (indépendant) écrit que *« si l'aide américaine peut continuer* encore, le soutien américain indispensable s'est effondré. Le faible espoir conçu à la conférence de Genève, en 1954, de sauver le Vietnam du Sud du communisme semble avoir presque complètement disparu ».

Pour le « Daily Telegraph » (conservateur), « le plus poignant (...) est le spectacle de millions de réfugiés votant contre le communisme avec leurs pieds et toutes les formes concevables de transport ». « Seule une déclaration d'aide totale des Etats-Unis au Vietnam du Sud, excluant seulement une intervention directe, peut maintenant rallier et sauver le Vietnam du Sud », ajoute le « Daily Telegraph ».

● AUX ETATS-UNIS, le « Wall Street Journal » exprime un point de vue identique : « Les Vietnamiens votent avec leurs pieds. Leur mouvement ne les entraîne pas seulement loin des combats, mais vers les régions susceptibles d'être défendues. La seule explication de leur fuite désespérée est qu'ils préfèrent les chances, si minces soient-elles, que leur offre le régime de Saigon aux certitudes de celui de Hanoï. »

APRÈS LA CHUTE DE DA-NANG

La désorganisation s'étend dans les rangs de l'armée sud-vietnamienne

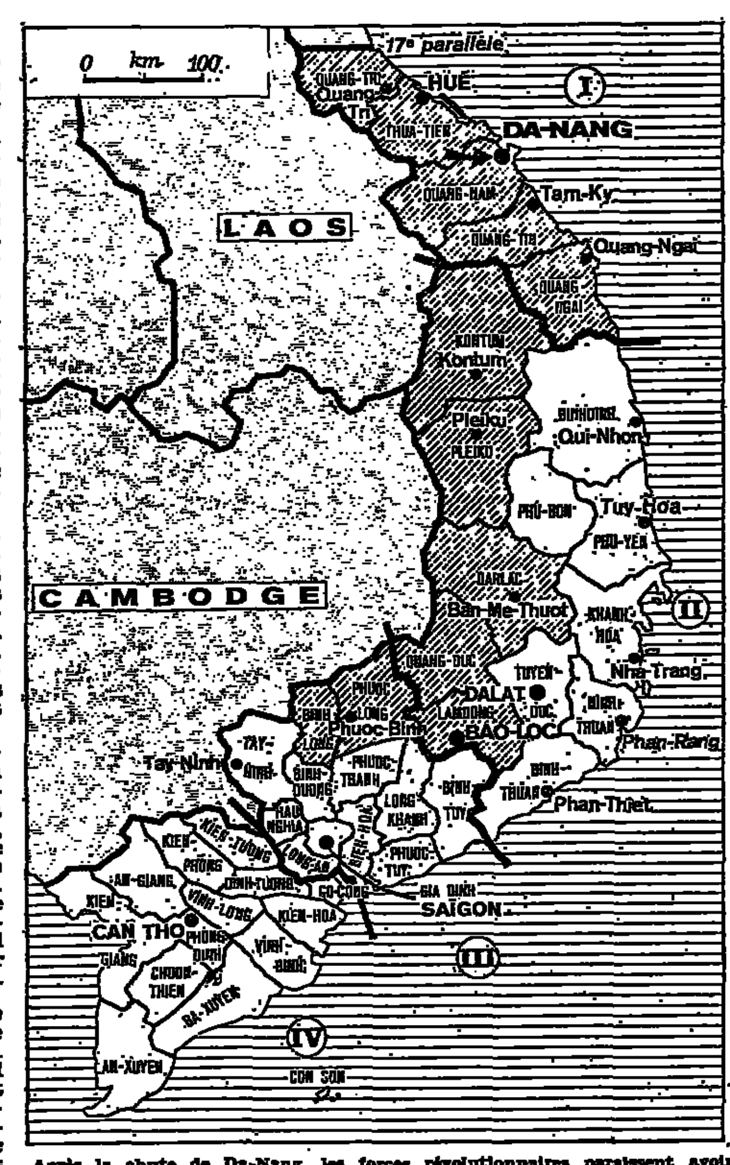
Le ministre des affaires étrangères de la République du Vietnam (Vietnam du Sud), M. Voung Van Bac, a demandé, le dimanche 30 mars, l'aide du secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, et des pays membres de l'Organisation internationale pour évacuer les civils vietnamiens se trouvant actuellement dans les zones de combats. La démarche du ministre sud-vietnamien est *interprétée comme* un appel indirect à Hanoï et aux forces du G.R.P. (Gouvernement provisoire révolutionnaire du Vietnam du Sud) pour l'instauration d'un cessez-le-feu local. M. Voung Van Bac suggère en effet que M. Waldheim s'adresse à *« toutes les parties interressées pour qu'elles fournissent leur pleine coopération afin d'assurer que les réfugiés pourront être transportés sans souffrances supplémentaires »*.

Le message du ministre sud-vietnamien des affaires étrangères a été transmis au cabinet du secrétaire général des Nations unies par l'observateur du Vietnam du Sud à l'ONU, M. Huu Chi. Le ministre estime a plus d'un million, principalement des femmes et des enfants, le nombre des réfugiés dont l'évacuation est demandée.

En ce qui concerne une intervention de nature politique, on fait observer que l'ONU n'a jamais été en mesure de traiter la question du conflit vietnamien, en raison de l'opposition de Hanoï. Rien n'indique que cette situation ait aujourd'hui changé. En outre, l'U.R.S.S. et la Chine continueraient sans doute à s'opposer à toute décision du Conseil de sécurité susceptible d'apporter une aide au gouvernement Thieu.

● A SAIGON, un porte-parole américain a annoncé lundi que quatre navires amphibies de l'U.S. Navy, envoyés au Vietnam du Sud par le président Ford, devraient arriver mardi. Il s'agit du *Dubuque*, du *Frederick*, du *Blue-Ridge* et du *Durham*. Le *Dubuque* peut transporter mille personnes ou 7 000 tonnes d'équipement. Le *Durham* a une capacité d'accueil de trois cents personnes en plus de son équipage de trois cents hommes. Le *Frederick* est un transport de véhicules. Le plus grand des quatre navires est le *Blue-Ridge*, qui a un équipage de sept cent vingt hommes.

La Grande-Bretagne, qui avait un moment envisagé de participer avec les Etats-Unis aux opérations d'évacuation, y a finalement renoncé. Formose et les Philippines envisageraient, en revanche, d'y prendre part.



Après la chute de Da-Nang, les forces révolutionnaires paraissent avoir dirigé leur effort principal vers la côte des provinces faisant partie de la IIe région militaire. De violents combats sont notamment signalés en plusieurs points de la province de Binhdinh, dans le secteur de la capitale provinciale, Qui-Nhon.

La situation militaire apparaît confuse à travers les informations émanant des diverses sources saïgonnaises. Lundi, un porte-parole du haut commandement a affirmé, contrairement à des indications recueillies plus tôt de source militaire, que la ville de Qui-Nhon, capitale de la province de Binhdinh, n'avait pas été abandonnée par les forces gouvernementales.

Celles-ci sont de plus en plus désorganisées. Des désordres sont même signalés, notamment à Tuy-Hoa et à Nha-Trang. Dans cette dernière ville, où les réfugiés affluent par milliers, des groupes de « rangers », rescapés de la bataille de Ban-Me-Thuot, font la loi à leur façon, faisant ripaille dans les restaurants et tirant des coups de feu pour régler l'addition, exigeant des officiers des garnisons locales qu'ils leur « prêtent » leur femme ou leur fiancée, dépouillant ces dernières de leurs bijoux. Les liaisons téléphoniques et télégraphiques avec Saigon ont été interrompues lundi en début d'après-midi.

Le haut commandement de Saigon est, d'autre part, dans l'incertitude sur le sort de plusieurs responsables militaires. Il a déclaré ignorer où se trouvait le général Ngo Quang Trong, commandant de la première région militaire, et chargé des opérations de Da-Nang. Le général Nguyen Van Diem, commandant de la première division d'infanterie (chargée de la défense de Hué, tombée le 26 mars), a trouvé la mort dans la chute de son hélicoptère, abattu par des tirs ennemis.

● A DA-NANG, selon les autorités de Saigon, l'évacuation des réfugiés par mer s'est poursuivie lundi matin bien que la ville soit tombée aux mains des forces révolutionnaires. (Certaines informations, de source américaine notamment, avaient d'abord indiqué que des tirs communistes avaient contraint à interrompre les opérations.)

Les fugitifs, a précisé un porte-parole, ont gagné par milliers le large à bord des embarcations qu'ils ont pu trouver, avant d'embarquer à bord de navires qui les attendaient à proximité des côtes. Cette fuite a donné lieu à d'intenses marchandages. C'est ainsi qu'un médecin de Da-Nang a payé plus de dix millions de piastres (14 000 dollars) pour se procurer un bateau à moteur pour lui et sa famille.

Parmi les cargos qui ont recueilli des réfugiés se trouve un navire *japonais qui a pris à son* bord plus de trois mille personnes.

Un porte-parole américain a annoncé pour sa part, lundi matin, qu'un cargo battant pavillon des Etats-Unis, le *Pioneer Commander*, se trouvait au large du port de Cam-Ranh, à 290 kilomètres de Saigon, avec à son bord des réfugiés de Da-Nang. Un navire du même type, le *Pioneer Contender*, fait également route vers le Sud. Un autre cargo, le *Trans-Colorado*, se dirige vers le Nord, avec ordre de mouiller au large de Da-Nang. Un dernier navire civil, le *Miller* se trouve ancré devant Cam-Ranh, *attendant* des instruction.

La chute de Da-Nang avait été annoncée officiellement à Saigon dimanche matin par le vice-premier ministre sud-vietnamien, *M. Phan Quang Dan, au* cours d'une conférence de presse.

Protestation de Hanoï

● A HANOI, le ministère des affaires étrangères du Vietnam du Nord a protesté dès dimanche contre la décision du président Ford d'envoyer des navires américains au large de Da-Nang.

Le ministère estime qu'une telle initiative constitue de la part des Etats-Unis « une violation très grave » des articles de l'accord de Paris sur le Vietnam stipulant que le gouvernement américain doit s'abstenir de tout engagement militaire et de toute ingérence dans es affaires intérieures du Vietnam du Sud.

La déclaration du ministère des affaires étrangères ajoute que la décision du président Ford, parallèlement à l'envoi du général Weyand à Saigon et à l'établissement d'un pont aérien entre la Thaïlande et Saigon, démontre *« l'entêtement du gouvernement américain à ne pas renoncer à son engagement militaire et politique au Vietnam »*.

Le G.R.P. a, pour sa part, lancé un appel au peuple sud-vietnamien déclarant que « la clique de Thieu doit être renversée ». L'appel ajoute que *« le G.R.P. est prêt à entamer, pour régler rapidement les problèmes du Vietnam du Sud, des conversations avec une nouvelle administration à Saigon, qui désire véritablement la paix, l'indépendance, la démocratie, la concorde nationale, et qui applique sérieusement les accords de paix de Paris »*.

Les forces armées de libération du Vietnam du Sud, de leur côté, affirment dans un communiqué annonçant la prise de Da-Nang, que *« des centaines de milliers de personnes, forcées par l'administration de Thieu à évacuer avec elle la ville, s'y sont opposées énergiquement et sont retournées à Da-Nang, où elle ont accueilli les combattants de la libération à leur entrée ». « Des dizaines de milliers d'officiers, de soldats et de fonctionnaires de l'administration Thieu, faisant écho à l'appel de la révolution, ont rallié la population »*, ajoute le communiqué.

L'action « humanitaire » de la flotte américaine

De notre correspondant

Washington. — La chute de Da-Nang a été accueillie sans *surprise et sans émotion* dans la capitale, pratiquement désertée par ses officiels. Le président Ford se repose en Californie, le Congrès est en vacances jusqu'au 7 avril.

De toute évidence, les citoyens américains ont d'autres centres d'intérêt, à commencer par la forte réduction d'impôts décidée par le Congrès et finalement approuvée à contrecœur par la *Maison* lanche. Cette nouvelle bénéficie d'à peu près autant de publicité que la débâcle vietnamienne.

Deux informations officielles ont été communiquées à la presse depuis la résidence présidentielle de Palm-Springs, en Californie. La première concerne l'avenir de M. Kissinger, qui, à la demande expresse du président, a décidé de rester à son poste jusqu'à la fin du mandat présidentiel, c'est-à-dire janvier 1977. En confirmant ainsi ce qu'avait publié le *Chicago Tribune*, la Maison Blanche laisse entendre que M. Kissinger avait envisagé de se retirer. Il est évident que le président Ford a trop besoin de son secrétaire d'Etat pour le laisser partir. D'autre part, le départ de M. Kissinger, au lendemain des récents échecs de la diplomatie américaine, ne pourrait *qu'ébranler encore* davantage la position des Etats-Unis, en mettant en relief la domination du Congrès sur la Maison Blanche.

L'autre nouvelle se rapporte à l'action « humanitaire » *menée* par les forces navales américaines au large de Da-Nang. A cet égard, M. Nessen, porte-parole de la Maison Blanche, a précisé que le président avait donné pour instructions aux navires américains engagés dans l'opération d'évacuation d'éviter tout incident militaire et même de se retirer en cas d'attaque aérienne ou navale des Nord-Vietnamiens. Ces instructions confirment ce que le président avait dit samedi aux leaders du Congrès avant de décider, en sa qualité de commandant en chef, d'envoyer quatre navires pour l'évacuation des réfugiés. Certains membres du Congrès se demandaient, en effet, si l'initiative ne contrevenait pas aux accords de cessez-le-feu. Le président les a rassurés en soulignant que l'opération serait menée dans les limites définies par le Congrès, interdisant toute action militaire, et que les forces navales seraient assez éloignées de la côte pour éviter des incidents. Les précisions données par le président Ford traduisent le souci primordial du gouvernement *de Washington de ne pas se laisser* entraîner dans le conflit. Il est hors de question, dit-on, que l'opération d'évacuation aille au-delà de cette mission humanitaire. Ni le Congrès ni l'opinion publique n'accepteraient que les soldats américains participent de nouveau aux combats.

L'espoir du Pentagone que les forces sud-vietnamiennes parvien*draient à tenir sur un front* raccourci, et que des négociations pourraient alors s'ouvrir à partir d'un équilibre militaire retrouvé, a été quelque peu ébranlé. Quelques optimistes croient encore possible qu'une solide ligne de défense puisse être établie au nord de Saigon, mais l'impression générale est que l'armée du Vietnam du Sud, menacée de désintégration, ne sera pas en mesure de tenir. Les milieux officiels américains déplorent que le président Thieu ait décidé une retraite sans consulter les experts militaires américains qui sont sur place. D'autre part, cette retraite s'est accomplie dans un désordre total, entraînant la perte de plusieurs centaines de millions de dollars d'armements et d'équipements américains.

Au Congrès, la réaction négative à l'égard du président Thieu est encore plus prononcée. L'évolution sur le terrain a convaincu les hésitants de ne pas accorder une aide militaire supplémentaire à un gouvernement incapable de s'en servir efficacement. Les membres du Congrès acceptent mal les déclarations de M. Kissinger évoquant l'engagement moral des Etats-Unis envers le Vietnam. Beaucoup rappellent, en se fondant sur des informations de la C.I.A., qu'au cours des dernières années Saigon a reçu deux fois plus d'aide militaire des Etats-Unis que les Nord-Vietnamiens de leurs alliés. Finalement, la débâcle, loin de rallier le Congrès au compromis proposé par le président Ford (6 milliards de dollars de crédits étalés sur trois ans, et la fin définitive de l'aide militaire à la fin de cette période), renforce ceux qui souhaitent une fin rapide de cette aide, qu'ils considèrent comme inutile. Si la situation militaire s'améliorait dans les jours prochains, les chances du compromis du gouvernement seraient meilleures. Pour le moment, de toute évidence, le Congrès n'aime pas les « perdants » ni les causes perdues...

A ce stade, il est impossible au président Ford et à M. Kissinger de se dissocier du président Thieu, qu'ils ont, la semaine dernière, *appuyé publiquement. Mais on ne* voit pas comment une solution négociée, considérée comme la moins mauvaise formule dans les circonstances actuelles, pourra intervenir sans un élargissement sensible du gouvernement de Saigon, que le président Thieu refuse.

HENRI PIERRE.

Un témoin français : les forces gouvernementales se sont rendues sans combattre

Saigon *(A.F.P.)*. — Un témoin français, M. Alain Pottier, professeur à Da-Nang, qui s'est échappé de justesse le samedi 29 mars, raconte que les forces gouvernementales sud-vietnamiennes se sont rendues pratiquement sans combattre au moment de l'entrée des forces révolutionnaires dans la ville.

Pendant plus d'une semaine, raconte-t-il, Da-Nang a connu un véritable cauchemar. Les cadavres de femmes, d'hommes et d'enfants jonchaient les rues. Le commandement n'arrivait plus à contrôler la situation. Des soldats en uniforme rançonnaient la population, pillaient les entrepôts et les boutiques, pour revendre victuailles et marchandises. Ils tiraient aussi sur n'importe qui, et pour n'importe quoi, pris d'une véritable hystérie provoquée par la panique. Le samedi matin, un colonel déclarait à M. Pottier : *« Je n'ai plus de troupes, mes hommes sont tous partis »*. Il s'agissait pourtant de « marines », troupes réputées d'élite.

L'attaque de Da-Nang est venue de deux directions, raconte M. Pottier : du nord et de Hoi-An, à 30 kilomètres au sud de la ville, sur la route numéro 1, qui conduit à Saigon.

« *Mais en réalité*, ajoute-t-il, *les assaillants se sont contentés de tirer au cours de la nuit une quarantaine de roquettes sur la ville et sur l'aéroport. Ils n'ont eu, après cela, qu'a attendre que la ville se rende sans combat.* »

Dès samedi matin, des hommes du F.L.N. en civil et armés de mégaphones parcouraient Da-Nang en voiture, alors que s'y trouvaient encore plusieurs divisions gouvernementales. « *L'armée de libération arrive*, disaient-ils. *Restez calmes et pavoisez vos maisons aux couleurs bouddhistes ou catholiques, suivant votre confession.* »

Pendant ce temps, à environ 5 kilomètres de la ville, seuls les éclaireurs des troupes adverses étaient visibles. Le reste des attaquants étaient à l'abri de la montagne de Marbre qui surplombe la baie, dit M. Pottier.

Le professeur français doit à une chance extraordinaire d'avoir pu quitter Da-Nang. C'est un hélicoptère américain qui l'a enlevé, au centre culturel français, agrippé à l'un de ses patins, et M. Pottier a dû voyager ainsi pendant 8 ou 10 kilomètres avant d'être recueilli à l'intérieur de l'appareil.

Pendant plusieurs heures, l'hélicoptère a survolé Da-Nang à haute altitude, essuyant les coups de feu des militaires gouvernementaux, qui tiraient dans sa direction, raconte encore le professeur français.

Sur l'aéroport, des centaines de cadavres jonchaient la piste, rapporte-t-il. Certains d'entre eux ont été tués par les roquettes ennemies. D'autres par les militaires gouvernementaux défendant l'accès des avions pour y embarquer leurs propres familles.

Trois fonctionnaires français MM. Xavier Dillmann, vice-consul ; André Aubac, directeur du centre culturel, et Jacques Joly, professeur, sont volontairement restés à Da-Nang. Ils ont refusé de bénéficier des moyens de transport par air et par mer mis à la disposition de la cinquantaine de Français qui restaient dans la ville tant qu'un petit groupe d'Eurasiens de nationalité française, qui n'avait pu être secouru, n'aurait pas été évacué. Sont également restés : un industriel, deux prêtres et cinq religieuses.

Vers des négociations avec les Khmers rouges ?

(Suite de la première page.)

La réponse, qui était prévisible, car ces pays ne cachaient plus leur hostilité au maréchal, aurait été communiquée en termes « indirects » au président. Ce sondage a été suivi de l'élimination du ministre de la défense, le général Fernandez, et de son remplacement par le général Sak Sutsakhan, afin de renforcer la coordination entre civils et militaires. Puis, à la veille du dernier remaniement ministériel, le 21 mars, semble-t-il, une douzaine de personnalités se seraient réunies chez le *premier ministre pour rédiger et* signer un texte invitant le maréchal à s'en aller. Auraient assisté à cette réunion : les trois vice-premiers ministres, c'est-à-dire M. Hangt Hun Hak, le général Sak Sutsakhan et M. Pan Sothi ; les présidents des deux Chambres, le gouverneur de la Banque nationale, le représentant des musulmans, les chefs militaires et le général Lon Nol, frère du maréchal. Le 22 mars, M. Long Boret, accompagné des deux premiers vice-premiers ministres et des présidents des deux Chambres, serait venu présenter ce texte au maréchal Lon Nol. Ce dernier, après avoir retardé sa réponse pour d'ultimes consultations, et peut-être aussi pour interroger ses astrologues, aurait donné une réponse positive, disant à ses interlocuteurs que c'était désormais à eux de faire revivre « l'esprit du 18 mars 1970 », et insistant sur le grand sacrifice auquel il se résignait.

Le maréchal devrait rester entre dix à quinze jours en Indonésie, avant de se rendre à Hawaï, où il s'était déjà fait soigner en 1971, après sa crise d'hémiplégie. M. Long Boret devrait, en principe, rentrer à Phnom-Penh après la visite en Indonésie.

M. Hang Thun Hak, ancien premier ministre, assurera l'intérim du premier ministre, et tiendra en fait les rênes du pouvoir, car le président par intérim — l'actuel président du Sénat — n'aura qu'un rôle honorifique. La Constitution prévoit qu'au bout de trois mois d'absence, le *poste de chef de l'Etat devient* vacant. Mais dans une situation comme celle que connaît actuellement le Cambodge, on ne raisonne plus sur une période aussi longue. Le départ du maréchal devrait aboutir progressivement à une « mise entre parenthèses » de la République khmère. Le gouvernement deviendrait en quelque sorte une administration chargée d'expédier les affaires cou*rantes dans l'attente d'une hypothé*tique négociation avec « l'autre côté », que l'on espère toujours ici.

Des contacts avec le GRUNC ?

Mais ces espoirs ont vite été réduits à peu de chose par la publication, la semaine dernière, par le prince Sihanouk d'une nouvelle liste de vingt et un « super traîtres » comprenant les membres du gouvernement, à commencer par M. Hang Thun Hak et le général Sak Sutsakhan, sur lesquels Phnom-Penh comptait pour établir des contacts avec « l'autre côté ». Le gouvernement va cependant entreprendre une nouvelle campagne pour discuter avec le GRUNC, en essayant de contacter directement MM. Khieu Samphan et Hou Youn, ou indirectement par l'intermédiaire de pays tiers, appartenant par exemple à l'ASEAN. Une haute personnalité gouvernementale nous a dit son espoir que des contacts seraient établis « dans les trois mois » car *« après tout nous sommes tous des Khmers »*. Mais comment parler avec les Khmers rouges *quand on estime*, comme ce même ministre, que « l'autre côté » est divisé en trois factions, les Khmers rouges pro-Hanoï, ceux qui soutiennent le prince Sihanouk et les « nationalistes progressistes ».

Comment faire respecter un éventuel accord par les trois tendances, si tant est qu'elles existent vraiment ? Jusqu'à présent, en dépit de toutes les tentatives, aucun contact sérieux n'a été établi à un haut échelon avec le GRUNC, et l'on n'a pas de preuve qu'une fraction de celui-ci soit prête à conclure un accord séparé.

Les milieux politiques républicains espèrent donc que le départ du maréchal Lon Nol sauvera la République. *« Nous ne regretterons pas vraiment son départ, mais nous nous demandons ce qui se passera après. Si son départ apporte quelque chose de meilleur, et non de pire, alors même Lon Nol pourrait en être satisfait »*, nous déclarait lundi un haut responsable.

Mais, en quelques semaines, outre leurs succès militaires, les Khmers rouges viennent d'obtenir successivement le départ de quatre des « sept super-traîtres » : le général Sosthène Fernandez et l'ancien président *Cheng Heng, qui sont allés* « se soigner » en France, puis maintenant le maréchal Lon Nol et M. Long Boret, et ceci sans la moindre concession, sans le moindre geste de leur part. Pourquoi assoupliraient-ils leur position alors qu'elle s'est révélée si efficace jusqu'à présent ?

PATRICE DE BEER.



PROCHE-ORIENT

DEVANT L'ASSEMBLÉE DU PEUPLE

Le président Sadate a annoncé la prolongation du mandat des ‹ casques bleus › et la réouverture prochaine du canal de Suez

De notre correspondant

Le Caire. — Dès que le Raïs fit son entrée dans l'hémicycle du Parlement, tout le monde comprit, en voyant qu'il n'avait pas revêtu son uniforme de chef suprême des forces armées, qu'il allait annoncer des décisions maintenant l'Egypte dans sa position modérée. Nul ne s'étonna donc lorsque le chef de l'Etat égyptien lança : *« D'aucuns attendaient de moi que, poussé par la nervosité, je mette un terme à l'accord sur la force d'urgence des Nations unies au Sinaï. Au contraire, préférant l'action calme à la nervosité, je permettrai le renouvellement du mandat de la FUNU, mais pour une seule période de trois mois au lieu de six. »*

Dès que cette phrase fut prononcée, des millions d'Egyptiens qui, chez eux, dans les cafés ou en voiture, écoutaient la retransmission en direct du discours présidentiel, sentirent que le spectre de la guerre reculait, au moins provisoirement. La surprise fut totale, en revanche, lorsque le Raïs, détachant bien ses mots, dit : *« D'aucuns attendaient aussi de moi que, par nervosité également, je continue à maintenir fermé le canal de Suez ; eh bien, je ferai tout le contraire. J'ai décidé d'ouvrir le canal à la navigation maritime au jour que j'avais fixé, soit le 5 juin prochain, si Dieu le veut. »* (Cette date coïncidera avec le huitième anniversaire de la guerre de six jours, conflit qui entraîna la fermeture du canal.)

Une fois de plus, le président Sadate avait bien gardé son secret. Il n'y avait pas eu de rumeurs d'antichambre. Au contraire, depuis le récent échec de la médiation américaine, nombre d'Egyptiens se lamentaient à l'idée de voir la voie d'eau internationale condamnée pour longtemps encore. Aussi bien, de Suez à Port-Saïd, les cafetiers ont-ils fait d'excellentes affaires dans la nuit du 29 au 30 mars ; un million de personnes réinstallées au cours des derniers mois sur la rive africaine du canal sont directement intéressées à la remise en activité de la zone. Au Caire, la bourgeoisie libérale, les milieux d'affaires, les familles de toutes conditions ayant des enfants sous les drapeaux ou en âge de porter les armes applaudissent la « sage *politique* » du Raïs. Seule une partie de l'intelligentsia ne ménage pas ses sarcasmes à l'égard de ce qu'elle appelle « *de la faiblesse qui veut se faire passer pour de la sagesse* ». Ces mêmes milieux tablent sur les réactions hostiles de certains régimes arabes aux décisions du président Sadate. On note d'ailleurs que « *la coordination totale entre les trois pays de la confrontation* » (le Raïs a cité ici l'Egypte, la Syrie et les Palestiniens, mais non pas la Jordanie) a été « demandée » par le chef de l'Etat égyptien, ce qui paraît signifier qu'il ne l'a pas obtenue au cours de ses entretiens de Ryad, avec MM. Assad et Arafat.

Cependant, pour certains Egyptiens, le plus surprenant, en fin de compte, c'est le désir proclamé par leur président d'avoir encore recours, le cas échéant, et cela malgré l'échec des dernières navettes de M. Kissinger entre Assouan et Jérusalem, à la « *politique des petits pas* » : « *Je suis toujours disposé à essayer toute voie susceptible (...) de nous mener vers notre objectif* » (les frontières de 1967 et la création d'une entité palestinienne), a affirmé le Raïs.

Des extrémistes arabes aux capitales occidentales en passant par son propre peuple, le chef de l'Etat égyptien espère, en ne fermant aucune porte, se concilier à peu près avec tout le monde. Il a même eu des mots aimables à l'adresse de Moscou. On en déduit, au Caire, que le vice-président Rockefeller a donné au Raïs, qu'il a rencontré à Ryad au lendemain des funérailles du roi Fayçal, des assurances au sujet d'une possible relance du processus diplomatique trilatéral (Egypte, Etats-Unis, Israël) devant conduire à un second dégagement israélien au Sinaï. Le Caire, malgré les déceptions rencontrées à l'Ouest, de la chute de M. Nixon à l'échec de M. Kissinger, continue donc, selon toute apparence, de jouer la carte américaine.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Le chef de l'État égyptien : la conférence de Genève ne sera pas le cadre unique pour la recherche de la paix

Le Caire (*A.F.P., U.P.I.*). — Dans le discours qu'il a prononcé samedi soir 29 mars devant l'Assemblée du peuple, le président Sadate a déclaré qu'il avait pris la décision de renouveler le mandat des forces des Nations unies au Sinaï qui vient à expiration le 24 avril prochain « *pour ne pas placer la communauté internationale devant une crise grave et inattendue. Et si j'ai limité la période à trois mois, c'est pour prouver au monde que notre patience a des limites. D'aucuns attendaient de moi que, poussé par la nervosité, je mette un terme à l'accord sur la force d'urgence des Nations unies au Sinaï. Au contraire, préférant l'action calme à la nervosité, je permettrai le renouvellement du mandat de la FUNU, mais pour une période de trois mois au lieu de six* ».

Le Raïs a ajouté : « *D'aucuns attendaient aussi de moi que, par nervosité également, je continue à maintenir fermé le canal de Suez : eh bien ! je ferai tout le contraire. J'ai décidé d'ouvrir le canal à la navigation maritime au jour que j'avais fixé, soit le 5 juin prochain, si Dieu le veut.* » Il a poursuivi : « *L'Egypte et le monde ont besoin de la réouverture du canal pour la prospérité du commerce international. Nous sommes capables de défendre notre voie d'eau et la région du canal que nous sommes en train de reconstruire et que nous continuerons à construire.* »

A ce propos, le président Sadate a lancé un avertissement à Israël en déclarant : « *Toute attaque israélienne contre n'importe quel point de la zone du canal ou ailleurs provoquera une riposte égyptienne qui sera durement ressentie par l'ennemi. Nous déclarons que nous possédons des moyens de dissuasion qui feront réfléchir l'ennemi deux fois avant de commettre une folie.* »

« Israël est responsable de l'échec de la mission Kissinger »

Le président Sadate a rejeté toute la responsabilité de l'échec de la mission Kissinger sur Israël. « *Les dirigeants israéliens*, a-t-il déclaré, *n'ont pas encore assimilé les leçons de la guerre d'octobre 1973 et continuent à vivre entre les mythes d'hier et la crainte de demain. En outre, ils espèrent gagner du temps afin, d'une part, de reconstituer leurs forces militaires et, d'autre part, d'émousser l'arme du pétrole et d'affaiblir le soutien international à la cause arabe. Ils espèrent enfin que l'issue des prochaines élections présidentielles aux Etats-Unis entraînera une modification totale de la politique américaine en leur faveur.* »

A ce sujet, le président Sadate a réaffirmé que la politique des « *petits pas* » ne remplaçait pas, dans la conception égyptienne, la conférence de Genève, mais était un prélude à cette conférence. « *Nous avons demandé la convocation de la conférence de Genève*, a poursuivi le président Sadate, *mais je voudrais souligner ici que cette conférence ne sera pas le cadre unique pour la recherche de la paix.* »

Le président Sadate a ensuite affirmé qu'il était nécessaire de replacer les relations égypto-soviétiques dans leur « *cadre adéquat* ». « *J'ai toujours pensé*, a-t-il déclaré, *que nos relations avec l'U.R.S.S. ne sont pas épisodiques ni opportunistes, mais qu'elles reposent sur des principes fondamentaux. De mon côté, je déploierai le maximum d'efforts en ce sens et j'espère que Moscou fera de même.* »

La représentation de l'O.L.P.

Le chef de l'Etat a indiqué d'autre part que l'Egypte avait envisagé, après l'échec de la mission Kissinger, la convocation d'une conférence « *au sommet arabe* » de toute urgence, au Caire, mais qu'en fin de compte cela ne lui avait pas paru nécessaire, du moment qu'il était déjà prévu une nouvelle réunion régulière « au sommet » pour le mois de juin à Mogadiscio. En ce qui concerne la conférence de Genève, il a dit qu'il avait suggéré à l'O.L.P. que cet organisme soit représenté à Genève par la Ligue arabe.

MÉFIANCE A JÉRUSALEM

(Suite de la première page.)

Ces réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis la cruelle surprise qu'il a infligée aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Lente à réagir, la diplomatie israélienne aura fort à faire pour convaincre l'opinion mondiale du bien-fondé de sa méfiance. Après le geste unilatéral de bonne volonté de l'Egypte, Israël voit l'initiative passer dans le camp adverse et devra, bon gré mal gré, entrer dans le jeu égyptien.

ANDRÉ SCÉMAMA.

LES QUATRE POINTS DE M. RABIN

M. Rabin, premier ministre israélien, a résumé en quatre points la position de son gouvernement :

1) Israël est prêt à un accord intérimaire et est disposé à se rendre à Genève ;

2) La poursuite de la médiation américaine est essentielle ;

3) Israël est attaché au maintien des forces de l'ONU, conformément aux accords de dégagement ;

4) Israël respectera les accords précédents sur la base de la réciprocité.

Irritation à Damas et dans les milieux palestiniens

De notre correspondant

Beyrouth. — Le président Sadate n'a pas fini de dérouter les Syriens et d'exaspérer les Palestiniens. S'il s'est refusé à souscrire à un traité de non-belligérance avec Israël, même pour récupérer les cols stratégiques de Mitla et Gudi et les puits de pétrole d'Abou Rodeiss dans le Sinaï, sa décision de proroger de trois mois le mandat des forces d'urgence des Nations unies et de rouvrir le canal de Suez à la navigation maritime irrite d'autant plus les dirigeants à Damas qu'il les met à nouveau devant un fait accompli (1).

La tendance dans la capitale syrienne n'est pas à la reprise des hostilités mais l'entourage du président Assad ne comprend pas que le Raïs égyptien veuille coordonner sa politique avec celle de la Syrie et de l'O.L.P., comme il l'a du moins souhaité dans son allocution samedi, alors que dans le même discours il prend des positions en flèche sans avoir daigné consulter au préalable ses partenaires arabes. Or les deux grandes décisions que le chef de l'Etat égyptien a rendu publiques engagent tous les pays arabes concernés par le conflit avec Israël et leur impose un comportement que Damas juge dangereux.

La crainte d'une démobilisation psychologique égyptienne

Les Syriens et les Palestiniens sont moins embarrassés par le renouvellement du mandat des forces des Nations unies que par la réouverture du canal de Suez. Ils craignent surtout les conséquences qui pourraient résulter du retour à la normale dans les villes riveraines de la voie d'eau internationale, même si l'accès de celle-ci devait demeurer interdit aux navires et cargos battant pavillon israélien. On a la nette conviction à Damas que les dernières options du président Sadate soulagent certes la population en Egypte après tant de sacrifices et tant de privations, mais créent dans le pays les « *conditions objectives* » d'une démobilisation psychologique. Ce qui devrait *a priori* écarter l'hypothèse d'une nouvelle guerre, même si celle-ci se révélait nécessaire pour la récupération de ce qui reste de territoires occupés dans le Sinaï, au Golan et sur la rive ouest du Jourdain.

Syriens et Palestiniens se perdent en conjectures pour expliquer l'attitude on ne peut plus conciliante de l'Egypte, alors que celle-ci vient de se heurter à la position dure des Israéliens, position contre laquelle les Américains ont été incapables de réagir. A s'en tenir à la logique des événements et à l'évolution de la mission Kissinger, dit-on encore à Damas, il ne resterait aux Arabes que la force pour récupérer leurs droits, à supposer, bien sûr, que le processus genevois de la paix soit bloqué.

Les conclusions que tire le président Sadate de tout ce qui vient de se produire dans la région offrent à son régime le moyen de souffler et à son armée un alibi pour ne plus se battre, mais elles laissent aux Américains le soin de régler seuls ou presque le conflit arabo-israélien et de le faire à présent sans plus avoir à s'inquiéter des suites ou des risques d'une nouvelle déflagration.

EDOUARD SAAB.

(1) Le journal *Al Baas*, organe du parti au pouvoir à Damas, a ignoré totalement le discours et le quotidien gouvernemental *Al Thawra* ne lui a consacré qu'un encart en bas de la première page.

Arabie Saoudite

La prépondérance du prince Fahd est confirmée par le remaniement ministériel

Le roi Khaled d'Arabie Saoudite a annoncé, le dimanche 30 mars, qu'il allait faire publier sous peu une importante déclaration de politique générale. D'autre part, l'assassin du roi Fayçal, le prince Fayçal Ibn Messaed, a été déclaré « sain d'esprit » par le ministre d'Etat chargé des affaires intérieures, qui rapportait le diagnostic de « médecins spécialistes ». Il sera donc déféré devant le tribunal chérifien (religieux), « pour y être jugé selon la loi islamique ». Sauf grâce royale, le meurtrier sera exécuté selon toute probabilité « un vendredi avant le coucher du soleil ». Le prince Fahd aurait, selon l'Associated Press, démenti formellement les allégations selon lesquelles l'assassinat aurait eu des « inspirateurs étrangers » et même assuré, reprenant la version initiale qui semble abandonnée par le ministre chargé des affaires intérieures : « Il n'y a rien d'autre derrière ce crime qu'un fou... »

De notre envoyé spécial

Djeddah. — Pour bien marquer la continuité avec le règne précédent, le roi Khaled d'Arabie Saoudite avait reconduit, le 28 mars, le gouvernement hérité de son prédécesseur, le roi Fayçal. Dès le lendemain, il a procédé à un remaniement ministériel se voulant « *purement administratif* » mais qui n'en constitue pas moins sur le plan intérieur, après la nomination de l'émir Fahd comme héritier de la couronne, le deuxième acte politique important du nouveau règne. Selon l'usage observé depuis 1964, le roi présidera lui-même le conseil des ministres, mais il sera assisté par deux de ses frères, le prince Fahd, premier vice-président du cabinet, et le prince Abdallah, deuxième vice-président. Ces deux émirs conservent également leurs fonctions de ministre de l'intérieur et de commandant de l'« armée blanche » (garde nationale) A l'intérieur, le titulaire du portefeuille sera assisté par l'émir Nayef, autre prince royal, nommé ministre d'Etat chargé des affaires intérieures. Sous le roi Fayçal, le monarque actuel était premier vice-président du gouvernement et l'émir Fahd second vice-président. En l'absence de Fayçal et de Khaled le deuxième vice-président réunissait lui-même le cabinet. On pense à Djeddah que cette pratique deviendra maintenant plus courante que par le passé. L'ascension du prince Fahd se poursuit donc. Selon un porte-parole du ministère saoudien de l'information, le prince héritier conserve aussi les fonctions qu'il exerçait précédemment dans les organes suivants : conseil des hydrocarbures, conseil des universités et de la jeunesse, conseil national de sécurité et comité du pèlerinage de La Mecque. A travers ces différentes charges ministérielles ou administratives, le prince héritier Fahd a l'œil sur les principales richesses et activités du royaume.

Cette position privilégiée ne devrait pas être diminuée par la nomination, en tant que ministre d'Etat chargé des affaires étrangères, de l'émir Saoud, l'un des huit fils du roi Fayçal. Ce poste était vacant depuis la disparition de son titulaire, M. Omar Sakkaf, décédé à New-York en novembre dernier. Cette nomination ne préjuge en rien de l'influence que pourrait avoir l'entreprenant « *dauphin* », personnalité très intéressée aux problèmes extérieurs, sur les orientations diplomatiques futures du royaume saoudite. En effet, la fonction de ministre d'Etat correspond, à Djeddah (où se trouve le siège de ce ministère), à celle de secrétaire d'Etat et non de « super-ministre ». De 1930 à 1975, le véritable chef de la diplomatie saoudienne fut le prince puis roi Fayçal, qui était également ministre des affaires étrangères en titre. Tout porte à croire que, sans être le titulaire officiel de ce portefeuille, l'émir Fahd jouera un rôle décisif en matière de politique étrangère.

J.-P. P.-H.

● RECTIFICATIF. — Nous avons écrit par erreur (*le Monde* du 28 mars) que le roi Khaled était considéré à Ryad comme « *un pro-américain inconditionnel encore plus attaché que le roi Fayçal à l'alliance avec les Etats-Unis* ». C'est au prince héritier Fahd que s'appliquait ce jugement.

Passant la frontière avec des milliers de Kurdes

LE GÉNÉRAL BARZANI SE SERAIT RÉFUGIÉ EN IRAN

Selon les milieux kurdes de Téhéran, le général Barzani et ses deux fils, Idriss et Massoud, membres du bureau politique du parti démocratique kurde (P.D.K.) ont franchi, dimanche 30 mars, la frontière iranienne et se trouvent « quelque part en Iran ». Ils n'ont, pour l'instant, demandé l'asile politique dans aucun pays.

Le délai accordé aux Kurdes pour choisir de demeurer en Irak ou de se réfugier en Iran expire le 1er avril, ont rappelé dimanche les autorités de Bagdad. Passé ce délai, les troupes irakiennes, selon le communiqué, reprendront l'offensive et écraseront ceux qui refuseront de déposer les armes.

Selon la société iranienne du Lion et du Soleil rouges, équivalent local de la Croix-Rouge, les Kurdes ont continué, la semaine dernière, d'affluer en Iran au rythme de trois mille par jour. Après la fermeture, mardi, de la frontière, un porte-parole kurde a précisé que le gouvernement turc permettait à certains réfugiés de se rendre en Iran en passant par la Turquie. Le chef du gouvernement d'Ankara, M. Irmak, a cependant rappelé qu'en dépit du refus du Parlement de décréter la loi martiale dans les provinces frontalières l'armée turque veillerait à interdire les infiltrations kurdes.

A Moscou, l'académicien Andréi Sakharov a demandé au secrétaire général des Nations unies d'envoyer des forces de l'ONU afin d'« empêcher le génocide des populations kurdes ». Il a proposé la réunion d'une conférence internationale pour « trouver une solution juste et humaine au problème kurde ». De leur côté, M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, et le prince Saddruddin Aga Khan, haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés, ont demandé samedi au gouvernement irakien de reporter la date limite qu'il a fixée pour le départ des Kurdes. — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

EUROPE

Portugal

Le conflit entre l'Eglise catholique et les autorités paraît s'aggraver

Lisbonne (*A.F.P.*). — L'évêque de Porto, Mgr Antonio Ferreira Gomes, a affirmé dans son homélie du vendredi saint que les Portugais vivaient « *dans la panique* ». Le prélat a ajouté : « *Cela signifie que les liens qui forment la structure de la société se sont brisés.* » Mgr Ferreira Gomes, qui avait été expulsé par le régime salazariste et avait vécu en exil de 1959 à 1969, s'est élevé contre une certaine tendance actuelle à mêler des « *idées qui sont profondément religieuses* » avec la « *nouvelle religion* » de la lutte des classes. L'évêque de Porto a également critiqué la tendance « tiers-mondiste » au sein des forces armées, soulignant que les conditions qui prévalent au Portugal ne permettent pas de l'assimiler à un pays sous-développé. Il a enfin assuré que, « *désormais, les humiliés ne sont pas les travailleurs* ».

A Viseu, d'autre part, dans le nord-est du pays, le capitaine Luz, chef de l'équipe de « *dynamisation culturelle* » de la région, a dénoncé les entraves mises par l'Eglise catholique au « *travail de clarification* » entrepris par les forces armées auprès du monde paysan.

● *M. Roger Garaudy*, ancien membre du bureau politique du parti communiste français, exclu de ce parti en mai 1970, a estimé, au micro de France-Inter au cours de l'émission d'actualités « 12-14 », le 29 mars, à propos de la situation au Portugal, qu'il était « *dangereux de s'appuyer, pour instaurer la démocratie, sur une armée qui, bien que composée d'éléments mécontents de la guerre coloniale qu'ils menaient, reste une armée issue du pouvoir fasciste* ».

Turquie

M. DEMIREL FORME UN GOUVERNEMENT DE COALITION

Ankara (*A.F.P.*). — M. Suleyman Demirel, président du Parti de la justice, a formé, le lundi 3 mars, un gouvernement de coalition de quatre partis de droite.

Après un entretien avec M. Fahri Koruturk, président de la République, M. Demirel a assuré que la liste des membres du nouveau gouvernement était mise au point.

La coalition groupe le Parti de la justice, le Parti du salut national, le parti républicain de la confiance et le Parti de l'unité nationale (extrême droite).

Sa formation a été rendue possible par la scission du parti démocratique, jusque là opposé à la personne de M. Demirel, et dont neuf membres se sont officiellement engagés à apporter leur soutien au nouveau gouvernement (*le Monde* du 31 mars).

Après l'attentat contre le vice-consul de Yougoslavie à Lyon

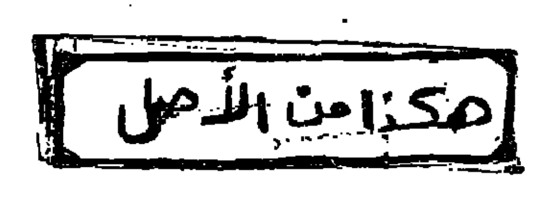
La presse de Belgrade estime que l'agression a des mobiles politiques

M. Mladen Djogovic, vice-consul de Yougoslavie à Lyon, a été victime d'un attentat dans la soirée du samedi 29 mars. Alors qu'il rentrait chez lui, rue Garibaldi, en voiture, deux hommes, qui l'attendaient, dans le parking souterrain de l'immeuble, ont ouvert le feu. Six balles devaient atteindre le vice-consul. Touché dans la région du cœur, du foie et au poumon, M. Djogovic a été transporté à l'hôpital Edouard-Herriot, où il a subi une longue et délicate opération. S'il a repris connaissance dimanche matin, le vice-consul n'en est pas moins dans un état préoccupant. La police ne dispose que de peu d'éléments pour son enquête.

L'ambassadeur de Yougoslavie en France, M. Nijaz Dizdarevic, reçu le dimanche 30 mars par le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Geoffroy Chodron de Courcel, aurait rappelé les obligations du gouvernement français en ce qui concerne la protection des représentants diplomatiques et consulaires étrangers.

Pour la presse yougoslave, qui en fait, la « une » de nombreux journaux, le caractère politique de l'attentat ne fait aucun doute. *Politika*, de Belgrade, estime que cette tentative d'assassinat « *aurait probablement été évitée si des mesures suffisamment efficaces et énergiques avaient été prises en temps utile* ». « *La Ve République*, ajoute *Politika*, *fait preuve d'une magnanimité excessive à l'égard des terroristes étrangers auxquels elle accorde asile.* »

L'agence de presse yougoslave Tanjug, qui rejette l'attentat sur les extrémistes oustachis, remarque, de son côté, que le mouvement des séparatistes croates a tenu, il n'y a pas si longtemps, un séminaire à Lyon. C'est ce même mouvement qui avait assassiné, le 7 avril 1971, l'ambassadeur de Yougoslavie à Stockholm.



AMÉRIQUES

Argentine

Mme Peron réclame le dialogue avec les radicaux et les modérés

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — La présidente de la République d'Argentine va relancer le dialogue avec les partis modérés, a annoncé le ministre de l'intérieur, M. Alberto Rocamora.

Ce dialogue, dont le principe avait été adopté par le général Peron après sa troisième élection comme président de la République, à l'automne 1973, avait été interrompu le 28 octobre 1974.

Mme Isabel Peron recevra d'abord, le 2 avril, des représentants d'organisations membres du FREJULI (Front de libération justicialiste), la coalition qui s'était créée pour soutenir le candidat péroniste à l'élection présidentielle de 1973 et qui est majoritaire au Parlement. Parmi ces représentants figureront M. Raul Lastiri, président du parti justicialiste, président de l'Assemblée nationale et gendre du ministre du bien-être social, M. José Lopez Rega et le radical dissident M. Arturo Frondizi, ancien président de la République, leader du Mouvement pour l'intégration et le développement. M. Frondizi avait récemment pris ses distances par rapport à l'actuelle équipe gouvernementale.

L'aile gauche du FREJULI, en revanche, n'a pas été invitée à cette consultation. Ses leaders y voient la preuve de la « *désintégration du front péroniste* ».

La présidente de la République d'autre part recevra, vers la mi-avril, les dirigeants de l'Union civique radicale, notamment son président, M. Ricardo Balbin. Cette entrevue aura lieu peu avant le congrès au cours duquel la formation radicale devra décider de poursuivre ou d'interrompre le « dialogue » qu'elle a jusqu'à présent maintenu avec le gouvernement de Mme Peron.

AFRIQUE

Angola

UN MINISTRE PORTUGAIS : LA SITUATION DEMEURE « EXPLOSIVE » A LUANDA

La situation reste tendue à Luanda après l'accord de cessez-le-feu signé vendredi 28 mars entre les trois mouvements de libération et les autorités portugaises. Le couvre-feu a été levé, mais de nouvelles fusillades se seraient produites en ville. Un communiqué publié dimanche par le commandement de la sécurité à Luanda déclare que les clauses du cessez-le-feu ne sont pas respectées. Ainsi, les prisonniers faits par le Mouvement populaire de libération (M.P.L.A.) ou par le Front national de libération (F.N.L.A.), qui auraient dû être libérés « *immédiatement* », ne l'ont pas été pour la plupart. Les deux mouvements ont, au contraire, procédé à de nouvelles arrestations, à des fouilles, des perquisitions et des contrôles de voitures. Alors que les autorités ont autorisé à circuler uniquement des patrouilles mixtes composées de militaires portugais et de combattants du troisième mouvement de libération, l'Union pour l'unité totale de l'Angola (UNITA), les patrouilles du M.P.L.A. et du F.N.L.A. parcouraient encore les rues dimanche.

A Lisbonne, M. Antonio de Almeida Santos, ministre portugais de la coordination interterritoriale, de retour de Luanda, a déclaré, samedi soir, que « *l'état d'esprit qui règne à Luanda est explosif* ». *Nous redoutons que des événements fâcheux ne se reproduisent*, a ajouté le ministre, *particulièrement dans les prochains jours. Le risque de guerre civile n'est pas écarté.* » La veille, il avait déclaré, dans une interview à un hebdomadaire portugais, que « *le conflit entre le M.P.L.A. et le F.N.L.A. se présente comme le choc violent de deux conceptions du monde et de la vie* ». M. Almeida Santos a précisé qu'en cas de nouveau conflit, le gouvernement portugais observerait la plus grande neutralité possible.

Le M.P.L.A. a, d'autre part, organisé, samedi soir à Lisbonne, une manifestation afin de protester contre « *le génocide commis contre le peuple angolais par l'impérialisme international et ses laquais du F.N.L.A.* ». La manifestation a rassemblé quelque trois mille personnes et a reçu le soutien du Mouvement démocratique populaire (M.D.P.), lié au parti communiste, de la Ligue d'union et d'action révolutionnaire (L.U.A.R.) et du front électoral communiste marxiste - léniniste (FEC-M.L.) La Maison de l'Angola, liée au M.P.L.A., a diffusé un communiqué dénonçant la « *passivité complice* » du général Silva Cardosi, haut commissaire portugais en Angola. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Guinée-Bissau

UNE TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT A ÉCHOUÉ

Une tentative de coup d'Etat a été déjouée à Bissau, a annoncé dimanche 30 mars un communiqué du sous-commissariat à l'information de Guinée-Bissau, qui précise : « *Il était également prévu le démantèlement du Parti africain de l'indépendance de la Guinée et des îles du Cap-Vert (P.A.I.G.C.) aux îles du Cap-Vert, avec l'intervention de forces extérieures si nécessaire.* »

Treize personnes ont été arrêtées pour « *tentative de liquidation physique des dirigeants du P.A.I.G.C. et de l'Etat* ». Les « traîtres », selon le communiqué, « *prévoyaient le succès de la tentative de coup d'Etat fasciste du 11 mars au Portugal* ». Le communiqué ajoute que « *plusieurs actions de sabotage économique étaient en cours* ».

Selon le quotidien portugais *Diario de Lisboa*, l'annonce de cet échec intervient au terme d'une vaste opération militaire marquée par six nuits de couvre-feu.

Parmi les personnes arrêtées figureraient huit anciens officiers des commandos africains de l'armée portugaise ainsi que deux anciens collaborateurs de la police politique (PIDE). MM. Manuel Gardete, ancien député guinéen à l'Assemblée législative de Lisbonne, et Fernando Lima, ancien président de l'Assemblée législative mise en place par l'ancien régime portugais à Bissau, ont également été arrêtés.

Les accusés comparaîtront devant un tribunal militaire pour haute trahison. — *(A.F.P., Reuter.)*

[Les commandos étaient des forces spéciales d'intervention formées de Guinéens, que les Portugais utilisaient comme troupes de choc contre les guérilleros du P. A. I. G. C. Très bien rémunérés, appartenant généralement à des tribus où le P. A. I. G. C. n'avait pas réussi à s'implanter, ces commandos avaient créé de graves difficultés aux troupes portugaises et à la nouvelle administration du P. A. I. G. C. lors de leur démobilisation, en août et septembre dernier.]

Sao-Tomé et Principe

- MM. GASTAO TOMES ET PEDRO UMBELINA, respectivement ministre du travail et de la justice dans le gouvernement de transition de l'ancienne province portugaise, ont été démis de leurs fonctions, samedi 29 mars, pour avoir « *tenté de plonger l'archipel dans le chaos.* » — *(Reuter.)*

OUTRE-MER

En Guadeloupe

LE PRÉFET DÉNONCE LES ACTIONS D'AGITATEURS

De retour à Pointre-à-Pitre, le dimanche 30 mars, au terme d'entretiens à Paris sur des accords concernant l'avenir de la Guadeloupe, le préfet du département, M. Jacques Le Cornec, a dénoncé « *les actions d'agitateurs politiques* » qui entravent le déroulement de la récolte de la canne à sucre. Après avoir reproché à des enseignants en vacances de débaucher par des menaces et des exactions les coupeurs de canne avec l'aide d'éléments extrémistes, M. Le Cornec a mis en garde « *les fauteurs de troubles et apprentis révolutionnaires* » contre « *la possibilité d'affrontements dont ils porteraient la responsabilité* », et lancé un appel aux élus politiques et aux dirigeants syndicaux, pour que la récolte reprenne dès mardi 1er avril. Il a, d'autre part, promis de rechercher, « *avec l'aide de tous* », l'amélioration des conditions de vie et de travail, « *à condition que soient respectés l'ordre, les libertés individuelles et la dignité des travailleurs guadeloupéens* ».

Le mouvement de revendications, qui a repris le 25 mars, s'est intensifié sur les lieux de la récolte dans la journée de vendredi. Un groupe de trois cent cinquante personnes s'est rendu dans diverses plantations, pour obliger, sous la menace, les coupeurs de canne à arrêter le travail. Dans la région du Blanchet, commune du Moule, cinq travailleurs ont été blessés, dont l'un a dû être hospitalisé. Certains participants à ces actions ont affirmé : « *Il ne s'agit plus de revendications mais de la révolte du peuple.* »

POLITIQUE

L'action de Georges Pompidou

(Suite de la première page.)

Cette rapidité de décision dans des circonstances difficiles allait de pair avec la ténacité, vertu qu'on lui reconnaît plus communément. Il mit cette ténacité au service de deux idées essentielles : une expansion rapide de l'économie française et le développement de la construction européenne, qui lui paraissait conforme à nos intérêts.

Enfin, cet infatigable travailleur avait un don, fondamental pour un homme d'Etat : ce don consistait à donner un éclairage nouveau à des problèmes déjà cent fois examinés par des techniciens ou par des hommes politiques et à distinguer d'un coup d'œil dans un dossier ce qui était absolument essentiel de ce qui était simplement important.

Peut-être est-ce ce qu'on appelle *a posteriori* le bon sens, mais lorsque cette qualité conduit à définir avant tout autre la façon dont un problème peut être posé, et donc celle dont il doit être résolu, elle acquiert une dimension supplémentaire singulièrement importante : dans les affaires de caractère économique, on peut trouver des exemples de cette façon nouvelle et originale de présenter un problème dans les déclarations de G. Pompidou sur le rôle de l'or dans les transactions entre les banques centrales et dans la façon dont il intégrait le problème du Marché commun agricole dans des perspectives mondiales tenant compte de la pénurie alimentaire qui menace l'ensemble de l'humanité.

Un état d'esprit

Après le dernier « sommet » de Paris, qui a marqué, avec la décision de rencontres informelles et *périodiques du Conseil européen* au niveau des chefs de gouvernement, un progrès important vers la mise en place pragmatique d'un exécutif européen, il n'est pas inutile d'examiner en quoi et comment le président Pompidou, héritier du gaullisme, mais désireux d'affirmer ses conceptions personnelles, a su privilégier le champ d'action européen de la France. Il s'agit là d'une action qui va au-delà des affaires économiques proprement dites et qui, dans le régime que nous nous sommes donné et où le président de la République détermine les grandes orientations de l'ensemble de la politique de notre pays, est essentielle à la compréhension de l'idée que l'on se fait de la France dans le monde.

M. Pompidou n'a en effet jamais cessé, avec une ténacité que son aversion pour l'emphase a généralement conduit à sous-estimer, et malgré un environnement international de plus en plus difficile, notamment dans le domaine monétaire, de se consacrer à la construction européenne. J'essaierai d'illustrer cet état d'esprit en examinant successivement ce que les diplomates ont appelé le maintien de l'acquis communautaire — c'est-à-dire tout d'abord, pour la France, la défense du Marché commun agricole — puis les conceptions monétaires de G. Pompidou, qui ont été dominées par la recherche constante — et, il faut bien le dire, très largement déçue, — malgré la montée des périls internationaux, d'une organisation monétaire de l'Europe.

Un mot encore pour éclairer la tonalité volontairement neutre de ce qui suit : il eût été facile — et il était tentant — de parsemer ce témoignage d'anecdotes et de confidences, car la conversation de G. Pompidou, souvent éblouissante, se caractérisait par de rares bonheurs dans l'expression. Je ne crois pas néanmoins qu'il eût aimé une telle façon de procéder car, par pudeur, mais aussi par orgueil, il répugnait à parler de lui-même et je ne pense pas qu'un de ses anciens collaborateurs puisse le faire à sa place.

Dans les quelques pages qui furent publiées après la mort du président de la République sous le titre *le Nœud gordien*, l'Europe n'a droit qu'à deux allusions discrètes : G. Pompidou « *souligne l'illusion de ceux qui voudraient substituer purement et simplement* (à l'idée de patrie) *la notion de l'Europe, notion qui n'a d'attrait pour la jeunesse que dans la mesure où elle reste abstraite et n'implique aucune obligation* ».

A cette tonalité gaullienne s'ajoute une réflexion du praticien de l'économie, mais là encore le Marché commun n'est mis en avant qu'en raison de ses vertus négatives. « *En acceptant le Marché commun* — écrit G. Pompidou, — *c'est-à-dire avant tout l'ouverture des frontières et la disparition des droits de douane, (...) la France a choisi d'entrer dans la concurrence internationale, et donc d'en accepter les risques et les lois.* »

L'un des derniers actes du premier ministre du général de Gaulle avait d'ailleurs consisté à tenir les engagements pris avec dix-huit mois d'avance par rapport au calendrier établi par le traité de Rome, en supprimant purement et simplement le 1er juillet 1968 — un mois après les événements de mai — tous les droits de douane entre la France et ses partenaires du Marché commun.

Or, contrastant avec la modestie des propos qui viennent d'être rappelés, la présidence de G. Pompidou a été jalonnée de *conférences européennes* fort solennelles : dès 1969, il fut à l'origine de la grand-messe de La Haye ; en 1972, il organisa le *Te Deum* de Paris; enfin, en décembre 1973, il joua un rôle essentiel, encore que plus discret, lors des vêpres de Copenhague.

Il n'y a pas là contradiction avec les écrits posthumes qui viennent d'être rappelés, mais simplement évolution dans le temps : on peut soutenir que pour G. Pompidou la construction européenne ne pouvait progresser qu'à partir de réalisations limitées, concrètes au point d'en être prosaïques, mais solides et réelles : tel est, évidemment, le cas de la politique agricole commune et de l'union douanière. Sous des apparences humbles et quotidiennes, quelque chose de très solide existe où tout est en germe sans que rien soit explicité : gestion commune, solidarité, transferts de souveraineté, voire « supra-nationalité ».

On peut également penser plus simplement que les remarques citées plus haut traduisent avant *tout l'honnêteté intellectuelle* de leur auteur : G. Pompidou ne voulait pas, en 1968-1969, s'avancer sur un terrain dont il n'était pas sûr et qu'il ne connaissait pas alors parfaitement.

Le président de la République fut d'ailleurs le premier des hommes d'Etat européens à tenter d'indiquer, dans sa conférence de presse du 21 janvier 1971, comment on pouvait concevoir la naissance d'un futur exécutif européen.

Ce ferme propos d'aboutir à une confédération européenne trouve une autre illustration dans l'accord que la France a donné, dès 1971, à la description du stade ultime de l'union économique et monétaire qui devait être atteint avant 1980.

Chemin faisant, G. Pompidou avait indiqué avec clarté qu'il était favorable à des transferts de souveraineté du plan national au plan communautaire, dans la mesure où ces transferts seraient justifiés par des raisons d'efficacité.

Enfin, il avait placé, dans le référendum d'avril 1972, sur un sujet européen — l'entrée de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark dans le Marché commun, — des espoirs tels que la déception, sans doute excessive, qu'il éprouva devant des résultats trop modestes à ses yeux, influa fortement sur la suite de son action, à la fois sur le plan extérieur et sur le plan intérieur.

JEAN-RENÉ BERNARD.

Prochain article :

AU-DELA DU « PRÉ CARRÉ »

LA SESSION PARLEMENTAIRE DE PRINTEMPS

M. Chirac demandera au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale

Avant l'ouverture de la session parlementaire de printemps — le 2 avril — l'agence France-Presse a publié une interview de M. Jacques Chirac sur les prochains travaux des deux Assemblées. Le premier ministre indique les projets de loi qui, parce qu'ils traduisent « *les grandes orientations de l'action réformatrice de l'Etat définies par le président de la République* », lui paraissent avoir le plus d'importance politique : « *le débat sur les options qui commandent la préparation du VIIe Plan, l'institution d'une taxe professionnelle en remplacement de la patente, la réforme du divorce, deux textes sur la procédure et le droit pénal concernant la détention provisoire, le juge unique, la grande et la petite délinquances, des textes relatifs à la condition féminine, la réforme de l'urbanisme et de la politique foncière, le statut du fermage, un texte sur la protection de la nature. Dans le domaine social et culturel, des textes portant réforme de la condition pénitentiaire, la généralisation de la sécurité sociale, les mesures en faveur des handicapés, la réforme de l'affichage et de la publicité en matière de presse et de cinéma et l'extension de la sécurité sociale aux écrivains et artistes.*

» *Trois autres textes importants demandent une mise au point qui pourrait faire reporter le débat à la session d'automne : il s'agit du statut de Paris et de la région parisienne, de la réforme du système éducatif, enfin de la loi sur la promotion du sport.* »

M. Chirac indique qu'il a l'intention d'utiliser la disposition constitutionnelle qui permet au premier ministre de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale, car, précise-t-il, « *il me paraît normal que le Sénat ait l'opportunité d'exercer son rôle dans les institutions. Les modalités de cette déclaration, suivie d'un vote, devront être définies en ce qui concerne son contenu et le moment choisi par le gouvernement* ».

Pour le reste — et alors que le groupe communiste réclame un débat de politique générale dès l'ouverture de la session, faute de quoi il déposera une motion de censure, — le premier ministre s'engage à proposer des débats, à la faveur de questions orales, notamment, sur la politique étrangère, les problèmes de la presse, la politique énergétique, l'emploi, les finances locales. M. Chirac n'envisage pas de convoquer une session extraordinaire ni de proposer un texte de loi réglementant le droit de grève.

« *Il y a*, observe-t-il, *plusieurs textes qui réglementent le droit de grève dans le secteur public, par exemple pour la police ou la navigation aérienne. Mais ce qui importe, c'est que les conflits dans ces secteurs soient réglés par la négociation. Le gouvernement va d'ailleurs plus loin en essayant de prévenir les conflits : c'est tout l'objet de sa politique contractuelle. Il n'y a donc pas lieu d'envisager un projet de loi dans ce domaine.* »

MORT D'HENRI BOUCOIRAN PRÉFET DE L'AIN

On annonce le décès à l'issue d'une longue maladie d'Henri Boucoiran, préfet de l'Ain, survenu le samedi 29 mars à Bourg-en-Bresse.

[Né le 20 septembre 1913 à Moussac (Gard), Henri Boucoiran était licencié en droit. Rédacteur à la préfecture du Gard de 1936 à 1939, prisonnier en 1939, il est libéré en 1942. Nommé alors commissaire de police, il milite au sein du réseau de résistance Nap (Noyautage des administrations publiques), prenant tous les risques pour soustraire aux autorités allemandes des résistants arrêtés, pour organiser des évasions, fournir des faux papiers et renseigner les clandestins. Son action lui vaut bientôt d'être à son tour arrêté par la Gestapo, longuement interrogé et déporté à Buchenwald, puis à Flossenburg.

Après la guerre, il poursuit sa carrière dans la police et en 1958 est promu chef du service central de la police de l'air, des frontières et des chemins de fer. Contrôleur général en 1959, il devient directeur adjoint des renseignements généraux de la sûreté nationale en 1962 et directeur de ce service en 1963. Nommé préfet de Lot-et-Garonne en 1968, il était préfet de l'Ain depuis mai 1973.]

Selon le « Sunday Times »

M. GISCARD D'ESTAING EST « UN PRODUIT SANS DÉFAUT DE LA CLASSE DIRIGEANTE FRANÇAISE »

Le « Sunday Times Magazine », supplément illustré du « Sunday Times », publié dimanche 30 mars à Londres, consacre vingt-deux pages à M. Valéry Giscard d'Estaing. Sous le titre « De la classe », l'auteur de l'article, M. Godfrey Hodgson, qui a rencontré le président français, s'attache à montrer comment ce dernier est « un produit sans défaut de la classe dirigeante française ».

« Il y a trois élites en France, écrit M. Hodgson, celle du sang, le faubourg Saint-Germain ; celle de l'argent, le seizième arrondissement de Paris, et celle de l'esprit, l'Ecole nationale d'administration. Valéry Giscard d'Estaing appartient aux trois.

» Giscard me fait penser à un homme du siècle des Lumières, plein d'intelligence et de sensibilité, de *paradoxes et de doutes*, conclut l'auteur de l'article. Mais ce qu'il essaye de faire va au-delà de ce qui est nécessaire pour prouver qu'il n'est pas un homme de droite. » — (A. F. P.)

Une « soirée jeunes cadres » à Tours pour le chef de l'État

M. Valéry Giscard d'Estaing a dîné dimanche soir 30 mars, pour la troisième fois, dans une famille française. Après Paris le 22 janvier et les Yvelines le 28 février, c'est la ville de Tours qui a été choisie par le chef de l'Etat.

De notre correspondant

TOURS. — *C'est une « soirée jeunes cadres » qu'a vécue le dimanche de Pâques M. Valéry Giscard d'Estaing accompagné de son épouse, en acceptant d'aller dîner à Tours chez M. et Mme Bourgeois, un couple d'une trentaine d'années.*

Directeur commercial d'une entreprise de négoce en matériaux de construction, ancien secrétaire de la jeune chambre économique de Touraine, M. Gérard Bourgeois avait écrit, il y a tout juste trois semaines, à l'Elysée pour convier le président. « C'est mon épouse, Magali, et mon petit garçon, Fabrice, qui m'ont *poussé à le faire.* Mardi dernier, nous avons reçu une lettre accusant réception de notre invitation, puis un appel téléphonique nous a précisé que ce serait pour le dimanche de Pâques. J'ai d'abord cru à un canular, mais la visite, le lendemain, d'une attachée de l'Elysée, a levé en nous tous les doutes. »

Le doute tenaillait cependant encore les huit autres invités — parents et amis — de Gérard et Magali Bourgeois, lorsque dimanche soir, à 20 h. 30, M. et Mme Giscard d'Estaing sont entrés dans l'appartement au deuxième étage d'un immeuble, 2, rue Port-Feu-Hugon, à Tours, tout près des rives de la Loire. Le président avait un quart d'heure de retard. En effet, pour venir de sa propriété d'Authon (Loir-et-Cher) au volant d'une 504, M. Giscard d'Estaing avait dû affronter une route enneigée.

Très vite, le chef de l'Etat a mis tout le monde à l'aise. « J'ai été ravie, enchantée de la soirée », *raconte Mme Geneuil, la maman de Mme Bourgeois, qui était venue de Nice chez ses enfants spécialement pour cette soirée.* « J'ai été impressionnée par sa gentillesse, sa simplicité et son amabilité. Il fait tout pour que ceux qui ont l'habitude du monde et ceux qui l'ont moins trouvent un terrain d'entente. »

Au menu : bar sauce tartare, geline de Touraine en volaille, salade mimosa, plateau de fromages et œuf de Pâques fait de glace et de nougatine, accompagné de vin d'Alsace et de bordeaux.

M. et Mme Bourgeois ont un peu de peine, lundi matin, à se souvenir de tous les sujets qui ont alimenté la conversation. Très peu de politique en tout cas, si ce n'est une évocation du face-à-face de la campagne électorale avec M. François Mitterrand. M. Giscard d'Estaing, à ce propos, évoquant sa dernière causerie au coin du feu, a affirmé que ce qui l'agaçait le plus avant de paraître à la télévision, c'était de devoir se maquiller. On a parlé aussi du rôle de la femme et de la natalité française. Mme Bourgeois attend un second enfant pour bientôt.

Il était minuit vingt lorsque le couple présidentiel a quitté ses hôtes et regagné la 504 qui n'avait d'autre escorte qu'une seconde voiture de secours. Le président avait dit au cours de la soirée qu'il ne croyait pas à l'efficacité d'une imposante garde du corps. « Regardez, *a-t-il dit*, l'exemple du roi Fayçal, ce ne sont pas les mesures de protection qui manquaient autour de sa personne. »

Enfin, sur le livre Aujourd'hui et demain, la crise, *au chapitre* « La mondialisation de la pensée », *qui reproduit une intervention du président de la République au colloque Biologie et Devenir de l'homme, en septembre dernier, M. Valéry Giscard d'Estaing a écrit cette dédicace à l'attention de M. Bourgeois :* « En souvenir d'un dîner très amical et souriant. 30 mars 1975. »

BERNARD POUPEL.

LÉGION D'HONNEUR

GRANDE CHANCELLERIE

Est promu *commandeur* :

M. Fernand Nouvion, ingénieur général honoraire de la S.N.C.F.

Sont promus *officiers* :

MM. Robert Bruyneel, administrateur civil au ministère de la défense ; Pierre Fauconnier, directeur à la direction des monnaies et médailles ; Franck Garrigue, directeur départemental de la protection civile ; Pierre Salomon, proviseur honoraire ; Paul Viard, professeur honoraire à la faculté de droit et des sciences économiques de Lille.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Kléber Billon, directeur du centre hospitalier de Troyes ; Daniel Courtin, inspecteur de l'enseignement primaire honoraire ; Bernard Deduit, trésorier de l'Union des médaillés militaires des forces françaises en Allemagne ; Paul Fonteuil, brigadier-chef à la préfecture de police ; Paul Griveaud, entomologiste ; Robert Lenat, professeur de lycée ; Mme Odette Baulet, inspectrice départementale honoraire de l'éducation nationale ; MM. Louis Mareu, inspecteur à la S.N.C.F. ; Joseph Poissonnier, ingénieur principal honoraire à la S.N.C.F.

PREMIER MINISTRE

Sont promus *commandeurs* :

Mme Dangel, dite Béatrice Bretty, sociétaire de la Comédie-Française en retraite ; Mgr Alfred Daumas, protonotaire apostolique à Nice ; Jean-Marie Legrand, dit Jean Nohain, producteur de télévision.

Sont promus *officiers* :

MM. Charles Couadou, membre du comité directeur de la Fédération française de rugby ; Henri Ferber, sous-directeur à la direction de la documentation ; Eugène Forget, président d'honneur de la F.N.S.E.A. ; Mme Edmée Géraud, administrateur civil au ministère de la santé ; M. Claude de Peyron, directeur commercial.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Marie Bordage, ancien député, conseiller général des Deux-Sèvres ; Mlle Antoinette Butte, fondatrice de la communauté de Pomeyrol ; Mme Anne-Marie Dupuy, conseiller d'État ; MM. Etienne Hinsberger, ancien député, Georges Magadoux, maître émailleur ; Pierre Meyer, secrétaire général de la fédération nationale F.O. des V.R.P. ; Henri Mourdie, notaire ; Mme Thérèse Bouquerol, chargée de recherches à l'INRA ; MM. Louis Scelland, secrétaire général des Journaux officiels ; l'abbé Philippe Schneider ; Augustin de Vestèie, maire de Montdauphin ; Michel Vittori, conseiller économique et social, maire de Trévoux.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Est promu *officier* :

M. Louis Puissant, maire de Vesly.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Robert Lafosse, avocat ; Jean-Louis Lesena, chef de service adjoint à la questure du Sénat.

FONCTION PUBLIQUE

Est promu *officier* :

M. Jean Terrasse, professeur à la faculté de médecine de Clermont-Ferrand.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Marcel Corre, maire de Busset ; André Lambert, attaché principal d'administration centrale.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Est promu *officier* :

M. Robert Lang, président d'une association pour la formation continue.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Aloyse Bossert, représentant d'une chambre des métiers ; Isidore Frankforter, P.-D.G. de société.

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Est promu *officier* :

M. Jean-Paul Pourcel, chef du service de contrôle des programmes.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Lucien Chailiot, journaliste ; Albert Garrigues, directeur du journal *la Vie corrézienne*.

CONDITION FÉMININE

Sont nommées *chevaliers* :

Mmes Suzanne Barrillon, dite Lamotte-Barrillon, chef de service à l'hôpital Louis-Mourier, à Colombes ; Roberte Le Dantec, militante syndicaliste.

INTÉRIEUR

Est promu *commandeur* :

M. Jean Taulelle, préfet de Paris.

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Bazile, président de tribunal administratif en retraite ; Paul Camous, préfet de la région Pays de Loire ; Jehan Carayon, inspecteur général de l'administration ; Joseph, dit Joël Chotard, maire de Grézieu-la-Varenne ; Roger Dellencourt, conseill. général du Calvados ; Pierre Dupuy, préfet hors cadre ; Joseph El Koubi, chargé de mission à la DATAR ; Jean Ferrier, maire de Cormeilles-en-Parisis ; Mme Marie Lacore, ancien sous-secrétaire d'État à la protection de l'enfance ; MM. Marcel Magimel, inspecteur général honoraire de la police nationale ; Maurice Ramay, maire de Luriecq (Loire) ; Emmanuel de Zelicourt, sous-préfet de Montluçon.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Henriette de Grammont de Crillon, maire de Rethondes (Oise) ; MM. Pierre Aguiton, conseiller juridique au cabinet du ministre d'État ; Jean Amet, préfet de la Savoie ; Adrien Arnould, ancien député, vice-président du conseil régional de Lorraine, conseiller général de la Moselle ; Albert Artilland, conseiller général du Vaucluse, maire de Bedoin ; René Bayet, adjoint au maire de Lyon ; Mlle Henriette Bellanger, directeur de l'administration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis ; MM. Maurice Bereiziat, chef pilote à la base d'hydravions de Marignane ; Daniel Berthelot, conseiller au tribunal administratif de Versailles ; Marcel Boulégue, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Camille Bouvier, commissaire divisionnaire à la préfecture de police ; André de Boysson, conseiller général des Hautes-Pyrénées, maire de Bagnères-de-Bigorre ; Georges Cailliau, ancien député, maire de Nérac ; Benjamin Catry, ancien député, maire d'Arques ; Mme Christine d'Huriel de Bartillat, maire de Saligny-sur-Roudon ; MM. l'abbé Francis Connan ; Jean Conorton, commissaire divisionnaire ; Jean Daubriac, administrateur à l'administration centrale ; Michel Desplanques, secrétaire général du conseil général de la Manche ; Pierre Dumas, ancien ministre, maire de Chambéry.

Mme Georgette Renard, maire de l'Habid (Eure) ; MM. Alain Gérolami, préfet de la Mayenne ; Charles Ginesy, maire de Péone ; Jacques Guerin, sous-préfet de Bastia ; Pierre Guichard, ancien conseiller général de la Gironde ; Paul Haranger, maire de La Chapelle-en-Vexin ; Jean Hilger, commissaire divisionnaire à Strasbourg ; François Lafon, contrôleur général de la police ; Michel Laloux, maire de Louvroil (Nord) ; Jacques Letarouilly, adjoint au maire de Deauville ; Maurice Loisel, maire de Landivy (Mayenne) ; Théophile Lombard, conseiller régional Provence-Côte d'Azur ; Raymond Lopez, brigadier-chef de police ; Jean Lovato, ancien député, conseiller général de la Dordogne ; Fernand Mathieux, contrôleur général de la police à Marseille ; André Mignon, maire de Châtenay-Malabry ; Marie Rabeyrolles, maire des Lilas ; Mlle Marie Sébal, maire de Flaujac-Poujols ; M. Gilbert Simonnet, maire de Chauffry (Seine-et-Marne) ; Mme Antoinette Cayla, maire de Druelle (Aveyron) ; MM. Charles Tonnelline, maire de Feucherolles (Yvelines) ; Pierre Verbrugghe, sous-préfet de Thionville ; Charles Vergne, ingénieur en chef des services techniques de Rennes.

JUSTICE

Est promu *commandeur* :

M. Georges Thirion, conseiller à la Cour de cassation.

Sont promus *officiers* :

MM. Henri Bilger, président de chambre à Nancy ; Pierre Bolut, notaire ; Jean Brocherieux, avocat général à Dijon ; Maurice Bruneau, président du tribunal de Nanterre ; Jacques Charrier, premier président de la cour de Douai ; Robert Dupertuys, premier président de la cour de Saint-Denis-de-la-Réunion ; Lucien Langlois, avocat général à Paris ; Albert Naud, avocat à Paris ; Jean Ravanel, conseiller d'État ; Pierre Souquès, directeur du service des procès-verbaux du Sénat ; Pierre Vellieux, conseiller à la Cour de cassation ; Charles Villotte, avocat à Paris ; Pierre Voisenet, conseiller à la Cour de cassation.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Paul Bonniol, magistrat détaché au Cameroun ; Etienne Bourge, substitut général à Lyon ; Pierre Cassagne, conseiller à Paris ; Jean Dardel, premier substitut à Paris ; Fernand Delamarche, avocat à Besançon ; André Desplan, substitut général à Amiens ; Henri Dontenwille, procureur de la République à Bordeaux ; Emile Dubuis, avocat à Bourg-en-Bresse ; Louis Dugois, ancien président du tribunal de commerce de Grenoble ; René Duquenne, huissier à Paris ; Charles Duval, notaire honoraire ; André Fallotin, avocat à Clermont-Ferrand ; Jacques Guilhem, président de chambre à Chambéry ; René Haulon, vice-président à Paris ; Jean Héraud, conseiller à Caen ; Raymond Legay, notaire ; Paul Lowe, conseiller à Rouen ; Hervé Maba, conseiller à Douai ; Mme Marcelle Polge de Combret, avocat à Paris ; M. Jean Maugein, conseiller à Aix-en-Provence ; Mme Marie Ades, directeur du service de la documentation étrangère à l'Assemblée nationale ; MM. Robert Murciano, secrétaire-greffier en chef de la cour de Poitiers ; Edouard Philippon, conseiller à Fort-de-France ; Roger Pollet, premier juge des enfants à Créteil ; Mlle Nicole Pradain, premier substitut à l'administration centrale ; MM. Jacques Rameau, substitut général à Rennes ; Paul Ryziger, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation ; Jérôme Sauerwein, avocat à Paris ; Mme Suzanne Grévisse, maître des requêtes au Conseil d'État ; MM. Jean Sigaut, commissaire aux comptes ; Pierre Vallois, administrateur au Sénat.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Est promu *commandeur* :

M. Jean Jurgensen, ambassadeur en Inde.

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Gorse, ancien ministre, ministre plénipotentiaire ; François Valéry, chef de la mission française à l'O.C.D.E. ; Roger Vincenot, conseiller des affaires étrangères ; Claude Escoffier, président de société en Grande-Bretagne ; Michel Etlin, administrateur de sociétés au Brésil ; Edmond Louit, ancien directeur de société ; Roger Milliex, directeur du centre culturel franco-italien de Gênes ; Martial Rungs, médecin à Rabat.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jacques Andréani, ministre plénipotentiaire ; Yvan Bastouil, conseiller à l'ambassade de France au Zaïre ; Mme Simone Bertiaux ; chancelier à l'administration centrale ; MM. Pierre-Louis Blanc, conseiller culturel en Grande-Bretagne ; Jacques Bourgoin, ambassadeur au Bahrein ; Robert Oddos, conseiller des affaires étrangères ; Alexis Rygaloff, conseiller culturel à l'ambassade de France au Japon ; René de Saint Légier de la Sausaye, ministre plénipotentiaire ; Raymond Becker, sous-directeur de banque ; Jean Bes, administrateur de sociétés ; Alexandre Calame, professeur de français à Berkeley ; René Camus, président de société ; Jacques Couniot, chirurgien chef à Oran ; Roger Fouilloux, administrateur de sociétés ; Mme Andrée Häger, professeur de français en R.F.A. ; MM. André Hailiot, président de société ; le Révérend Père Jacques Jomier, professeur au Caire ; Honoré Joubert, magistrat au Laos ; René Maheu, ancien directeur général de l'Unesco ; Denis Marie d'Avigneau, directeur général de société ; Alexis Maurin, proviseur du lycée Descartes, à Phnom-Penh ; Octave Seguin, ancien agriculteur au Maroc ; le Révérend Père René Valade Robert ; Maurice Vidal, directeur de l'urbanisme de Monaco.

ÉCONOMIE ET FINANCES

Est promu *commandeur* :

M. Philippe Le Conte, président de chambre à la Cour des comptes.

Sont promus *officiers* :

MM. Robert Beineix, vice-président des Assurances générales de France ; Philippe Huet, inspecteur général des finances ; Raymond Lartisien, vice-président délégué général du Syndicat national des fabricants de ciments et de chaux ; René Laurent, délégué général de l'Union nationale des caisses d'épargne ; Roger Malafosse, trésorier-payeur général des Hauts-de-Seine ; Mme Augusta Mouchet, administrateur civil ; M. Pierre Préfol, inspecteur général de l'économie nationale.

Sont nommés *chevaliers* :

Mlle Jacqueline Aubert, directeur adjoint à la Fédération française des sociétés d'assurances ; Mme Edwige Pasté, agent d'administration principal des impôts à Mulhouse ; MM. Jacques Bourgeois-Gavardin, administrateur général de société ; Roger Caumeil, ancien président du Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables ; Pierre Cortesse, directeur de la prévision ; Daniel Déguen, directeur général de la caisse des marchés de l'État ; Etienne Delaporte, chef de service à l'administration centrale ; Marius Gotti, directeur à la Société générale ; Mikaël Hagopian, administrateur directeur général d'une compagnie de réassurances ; Georges Hamant, agent de change à Paris ; Jean Kervella, président de caisse d'épargne ; Jean Klentz, inspecteur des finances ; Maurice Lardi, contrôleur d'État ; Jacques Leclère, directeur des services fiscaux à Nancy ; Paul Maraval, conseiller commercial ; Alfred Mathieu, directeur du commerce intérieur et des prix à Colmar ; Pierre Pochat, sous-directeur à la Caisse des dépôts ; Jean Pommier, directeur général adjoint de sociétés d'assurances ; René Saurel, directeur des douanes à Nancy ; Fernand Troussey, receveur des finances à Quimper ; Jean Villechaise, P.-D.G. de sociétés ; Henri Wallon, président d'une société de banque.

DÉFENSE

Sont promus *officiers* :

MM. Joseph Guigonis, directeur commercial de société ; André Poyer, administrateur civil.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Baptiste Cubizolles, agent au ministère ; Robert Witsenhausen-Adelmann, directeur de société.

ÉDUCATION

Est promu *comandeur* :

M. Jean Fourastié, membre de l'Institut.

Sont nommés *officiers* :

Mme Marie-Thérèse Fauconnet, ancienne directrice de lycée ; MM. Maurice Grangié, inspecteur d'académie ; Georges Holderith, inspecteur général ; Paul Jacober, intendant du lycée Montaigne ; Jean Poly, inspecteur général.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. André Baessa, inspecteur général ; Pierre Chanut, directeur d'une école normale d'instituteurs ; Edmond Châteauneuf, censeur à Bordeaux ; Mme Denyse Rollet, conseiller de l'enseignement technologique ; M. Marcel Dénis, directeur de l'école de la meunerie ; Mmes Jeanine Joubert, inspectrice départementale de l'éducation nationale ; Laurenza Soulier, directrice de collège d'enseignement secondaire ; MM. Georges François, professeur agrégé ; Pierre Garrigue, chef de service au ministère ; Mme Elisabeth Teissonière, directrice de lycée à Montmorency ; MM. Augustin Grimm, professeur à Metz ; Raymond Létoquart, inspecteur pédagogique à Versailles ; Ariste Mongin, directeur de collège d'enseignement technique ; Emile Orreindy, inspecteur d'académie ; Robert Pajot, inspecteur général ; André Piedallu, directeur de la M.G.E.N. en Eure-et-Loir ; Pierre Quentin, inspecteur de l'administration, chef de cabinet ; Mme Alice Seité, recteur de l'académie de Reims ; M. Jean Taillé, inspecteur pédagogique régional à Nantes ; Mme Marie-Louise Lasne, inspectrice de l'académie de Paris.

COOPÉRATION

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Languillon, directeur de l'institut de léprologie de Dakar ; Jean-Marie Morin, directeur d'une compagnie en Haute-Volta ; Camille Roussel, directeur de compagnie à Pointe-Noire.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Gabriel Baron, administrateur civil ; Maurice Beaumont, chef de bureau à l'ambassade de France en Côte-d'Ivoire ; le révérend père Michel Convers, missionnaire en Côte-d'Ivoire ; Jacques Houyvet, directeur à la Compagnie togolaise des mines du Bénin ; Hervé Pinet, administrateur directeur général de société ; Jacques Raymond, chef de service au bureau d'études des postes et télécommunications d'outre-mer ; Louis Sauger, directeur à l'Institut des recherches agronomiques au Sénégal ; le révérend père Jean Schaub, missionnaire au Congo ; Jean Versiere, administrateur civil ; Louis Vielh, directeur de la caisse centrale de coopération économique à Bamako.

ÉQUIPEMENT

Sont promus *officiers* :

M. Henri Boissin, ingénieur général des services techniques de la ville de Paris ; Mlle Edmée Crivelli, administrateur civil ; MM. Jean Irion, P.-D.G. de société ; René Lamigeon, président de la Fédération nationale du bâtiment ; Raymond Perret, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Fernand Ramel, ingénieur général des ponts et chaussées ; Robert Semaille, entrepreneur de bâtiment.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Serge Basset, directeur à la Société centrale immobilière de la caisse des dépôts ; Denis Beaulieu, P.-D.G. de société ; Jean Beili-Riz, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Jacques Couchet, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Robert Dussart, directeur à la préfecture de Paris ; Jacques Estienne, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Roger Fraisse, président du conseil régional de l'ordre des architectes ; Camille Juglar, président d'une société d'H.L.M. ; Gérard-Marie Saint-Germain, chef de service administratif à la Guadeloupe ; Emile Martet, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État ; Guy Pezin, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Daniel Ponchon, P.-D.G. de sociétés ; Mme Lucette Ranger, administrateur civil à l'administration centrale ; MM. Marcel Sauvage, directeur d'entreprises de bâtiment ; Henri Souque, administrateur délégué de l'office public d'H.L.M. de Paris ; Roger Tenaud, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

AGRICULTURE

Est promu *commandeur* :

M. Philippe Le Coq de Kerland, président du Salon international de l'alimentation.

Sont promus *officiers* :

MM. Gérard Bauche, président de société sucrière ; Francis Cabasson, ingénieur général du génie rural ; Pierre Le Floch, fondateur du collège agricole des Saints-Anges ; Henri Massiani, vice-président de l'institut technique français de la betterave industrielle ; Charles Thibault, directeur de recherches à l'I.N.R.A.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Albert Astier, directeur départemental de l'agriculture ; Louis Baixas, président d'une fédération de la mutualité agricole ; Mme Anne-Marie Monfort, ancienne exploitante agricole.

MM. Arthur Charles, président d'une chambre d'agriculture ; Amédée Cotte, professeur ; Roland Darves-Bornoz, ingénieur en chef du génie rural ; Jean Deniel, secrétaire général de la commission de l'élevage ; André Déperras, ingénieur général d'agronomie ; Joseph Devriese, vice-président de la société centrale canine ; Louis Gaultier, chef des services régionaux de l'ONIC ; Michel Grandemange, P.-D.G. de sociétés ; Jean Hoguet, inspecteur divisionnaire des lois sociales en agriculture ; Jean-Pierre Kahn, directeur d'une caisse de mutualité sociale agricole ; André Laurent, président de la confédération nationale pour l'aménagement rural ; Yves Le Floc'h, président d'une caisse régionale de crédit agricole ; Jean-Baptiste Lefranc, président d'une caisse mutuelle de réassurances agricoles ; Claude Monnier, président du syndicat des déshydrateurs ; Aimé Pages, agent supérieur à l'administration centrale ; Pierre Perromat, président de l'INAO ; Bernard Tibi, directeur à la caisse de crédit agricole ; Mme Marie-Rose Pestre, représentante des associations familiales à la mutualité agricole.

QUALITÉ DE LA VIE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Paul Calassi, ancien adjoint au maire de Poggio d'Oletta ; Charles Maisonabe, président d'une fédération de chasseurs ; Marc Pechenart, président-directeur général de société ; Jacques Roubinet, directeur de l'Agence financière de bassin Adour-Garonne ; Paul Tenaillon, président de la commission des travaux du comité de bassin Seine-Normandie.

JEUNESSE ET SPORTS

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Robert Bauer, médecin ; André Despinette, président de l'Union des foyers de jeunes travailleurs ; Jacques Dumas, président de la Confédération mondiale des activités subaquatiques ; Ignace Heinrich, ancien champion de décathlon ; Michel Masson, chef du bureau des associations à la direction de la jeunesse.

TOURISME

Est promu *officier* :

M. Henri Jeux, président-directeur général de société.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Roger Donval, président d'office municipal du tourisme ; Pierre Jammet, directeur général d'un hôtel ; Mme Marie-Andrée Rieffel, délégué régional au tourisme.

TRAVAIL

Est promu *commandeur* :

M. Paul Noddings, président de l'UNAF.

Sont promus *officiers* :

MM. Paul Dumortier, président d'un comité d'amitié franco-africaine ; Georges Gil, directeur des services sociaux de l'A.P.B. ; Marcel Granoux, président du Syndicat national des secrétaires des conseils de prud'hommes ; Pierre Villeneuve, entrepreneur du bâtiment.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jacques Baudry, président d'un conseil d'administration de l'U.R.S.S.A.F. ; Roger Beigbeder, médecin du travail ; Mme Andrée Allegrier, P.-D. G. de société ; MM. Jean Chazelle, président d'une union départementale des associations familiales ; Gilbert Coquerelle, chef de centre régional de l'Agence nationale pour l'emploi ; Jacques Dubois, secrétaire confédéral de la C.G.C. ; François Durif, vice-président de syndicat professionnel ; Marcel Gonssard, président d'un conseil d'administration de l'U.R.S.S.A.F. ; Louis Gros-Desormeaux, inspecteur des affaires sociales ; Mlle Madeleine Lucquin, sous-directeur honoraire de la Sécurité sociale ; MM. Jean-Luc Martin, président du syndicat national des annuaires ; Ellen Michaud, directeur adjoint d'une classe nationale d'assurance vieillesse ; René Michaud, industriel en textiles ; Olivier Millereau, président d'union départementale des sociétés mutualistes ; Maurice Piquerez, vice-président de section du conseil des prud'hommes de Paris ; Jacques Ribas, conseiller d'État ; Mlle Joanine Roy, chef de la rubrique sociale du *Monde* ; MM. Roger Teulade, médecin-chef d'une caisse primaire d'assurance-maladie ; Roland Vevaud, président adjoint de la société des meilleurs ouvriers de France.

SANTÉ

Est promu *commandeur* :

M. Jean Hamburger, médecin-chef à Necker.

Sont promus *officiers* :

Mme Germaine Poinso-Chapuis, ancien ministre ; MM. André Djourno, médecin biologiste ; René Fauvert, professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris ; Charles Gros, professeur, directeur d'une clinique de radiologie ; Mme Anne Carré, fondatrice de l'association d'aide matérielle et morale aux inadaptés sociaux ; M. Gaston Meyniel, doyen de faculté de médecine.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Maurice Aubert, directeur d'un groupe de recherches de biologie et d'océanographie médicale ; Jean-Pierre Blanchet, chirurgien-dentiste ; Paul Calsac, docteur en médecine ; Mme Germaine Vandecranne, directrice d'école technique ; M. Georges Comiti, directeur de centre hospitalier ; Mme Nathalie Masse, directeur d'enseignements ; MM. Jacques Dézoteux, médecin-chef d'hôpital ; Jacques Fontaine, directeur de l'école nationale pour déficients visuels ; Théodore Julia, secrétaire général d'un centre régional de l'enfance ; André Lacaze, sous-directeur de l'aide sociale à l'enfance à la préfecture de Paris ; Philippe Laudat, directeur scientifique de l'INSERM ; Mme Thérèse Lemperière, médecin-chef de service de psychiatrie.

Mme Emilie Maiffret, en religion sœur Emmanuel, surveillante de centre hospitalier ; Mme Thérèse Boreau-Monghal, médecin ; MM. Michel Postel, chirurgien des hôpitaux ; Maurice Rapin, doyen de la faculté de médecine de Créteil ; Gaston Bonga, chirurgien-dentiste ; Gabriel Segretain, professeur à l'Institut Pasteur ; Georges Sizlez de Longeville, administrateur d'écoles d'handicapés physiques ; Adolphe Steg, chirurgien ; Jean Toureille, directeur départemental de l'action sanitaire et sociale ; Jacques Villiaumey, médecin-chef de l'hôpital Henri-Mondor ; Robert Fauve, professeur à l'Institut Pasteur.

INDUSTRIE ET RECHERCHE

Est promu *commandeur* :

M. André Bouillot, vice-président d'une entreprise pétrolière.

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Descours, P.-D.G. d'une société de fabrication de chaussures ; Seneor Gattegno, conseiller en organisation ; Jean Hüe de la Colombe, directeur général de sociétés sidérurgiques ; Mme Simonne Richard, P.-D.G. de l'école Violet.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Claude Achille, directeur général d'une société de produits chimiques ; Maurice Bosquet, directeur général adjoint d'une fabrique de véhicules utilitaires ; Philippe Boulin, directeur général d'une société métallurgique ; Guy Boutier, directeur général adjoint d'un groupe industriel ; Joseph Chapuy, directeur adjoint de la production transport d'Électricité de France ; Joseph Csech, directeur général d'une compagnie d'automatisme ; Maurice Dumons, directeur des services administratifs d'une chambre de commerce et d'industrie ; Mmes Marie Jeannot, président-directeur général de sociétés électroniques industrielles ; Jeanne Noé, président-directeur général de sociétés électroniques ; MM. Michel Horgnies, ingénieur en chef des mines ; Julien Martin, président du directoire des Mines de potasse d'Alsace ; René Meesemaecker, secrétaire général d'une société de construction d'automobiles ; Mlle Raymonde Moulin, directeur de recherche au C.N.R.S. ; MM. Jean Moussu, secrétaire général des Houillères du bassin de Lorraine ; Jacques Petitmengin, président du directoire de la Société chimique des charbonnages ; Pierre Ranguen, président-directeur général de sociétés ; Gérard Thiriez, directeur général d'une société de textile ; André Tible, industriel ; Mlle Jacqueline Vaudois, directeur général adjoint d'une société ; Mme Yvette Dupuis, président du conseil d'administration d'une fabrique de meubles ; M. Claude Sarre, président-directeur général d'une société laitière.

COMMERCE ET ARTISANAT

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Chaudieu, président d'une école professionnelle ; Jacques Lenfant, président d'honneur du Groupe des bijoutiers-joailliers.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Gérard Baert, président de la Confédération nationale de la charcuterie ; André Defontaine, président d'une chambre de commerce et d'industrie ; François Le Chevalier, président d'une chambre de commerce et d'industrie ; Georges Naudet, administrateur d'un grand magasin ; Mme Marie Auger, président d'un syndicat artisanal ; MM. Jean Rodes, conseiller de tribunal administratif ; Marcel Rondeau, commissaire général du Salon international de la photographie ; Jean Valentin, président du comité de la Foire de Dijon.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Est promu *officier* :

M. Jean Painvin, président-directeur général de sociétés.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Charles Beck, président-directeur général de société ; André Bernard de Montessus de Ballore, secrétaire général de la Compagnie française pour la diffusion des techniques ; Michel Engrand, président-directeur général de société ; Jean Giniaux, industriel ; Pierre Lecrubier, directeur de banque ; Adrien Verger, industriel.

ANCIENS COMBATTANTS

Est promu *commandeur* :

M. Edgar Braun, vice-président des Anciens de la division Leclerc.

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Destray, secrétaire d'une association d'anciens combattants ; Ernest Goutodier, président national adjoint de l'Association des mutilés de guerre ; Philippe Paraclet vice-président d'une union départementale de médaillés militaires ; l'abbé Félix Viallet, membre de l'Association des prêtres anciens combattants ; André Vollet, secrétaire général de l'Association d'anciens combattants de la Résistance ; Marcel Voltz, président d'une amicale d'anciens de la Résistance.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Aristide Aubert, trésorier fondateur d'une association de mutilés des yeux de guerre ; Robert Bouchez, trésorier d'une association d'anciens combattants ; Léon Delcominette, membre d'une association d'anciens combattants ; Charles François, président honoraire d'une amicale d'anciens combattants ; Mme Marie de Gaulle, épouse Cailliau, déléguée départementale de l'Association des déportés et internés de la Résistance.

MM. Jean Hadey, président d'une section de l'Association des Français libres ; Michel Hoguet, membre de l'amicale des parlementaires anciens combattants ; Louis Huser, président d'une section de l'Union nationale des évadés de guerre et passeurs ; le chanoine René Lafarge, vice-président d'une société mutualiste de combattants prisonniers ; Jean Le Normand, président d'une section des combattants volontaires ; Marcel Lutz, trésorier général d'une section des amicales de réseaux de la France combattante ; Eugène Machard, président d'une section de l'Union des mutilés et combattants ; Raymond Mario, président fondateur d'une association d'anciens combattants ; Jean Monnier, président fondateur d'une association d'anciens combattants ; Raymond Olive, secrétaire trésorier d'une association d'anciens combattants ; Léon Pavelot, président d'une association d'anciens combattants ; Jean Prébey, vice-président d'un comité départemental de l'association Rhin et Danube ; Mlle Simone Robin, présidente de l'amicale des forces féminines françaises ; MM. Jean Rual, secrétaire général adjoint de l'Union nationale des combattants ; Albert Stephan, président fondateur d'une association des combattants volontaires de la Résistance.

LA SŒUR DU GÉNÉRAL DE GAULLE NOMMÉE CHEVALIER

Mme Alfred Cailliau, qui vient d'être nommée chevalier de la Légion d'honneur, est la sœur aînée du général de Gaulle. Résistante, arrêtée en 1943 en même temps que son mari, qui est alors déporté à Buchenwald, elle passe quatorze mois à la prison de Fresnes avant d'être à son tour déportée à Godesberg, puis transférée en avril 1945 dans le Tyrol.

Mme Cailliau, qui est née le 27 mai 1889, est la dernière survivante de sa génération de la famille de Gaulle, ses quatre frères, Xavier, Jacques, Charles et Pierre étant décédés.

A noter, d'autre part, au titre du ministère de l'intérieur, la nomination comme chevalier de M. Charles Fontenil, qui fut pendant plus de vingt ans le chauffeur du général de Gaulle et qui conduisait sa voiture lors de l'attentat du Petit-Clamart.

DÉPORTÉS ET INTERNÉS

Est promu *commandeur* :

M. Léon François.

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Bac ; Roger Grossir ; Avram Jacob.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Antoine Alegoët ; Pierre Brion ; Mme Marguerite Le Clercq ; MM. Lucien Entzmann ; Fernand Goulfault ; Marcel Guyon ; Raymond Lacroix ; Mme Marguerite Moreau ; MM. Joseph Weninger ; Charles Wolff.

TRANSPORTS

Est promu *commandeur* :

M. Joseph Artaud-Macari, président du Conseil supérieur des transports.

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Derou, directeur général adjoint de la R.A.T.P. ; Louis Housez, ingénieur général de la météorologie ; Pierre Lévêque, p.-d.g. de société ; Jacques Monnier, administrateur des Chantiers de l'Atlantique ; Mme Marie Simon, p.-d.g. de sociétés.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Csyla, ingénieur ; Fernand Charmasson, chef officier mécanicien à Air France ; Jean Coudert, contrôleur général du travail et de la main-d'œuvre des transports ; Gaston Flamerie de Lachapelle, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Raymond Guitard, directeur général d'une société d'économie mixte ; Robert Lafont, directeur de société ; Mme Gilette Martinage, attachée d'administration centrale ; MM. Michel Révillon, administrateur civil ; Albert Schmitt, p.-d.-g. d'une ingénieur en chef de la météorologie ; René Tannay, directeur d'une association.

CULTURE

Sont promus *commandeurs* :

MM. René, dit Zino, Francescati, violoniste ; Pierre Verlet, conservateur en chef honoraire des musées de France.

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Oberti, sous-directeur des affaires administratives au secrétariat d'État ; François Papillard, avocat à Paris ; Raphaël Raffel, dit Raphaël, décorateur.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Léon, dit Dominique, Aronson, critique dramatique ; Paul Audiard, dit Michel Audiard, réalisateur de films ; Mlle Geneviève Blanchez, chef du bureau du cabinet au secrétariat d'État ; Mme Agnès Bissière, femme de lettres ; M. Bernard Daydé, décorateur, directeur général des services artistiques et techniques de l'Opéra ; Mme Jacqueline de Baroncelli de Javon, dite Sophie Desmarets, comédienne ; MM. Jack Dupont, artiste peintre ; Pierre Hebey, avocat à Paris ; Mme Irène Levi, professeur au Conservatoire national de musique ; MM. Germain Muller, auteur dramatique ; Yves Passeleau, administrateur civil, chargé de mission ; Mme Noëlla Pontois, épouse Daini Kudo, danseuse étoile à l'Opéra.

UNIVERSITÉS

Est promu *commandeur* :

M. René Rodière, professeur de droit à Paris-II.

Sont promus *officiers* :

MM. Daniel Dugué, directeur d'U.E.R. ; Hubert Gallet de Santerre, professeur d'archéologie et d'histoire de l'art ; Mme Marguerite Hautecœur, conservateur en chef de la bibliothèque de l'Institut de France ; Charles Warter, chef du service d'électroradiologie de l'université de Strasbourg-I.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Armand Cougnet, secrétaire général de l'université de Bordeaux-I ; Pierre Danchin, professeur de langue et littérature anglaises à Nancy-II ; Jean Deschamps, président de l'université de Pau ; Pierre Duchêne-Marullaz, professeur à l'U.E.R. de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand ; Joseph Pieux, professeur à l'U.E.R. d'odontologie de Paris ; Gilbert Lacombe, professeur à l'ECAM ; André Neher, professeur à l'université des sciences humaines de Strasbourg ; Roger Pallard, professeur à l'université des sciences sociales de Toulouse ; Jean-Louis Quermonne, professeur des universités ; Aristide Sangiuolo, directeur de l'U.E.R. d'odontologie de Marseille ; Mlle Juliette Turlan, professeur à l'université de Paris-II.

DOM - TOM

Est promu *officier* :

M. Christian Orsetti, préfet de la Martinique.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Cecilon, industriel ; Marcel Fabre, président de la chambre d'agriculture de la Martinique ; Mme Simonne Bernard, chef des bureaux du cabinet du préfet de la Guadeloupe ; MM. Max Lavigne, préfet, directeur du cabinet du secrétaire d'État ; Frantz Vanizette, président de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française.

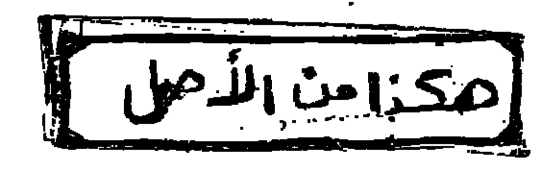
POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Sont promus *officiers* :

MM. Marie-Ange Chéchu, administrateurs à l'administration centrale ; Jean Le Teste, directeur régional des postes.

Sont nommés *chevalier* :

MM. Jacques Benas, directeur de société ; Joseph Bost, directeur de société ; Jean-Claude Bunelle, directeur régional des télécommunications ; Ernest Cottin, directeur d'établissement au bureau central radiotélégraphique de Paris ; Gilbert Dennery, directeur général de compagnie de télécommunications ; René Hyvert, directeur départemental ; Roger Longin, directeur départemental ; Bernard Maisonneuve, administrateur à l'administration centrale ; Marcel Vidal, ingénieur en chef à la direction des télécommunications du réseau national.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Images et commentaires

Le dernier Boeing quitte Da-Nang dans un cortège de grimaces, de cris et de larmes. Un blessé s'effondre sur la passerelle. Un membre de l'équipage a un revolver à la main. Des hommes courent sur la piste. Des cyclomoteurs poursuivent l'avion. Commentaires pathétiques, samedi soir au journal d'Antenne 2, et dimanche midi à IT 1 (où le décor de Pâques paraît soudain incongru): un million de réfugiés, la détresse humaine.

Quelques heures passent, et voici des sampans, des barges de débarquement qui entassent les fugitifs vers le pont d'un navire — images qui rappellent Exodus *— mais ici il n'y a pas de « terre promise ». Il faudra attendre le dernier journal d'Antenne 2, dimanche soir, pour que Léon Zitrone mette les choses au point — il s'adresse aux téléspectateurs qui ont franchi le mur des* Quatre saisons *de Vivaldi, enregistrées par l'orchestre de chambre de l'O.R.T.F. — en se retranchant derrière les agences de presse américaines. Enfin, il n'est plus question de « Nord-Vietnamiens » ou de « communistes », mais de « révolutionnaires » (ce qui reste quand même imprécis) ; enfin, on nous rappelle que l'armée sud-vietnamienne n'a rien défendu, et risque de « perdre » Saigon de la même manière.*

Il faut prendre garde aux images, car elles pourraient rendre « vrais » tous les commentaires.

En revanche, l'édition spéciale de Pâques de « Chez vous ce soir », qui réunissait, selon la formule des tribunes journalistiques, théologiens et philosophes, autour de l'« affaire Jésus », nous ramenait à la relativité du débat des idées. A chacun son Christ, pré-révolutionnaire, mystique, ou humain ; la lecture des textes permet toutes les interprétations, même pour ceux qui ont la foi. Le traducteur de l'Evangile selon saint Thomas affirme qu'il peut situer l'existence de Jésus aussi bien en Egypte qu'en Israël ; la « vérité révélée » de l'Eglise a été révélée par l'Eglise après un long travail d'arrangement canonique. Formule séduisante du rabbin Josy Eisenberg, en conclusion : l'histoire du Christ était écrite à l'avance dans l'histoire du peuple juif. Est-il nécessaire alors de faire appel au divin pour expliquer le monde ? Ne vivons-nous pas simplement dans une civilisation que l'histoire qualifie de « judéo-chrétienne » ?

Même si ce n'est pas si simple, car il y a aussi l'histoire des peuples, et ainsi, la Pâque que les Chrétiens ont empruntée aux Juifs — à ce propos, seul le journal de dimanche midi sur IT 1 a fait allusion aux fêtes israélite et musulmane qui ont lieu en même temps, le catholicisme est toujours religion d'Etat au petit écran, — nos Pâques, donc, se sont superposées aux traditions païennes du renouveau, qu'on retrouve encore dans le symbole de l'œuf.

Mais la télévision aime « faire » l'histoire de la manière qui dérange le moins ceux qui la regardent. La lucidité n'est pas son fait. Même dans l'anodin. Rescapé des dernières grèves de l'O.R.T.F., le show Sylvie Vartan (samedi soir sur TF 1) nous propose des souvenirs entièrement fabriqués : une Belle Epoque de carton pâte, des années folles façon Hollywood pauvre, et du rock 1960 fantasmé à travers West Side Story. *Cette dernière époque est un exemple proche : on nous fait oublier qu'alors Sylvie et Johnny étaient assez minables sur scène, pas beaucoup de talent, aucun métier (c'est venu depuis, comme les orchestrations). Et on ne nous dit pas qu'en échange ils étaient bien plus : le symbole d'une génération.* — M. E.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 31 MARS

● CHAINE I : TF 1

17 h. Série : Le proscrit.
17 h. 30 Emission musicale : Les musiciens du soir. *La Fraternelle d'Yvetot.*
18 h. Cavalcade circus, de J. Richard.
19 h. 45 Feuilleton : « le Temps de vivre, le Temps d'aimer ».
20 h. 35 Film : « Ailleurs l'herbe est plus verte », de S. Donen (1961), avec C. Grant, D. Kerr, R. Mitchum, J. Simmons.
Un lord anglais et un milliardaire texan. Une épouse infidèle et une amie trop fidèle : marivaudage et jalousie voisinent avec politesse et fair play, dans l'atmosphère feutrée d'un manoir très britannique.
22 h. 10 Pour le cinéma.

● CHAINE II (couleur) : A 2

15 h. 20 Série : Les Envahisseurs. « Conférence au sommet ».
16 h. 10 Sports. Moto : circuit du Castelet.
17 h. 5 Film : « Sang et Lumières », de G. Rouquier, avec D. Gélin, Z.Z. Gabor, Ch. Carère, H. Vilbert.
Le retour à l'arène d'un matador célèbre qui a pris conscience de sa peur et que sa maîtresse et son imprésario manœuvrent par intérêt. Corridas psychologiques.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 25 Essai : Petite Suite en froid, de J. Dasque.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Dramatique : le Péril bleu, d'après le roman de M. Renard. Adapt. Cl. Veillot. Réal. J.-C. Averty. Avec J.-R. Caussimon, B. Valdeneige, M. Modo.
Peut-être sommes-nous au fond d'un océan ? Peut-être qu'on nous pêche ? Des gens disparaissent dans un canton du haut Bugey : happés par une force invisible, ils s'élèvent dans l'atmosphère et sont escamotés dans les nuages.
22 h. Essai : « Suite 25 ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : La Fédération Léo-Lagrange.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « les Misérables », de J.-P. Le Chanois (1957), avec J. Gabin, B. Blier, Bourvil, G. Esposito, B. Altariba.
Deuxième partie : Jean Valjean échappe à un traquenard tendu par Thénardier et sauve la vie de Marius au cours des journées révolutionnaires de 1832. Pour rendre hommage à Victor Hugo.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.) Orchestre de la radio sarroise, direct. H. Zender, avec M.-C. Gilles, soprano : « Dixième Symphonie » (Mahler) adagio. « Six Lieder » (Shoenberg). « Symphonie en si majeur » (Zemlinsky) ; 21 h. 30, Indicatif futur par C. Dupont ; 22 h., Black and blue, par L. Malson : 22 h. 45, Piste rouge : Le voyage ; 23 h. 15, Libre parcours : Jazz.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Musique ancienne ; 21 h. 15 (S.), En direct de la basilique du Rosaire, à Lourdes : Festival de Pâques, chœur Via Nova de Munich, manécanterie des Petits Chanteurs de Notre-Dame de Lourdes, orchestre Pro Arte de Munich, direction K. Redel, avec le concours de G. Stoklassa, soprano, I. Russ, alto, Th. Altmeyer, ténor, B. Abel, basse : « Messe en la majeur » (Bach), « Motets pour ténor et orchestre » (Monteverdi), messe dite « des Moineaux » K. 220 (Mozart) ; *23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui (R. Loucheur, A. Trebinsky, M. Landowski)*; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : Smetana ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 1er AVRIL

● CHAINE I : TF 1

16 h. 35 Spécial Pâques jeunesse.
« Un très vieux conte », film soviétique.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 35 Les animaux du monde.
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 45 Variétés : France-sur-Seine, émission de M. Micheyl. Réal. J.-P. Spiero.
Les provinciaux célèbres à Paris : Savoie et Dauphiné. Avec C. Sauvage, F. Seigner, M. Fugain, J. Charrat, P. Balmain, G. Chelon, R. Menetrey...

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : les Envahisseurs. « Conference au sommet ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « la Tragédie de la mine », de G. W. Pabst (1931), avec G. Charlia, D. Mendaille, A. Ducret, A. Granach, F. Kampers (N.).
Une mine de charbon à cheval sur la frontière franco-allemande. Un incendie éclate du côté français à la suite d'un coup de grisou. Les mineurs allemands viennent au secours de leurs camarades. Réalisme social et message de fraternité
Débat : « Le charbon et la mine. » *Avec la participation de M. Bergamini, secrétaire général de la Fédération des mineurs C.F.T.C.; de M. Blondeau, secrétaire général de la Fédération des mineurs C.G.T. ; de M. Brumat, professeur d'histoire ; de M. Gardent, directeur général des Charbonnages de France ; de M. Georges Delannoy, directeur du Centre d'étude et de recherche des Charbonnages de France ; de M. Delelis, président de l'Association des communes minières du Nord-Pas-de-Calais.*

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : l'Union rationaliste.
20 h. Connaissance : La vie sauvage.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « Avec la peau des autres », de J. Deray (1966), avec L. Ventura, J. Bouise, M. Tolo, J. Servais.
Un agent secret français enquête à Vienne, sans haine et sans crainte, sur les fuites du réseau installé en Autriche par son vieux camarade qui est, peut-être, un traître. La technique efficace de Jacques Deray.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : *Marcel Duchamp* « Réalité et mystification », avec Arturo Schwarz et Jean Clair, critiques d'art ; 21 h. 20 (●), Atelier de création radiophonique : « la Bouchée intelligible ». Nouvelle physiologie du goût, par R. Farabet ; 23 h. 10, Court-Circuit.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Les artistes français dans les concours internationaux : Marie-Annick Nicolas, troisième prix au concours Tchaïkovski de Moscou. Au piano M. Vincent : « Danses hongroises n° 1 en sol mineur et n° 2 en ré mineur » (Brahms), « Cantabile » (Paganini), « Valse Scherzo » (Tchaïkovski), « Introduction et tarentelle » (Sarasate). — Chantal Mathieu, deuxième prix du concours international de Genève : « Prélude » (Jolivet), « Variations sur un thème de Paganini » (Michedelov), « Sonate » (G. Tailleferre). — Pierre Reach, deuxième prix au concours Maria Canals, premier prix au concours de Royan : « Petrouchka » (Stravinski) ; *22 h., Quatrième congrès des saxophones de Bordeaux.* Concert donné par l'Ensemble instrumental de la police nationale : « Dédicace, à la mémoire d'A. Sax » (S. Lancen), « Epi », pour quatuor de saxophones (D. Meier), « Concertino » (R. Calmel) ; 22 h. 40 (S.), Concert international de guitare ; 23 h., Oppositions simultanées ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

FR 3 NICE EN COULEURS

● La couleur a fait son apparition sur les antennes de la station régionale de FR 3 Nice-Côte d'Azur. Au cours de l'inauguration du nouveau dispositif de la station de la Brague, M. Claude Lemoine, directeur des régions sur FR 3, a annoncé que la station Nice-Côte d'Azur disposerait d'un matériel complet pour la production en couleurs en 1976. Dix stations régionales sur vingt-trois sont déjà dotées de ces installations.

TRIBUNES ET DÉBATS

(MARDI 1er AVRIL)

— *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, répond aux questions d'Yves Mourousi à 13 heures sur IT 1.

— *M. Edouard Balladur*, ancien secrétaire général à la présidence de la République, est l'invité de Bernard Pivot à propos de la parution d'*Entretiens et Discours de Georges Pompidou* (Plon), à 18 h. 45, sur Antenne 2.

SPECTACLES

Mardi 1er avril

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : le Loup, la Symphonie fantastique (ballets de Roland Petit).
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot.

Les autres salles

Biothéâtre, 20 h. 15 Britannicus : 22 h. 30 les Fruits d'or.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h 30 · l'Age d'or.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hôt l Baltimore.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Poche-Montparnasse, 20 h 45 le Premier
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h · Supplément au voyage de Bougainville.
Théâtre d'Edgar, 21 h. : Yves Riou : 22 h 30 Alberto Vidal.
Théâtre Oblique, 14 h. à 24 h. : Pilgrimage (cinéma-théâtre).
Théâtre Rive-Gauche, 21 h. 15 : l'Intervention.

Les comédies musicales

Elysée-Montmartre, 20 h. 30 : le Bonheur ?

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit
Charles-de-Rochefort, 21 h. : Dzi croquettes.
Folies-Bergère, 20 h 30 : J'aime à la folie
Nouveau Carré, 21 h. : Monique Morelli, J.-M. Vivier.
Olympia, 21 h. 30 : Nicoletta.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h · les Années folles

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le cabot de la République
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

La danse

Le Palace, 20 h. 30 : Grazella Martinez (White dreams).

Le jazz

Théâtre *Mouffetard*, 20 h. 30 : Annick Nozati, Didier Levallet et Jeff Seffer.

Les concerts

La Vieille Grille, 21 h. : Jacques Frisch, clavecin (musique baroque).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.): Le Marais, 4e (278-47-86), horaires spéciaux.

Les films nouveaux

LES SENTIERS DE LA GLOIRE, film américain de Stanley Kubrick, avec Kirk Douglas, v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (033-87-59) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-87) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

LES INNOCENTS AUX MAINS SALES, film français de Claude Chabrol, avec Romy Schneider, Rod Steiger, Jean Rochefort. Omnia, 2e (231-39-36) ; Quintette, 5e (033-35-40); Ugc-Odéon, 6e (325-71-08); Balzac, 8e (359-52-70), Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67); P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Les Images, 18e (522-47-94).

QUE LA FETE COMMENCE, film français de Bertrand Tavernier, avec Philippe Noiret, Jean Rochefort, Jean-Pierre Marielle. Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde-Pathé, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Victor-Hugo, 16e (727-49-75) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SPECIALE PREMIERE, film américain de Billy Wilder, avec Jack Lemon et Walter Matthau, v.o. Quintette, 5e (033-35-40); Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), v.f. Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

FLESH GORDON, film américain de Howard Ziehm et Michael Benveniste, v.f. Omnia, 2e (231-39-36) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29), Balzac, 8e (359-52-70 ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Scala, 10e (770-40-00); Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) : Mery, 17e (522-59-54)

BREEZY, film américain de Clint Eastwood, avec W. Holden et K. Lenz, v.o. Balzac, 8e (359-52-70)

FESTIVAL DE FILMS FANTASTIQUES INEDITS : la Clef, 5e (337-90-90).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (325-47-19)
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
BETTY-BOOP SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
*LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-*Victoria, 1er (508-94-14), Studio-Parnasse, 6e (326-58-00), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EVADE (A.) v.o. Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), George-V, 8e (225-41-46), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), v.f. Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (331-76-86) Grand-Pavois Babord, 15e (551-44-58)
FUNNY LADY (A.) v.o. : Le Paris, 8e, (359-53-99)
FOUS DE VIVRE (Ang.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A.) v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18); v.f. Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bretagne, 6e (222-57-97)
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) Gaumont-Champs-Elysées, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne-Pathé, 15e (737-42-96) ; Quintette 5e (033-35-40).
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
JEANNE LA FRANÇAISE (Fr.) Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio République, 11e (805-51-97).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JIMI PLAYS BERKELEY et FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) Grands-Augustins, 6e (633-22-13)
MARJOE (A., v.o.): Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE MALE DU SIECLE (Fr.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13); Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boîte à Films, 17e (754-51-50), à 18 h. et 20 h.
LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES (Fr.) La Pagode, 7e (551-12-15)
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Nations, 12e (343-04-67), Studio Raspail, 14e (326-38-98) Terminal-Foch, 16e (704-49-53)
LE PETIT CLAIRON, DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE (Chin., v.o.) Ciné-Halles, 1er (236-71-72)
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Action République, 11e (805-51-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
PAULINA S'EN VA (Fr.) Le Seine, 5e (325-92-46)
PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) Mercury, 8e (225-75-90), Danton, 6e (326-08-18) v.f. A.B.C., 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (531-44-58), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-56-86)
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15)
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE PROFITEUR (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. Vendôme, 2e (073-97-52), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. Studio Galande, 5e (033-72-71).
SIDDHARTA (A.) v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
SMOG (Suis.) Marais, 4e (278-47-86).
THOMAS (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LA TOUR INFERNALE (A.) v.o. : Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-36), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o. Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) V.f. Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70)
VERITES ET MENSONGES (A.) v.o. Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74)
VIOLENCE ET PASSION (It.) version anglaise Gaumont-Champs-Elysées, 8e I et II (359-04-67), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38) V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
ZORRO (Fr.) Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Saint-Michel, 5e (326-79-17).

ARTS ET SPECTACLES

Culture

« Université populaire » en Poitou-Charentes

(Suite de la première page.)

Mme Micheneau, épouse d'Alphonse, une petite femme encore alerte (elle danse comme personne), chante toute droite, les bras le long du corps, avec une voix de tête. Au milieu des applaudissements, Mme Bodin se lève à son tour. Chansons de mal-mariées, chansons de méprise, chansons énumératives, chansons de ferme pour faire monter le lait aux truies. Chansons toutes en patois. Quand la mémoire lui manque, les femmes de l'assistance l'encouragent d'un mot : « Va Yvonne », « Va toute seule ». Puis c'est M. Cercier qui se lève.

Lourdement appuyé sur ses deux cannes, la tête renversée en arrière, les yeux fermés, il se concentre. Lance soudain un appel : « Olé, ho, ho, ho ». mélopée splendide qu'il fait avancer par poussées infiniment modulées. Dans un seul souffle et qu'il brise par à-coups. « Allez, nom d'un chien ! » « Ten bon et lâche pas ». La mélopée reprend, surprenante. L'assistance écoute, le souffle coupé. Quand M. Cercier « rodait » les bœufs, on l'entendait, dit-on, à six kilomètres dans la plaine. Ce soir, redevenu jeune valet de ferme, loin des halles, loin de ses cannes, il creuse à nouveau ses sillons.

Moment inoubliable. Il y en eut d'autres au cours de cette veillée. Les grandes danses collectives, à trente, que l'on chante en se moquant. Et, jusqu'à 2 heures du matin, anciens et jeunes, mêlés, avancent, reculent : un, deux, trois, un.

Ce qui n'existe dans aucun livre

« *Il nous appartient d'inventorier nous-mêmes nos bêtes sauvages, et nos chants et nos danses, et nos charrues* », dit le poète breton Paol Keineg. Depuis plus de dix ans, l'U.P C.P. recueille *ce qui n'existe dans aucun livre* : l'art et les traditions populaires du pays Poitou-Charentes. La culture populaire du Poitou-Charentes, culture orale, *n'a pas su résister à la* guerre de 1914, aux assauts conjugués du centralisme économique et culturel, à l'école (qui, en apportant les bienfaits de l'alphabétisation, devait aussi extirper le patois et préparer le grand exode de la main-d'œuvre). *En une génération*, la culture orale du Poitou et des Charentes a cessé d'être transmise. « *Quand un pays ne s'exprime plus, il meurt* ». dit André Pacher, fils d'agriculteurs, aujourd'hui président de l'U.P.C.P.

Il a *décidé* que son pays devait vivre, il a décidé de connaître et de faire connaître cette culture arrêtée. Avec des petits groupes de recherches, il commence à recueillir autour de lui (en débutant par sa grand-mère) des chansons, des danses, non pour les stocker mais pour les rediffuser aussitôt dans les villages. Pour les rendre à la collectivité. Leur exemple fait tache.

En 1969, l'U.P.C.P. regroupe deux mille membres dans quarante associations sur cinq départements. En 1970, elle organise la recherche de façon systématique et déclenche l'opération « sauvetage de la tradition orale » — périodes bloquées pendant lesquelles sont formés des chercheurs-animateurs. De petites équipes de trois personnes (deux stagiaires et un initié), avec une voiture, un cahier d'enquêtes, un magnétophone, sillonnent le pays, sur un rayon de 15 kilomètres, vont de ferme en ferme, interrogent sans relâche.

Plus de trois mille chansons

Au rythme de vingt stages par an (sur *dix zones*), elle a ainsi constitué une documentation audio-visuelle exceptionnelle (plus de trois mille chansons *par exemple*), accumulé des sommes considérables d'informations sur le monde rural. « *Maintenant qu'elles sont là, qu'on en dispose, il faut les exploiter, pour nous exprimer, nous, en tant que continuateurs* », dit-on à l'U.P.C.P.

Les stagiaires de l'Absie, après trois jours d'enquêtes, ont trié, catalogué, épuré tout ce qu'ils avaient appris et regardé, pour l'exploiter à leur tour et le restituer. Le jeudi et le vendredi, chacun travaillait sur sa spécialité, apprenait une variante d'un pas d'été, répétait une comptine, commençait de tisser.

Il ne s'agit pas seulement de répéter le passé · « *Le champ social, économique, politique sur lequel nous réglons notre existence a changé* », dit Jean-Pierre Pottier, qui prépare actuellement le prochain Festival d'animation (il *a réalisé en août dernier un* extraordinaire spectacle — « la Geste paysanne » — sur 15 hectares de campagne, en Gâtines). Nous pouvons nous projeter dans l'avenir, mais il ne serait pas conséquent de le faire sans nous situer nulle part. Et, d'abord, par rapport à ce passé dont nous sommes les dépositaires. Depuis trois ans, une commission créée à l'intérieur de l'U.P.C.P effectue le sauvetage de la tradition orale enfantine. Elle a recueilli neuf cents chansons, rondes, comptines. formulettes, jeux de balles ou de nourrice, gardé les soixante-quinze meilleurs, qu'elle a proposés dans quarante-cinq écoles maternelles. Les enfants du Poitou-Charente (les « drôles ») rapprennent aujourd'hui sur bandes magnétiques ce que les « anciens » ont cessé de leur dire.

CATHERINE HUMBLOT.

Festivals

Pâques à Lourdes

Pâques a Lourdes, Pâques à Salzbourg, il y a plus d'analogies qu'on ne pourrait le croire entre ces villes et ces festivals.

Le site, d'abord, avec ce château-fort planté sur son tertre dominant la rivière torrentueuse ; ces collines qui mouvementent la ville avec les façades de rochers à pic et le décor de hautes montagnes couvertes de neige qui font étinceler le printemps naissant dans les prairies de la plaine. Et puis les foules de toutes nations, nombreuses sans attendre à l'étouffement insupportable de l'été, ces pèlerins et ces touristes heureux, comme ressuscités par le voyage qu'ils ont tant désiré et qui visitent avec ferveur le « cachot » de la famille Soubirous comme la maison natale de Mozart.

Certes, le commerce est plus agressif à Lourdes, plus naïf aussi, avec ces amoncellements d'objets de piété d'une lourdeur redoutable, notamment les flacons d'eau de Lourdes en forme de Sainte Vierge, mais les marchands ne manquent pas non plus à Salzbourg

Le parallèle pourrait s'arrêter là, car personne ne dispute à Lourdes le privilège de ce peuple si impressionnant des malades, silencieux dans leur petite voiture à capote grise ou étendus sur des brancards roulants. Mais ceci est une autre histoire.

Ici comme à Salzbourg cependant, Mozart est présent et il eût aimé sans doute qu'on le jouât dans la ville de la Vierge, qui lui a inspiré quelques-unes de ces plus belles messes, et pour ces pèlerins qui ressentent avec la même acuité que lui la joie et la souffrance mêlées dans l'espérance.

Son admirable Messe en ut mineur *K. 427 revêtait en tout cas, en ce jour de Pâques, dans la basilique du Rosaire, une splendeur particulière sous la direction de Kurt Redel. Œuvre glorieuse, éclatante comme la Résurrection, telle cette joyeuse proclamation du* Credo, *musique effervescente qui court jusqu'au* Per quem omnia facta sunt *d'une traite, source jaillissante qui semble ne pouvoir tarir, comme celle de Massabielle. Mais non point exempte du tragique de la Semaine sainte, avec son style sévère à la manière de Bach, tel le* Qui tollis *aux voix planantes comme abîmées dans la contemplation de la Croix, ou le* Kyrie *qui entre hésitant, comme si, pénétré de l'indignité humaine, Mozart n'osait d'abord implorer à haute voix.*

*Kurt Redel a donné une interprétation très intime et profonde de cette œuvre, avec un chœur réduit et sans éclat, mais fervent (le chœur Via Nova de Munich), son excellent orchestre Pro Arte et quatre remarquables solistes, Ingeborg Russ, Theo Altmeyer et Bruce Abel, entourant une merveilleuse soprano tchèque, Gertraut Stoklassa, dont la voix, comme celle de Maria Stader, est la chair de ces vocalises candides, frémissantes, de Mozart, dont elle exprime toute l'intensité intérieure. Dans l'*Incarnatus est, *la voix virginale semblait fleurir dans un buisson de roses, mystérieuse comme cette page si limpide et l'événement qu'elle médite.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochains concerts, dirigés par Kurt Redel : Vivaldi, Couperin, Rameau (le 1er avril à Saint-Savin), prières musicales, avec Sena Jurinac (le 4), le Requiem de Dvorak (le 5), la 9e symphonie de Beethoven (le 6). Ces trois derniers concerts à la basilique du Rosaire.

Cinéma et musique à Royan

UNE TENTATIVE DE DIALOGUE SUR LA PALESTINE

Après un hommage au Vietnam en lutte, il y a deux ans, et un ensemble consacré à l'Amérique latine en 1974, le Festival de Royan a choisi pour thème des rencontres cinématographiques qui ont débuté dimanche soir : « Le monde islamique et le Moyen-Orient. » Définition assez extensible pour inclure aussi bien les pays arabes (sauf ceux du Maghreb) que l'Iran, la Turquie et Israël.

La gageure consistait à faire se rencontrer sur l'écran et dans la salle des films et des personnalités situés des deux côtés de la barricade dressée par le conflit israélo-arabe. Elle sera en partie tenue grâce à un choix de films d'origine diverse, centrés autour du problème palestinien, et à la présence simultanée de journalistes arabes et de deux intellectuels israéliens, l'écrivain Amos Kenan et la cinéaste Edna Politi. Deux films retiendront particulièrement l'attention : *Kafr Kassem*, coproduction libano-syrienne de Borhan Alaoulé (1974, Tanit d'or au Festival de Carthage), et *Pour les Palestiniens une Israélienne témoigne*, d'Edna Politi (1974).

Les deux metteurs en scène ont grandi au Liban, avant-poste privilégié d'un certain neutralisme il n'y a pas si longtemps, jeté presque malgré lui au cœur de l'histoire. Ils ont tous deux appris le cinéma en Europe : Borhan Alaoulé est diplômé de l'INSAS (Institut national supérieur des arts et du spectacle) de Bruxelles, Edna Politi poursuit ses études à la Deutsche Film — une Fernsehakademie de Berlin-Ouest.

Kafr Kassem décrit, dans un style à mi-chemin entre le documentaire et la fiction (un peu à la façon du *Salvatore Giuliano* de Francesco Rosi), le massacre, par l'armée israélienne, de quarante-neuf habitants d'un village arabe non loin de la frontière jordanienne, tous citoyens de l'Etat d'Israël. Massacre survenu le 29 octobre 1956, à la veille de l'attaque conjuguée de la France, de la Grande-Bretagne et d'Israël contre l'Egypte du colonel Nasser, qui venait d'annoncer la nationalisation du canal de Suez. Borhan Alaoulé a fondé son scénario sur les articles de la presse israélienne de l'époque et sur les minutes du procès qui en résulta. Le film s'ouvre sur l'évocation de ce procès qui aboutit à la condamnation purement nominale des responsables.

Pour les Palestiniens une Israélienne témoigne a été produit pour la somme de 12 000 marks (environ 20 000 F) en 16 mm noir et blanc, comme film de deuxième année de l'école de cinéma de Berlin-Ouest où travaille Edna Politi. Tourné en Israël, pendant les vacances scolaires, de la fin octobre au début décembre 1973, immédiatement après la guerre du Kippour, le film donne la parole, sans estomper les différences de classes, aux habitants d'un village arabe de l'ancienne Cisjordanie, aujourd'hui annexée à Israël. Le récit est entrecoupé de photos-montages d'éléments pris dans la presse allemande. « *Il offre une analyse économique, sociale et politique de l'influence de l'occupation israélienne sur le pays* », déclare le metteur en scène « *Il explique comment est née la résistance à Israël et propose la création de deux Etats, l'un palestinien, l'autre israélien.* »

Edna Politi a tenu elle-même la caméra, une Mini-Eclair de 5 kilos empruntée à son école, avec un camarade qui prenait le son. Le montage a été achevé à Berlin. Le rapport avec les paysans arabes, dans la mesure où on parle leur langue et où on s'intéresse réellement à leurs problèmes, n'a posé aucune difficulté. Le film a déjà été projeté sur la troisième chaîne de la télévision allemande. Une version en hébreu est prévue pour Israël. A l'évidence, le film dressera contre lui officiels israéliens et Palestiniens militants. « *Il s'agit de dépasser le cycle des guerres*, déclare Edna Politi, *qui, à plus ou moins brève échéance, aboutira à la catastrophe. Il est de notre devoir, en tant que membres de la gauche israélienne, d'obliger le peuple israélien à reconnaître les droits nationaux des Palestiniens. Nous espérons pouvoir compter sur l'aide des Palestiniens progressistes qui sont prêts à nous reconnaître et le déclarent.* »

LOUIS MARCORELLES.

★ Au cinéma le Lido, Royan. Renseignements : 05-56-60.

L'atelier de Claude Ballif

Inaugurés en 1973, les ateliers musicaux du Festival de Royan ont été réalisés cette fois encore avec la participation, pour la partie « pratique », des Solisti Veneti, tandis que Claude Ballif, remplaçant Franco Donatoni, était chargé des exposés théoriques. En fait, après une séance au cours de laquelle il analysa les trois paramètres qui soustendent toute œuvre musicale : le traitement instrumental (c'est-à-dire le choix entre toutes les utilisations possibles d'un instrument donné), l'animation de la trame sonore et le parcours, Ballif laissa Claudio Scimone et ses musiciens présenter, à la manière d'une répétition publique, les problèmes posés aux exécutants par les œuvres musicales les moins traditionnelles. C'est seulement lors de la dernière séance qu'il engagea de façon systématique le dialogue avec le public sur ces « travaux pratiques ».

Pour contestable qu'elle puisse sembler de prime abord, cette façon de faire était sans doute la plus satisfaisante : qu'est-ce en effet qu'un « atelier » qui réunit plus de deux cents personnes, et comment, étant donné la grande variété du public du festival, intéresser tout le monde sinon en lui proposant d'assister à une série d'expériences ? La constance d'un large public revenu à chaque séance prouve en tout cas que celui-ci y a trouvé, à un niveau ou à un autre, ce qu'il attendait.

C'est peut-être cette absence de tout parti-pris pédagogique (mais non de pédagogie !) qui explique la très haute tenue de ces ateliers : aucune complaisance ni dans le sens de la vulgarisation démagogique ni dans celui de l'ésotérisme pseudo-professionnel, mais simplement l'abord commenté de partitions graphiques d'Earl Brown (Novembre 52) *ou Guaccero* (Variations II), *c'est-à-dire d'œuvres dont les niveaux d'« indétermination » sont assez différents. Une autre séance fut consacrée à deux compositeurs qui dirigèrent la première lecture d'une de leurs œuvres : Tristan Clais et Costin Mirereanu, ce qui apporta un autre point de vue à la confrontation.*

Un regret cependant : qu'il n'ait pas été possible de projeter sur un écran, comme prévu, les partitions qui faisaient l'objet de répétitions, ce qui aurait permis sans doute une meilleure approche des problèmes posés ; mais le plus important est qu'on ait pu aborder en toute simplicité des partitions qui, par leur écriture non conventionnelle, auraient provoqué il y a encore peu d'années plus de curiosité sceptique que d'intérêt profond ; or, il semble que le public soit venu plus pour entendre que pour voir, et lorsqu'il s'agit de musique contemporaine surtout, quoi de plus réconfortant ?

GÉRARD CONDÉ.

AÉRONAUTIQUE

Le rapport de la commission d'enquête sur la collision aérienne de Nantes

Une lettre du pilote espagnol

A la suite de l'article du général Jacques Le Groignec, responsable du plan Clément-Marot lors de la collision aérienne survenue le 5 mars 1973 dans la région de Nantes, nous avons reçu la lettre suivante du commandant de bord de l'avion Coronado, M. Arenas Rodriguez :

Vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au-delà.

Dans notre numéro du 16 mars dernier vous avez publié côte à côte une lettre que je vous avais adressée dès le 5 mars 1975 et un article fort long de M. Jacques Le Groignec laissant à penser que vous vouliez permettre la confrontation de deux points de vue.

Pour ma part, je n'ai jamais eu connaissance, au préalable, des termes de l'article qui me met gravement en cause ainsi que mon équipage et qui, manifestement, tend à répondre à ma propre lettre dont était absente toute idée de polémique.

C'est pourquoi je tiens à ce que vous portiez à la connaissance de vos lecteurs les passages suivants (pages 52 et 53) du projet de rapport final du 27 juin 1974, rédigé par la commission d'enquête sous la signature de son président, M. Lemaire :

« La commission considère que la solution retenue par Menhir (le contrôle de Brest) pour assurer la sécurité à Nantes et consistant à retarder le passage du BX 400 à Nantes à 13 heures en le maintenant au niveau 290 présentait de graves inconvénients :

» 1) Cette solution ne respectait pas l'espacement réglementaire de 10 min. surtout après le retard pris par l'IB 504.

» 3) Cette solution imposait au BX 400 une manœuvre retardatrice d'une ampleur inusitée.

» La commission considère que l'une des solutions suivantes eût été préférable :

» 1) Niveau 300 sans changement d'horaire puisque ce niveau affecté aux routes de série 1 était libre et que le RAC-7 acceptait une séparation verticale de 1 000 pieds seulement jusqu'à ce niveau inclus (cf. 3, 6).

» 2) Niveau 260 sans changement d'horaire puisque ce niveau, non affecté aux routes, avait été imposé au BX 400 à l'entrée dans l'espace aérien français par le contrôle français et qu'il était libre.

» 3) Niveau 340 à partir de 12 h. 53 min., heure de passage à Nantes, soit pratiquement sans aucun décalage...

» ... A la décharge de l'équipage, on doit toutefois reconnaître que :

» *a)* Un retard de huit minutes sur un trajet de dix minutes constitute une exigence rare.

» *b)* Les minutes critiques (de quarante-trois à quarante-neuf minutes) ont été occupées par le conflit de niveau de vol de l'avion BE 211 A.

» *c)* Aucune information ne lui a été donnée sur les raisons de l'instruction de retardement de passage à Nantes. »

La commission indique également (pages 66 et 67) :

« Il s'est écoulé trente-six minutes entre la collision et l'atterrissage à Cognac du BX 400. La commission estime que ce délai aurait pu être réduit si la coordination entre les organismes de Tours, Cognac et Mont-de-Marsan avait été meilleure.

» En effet :

» Six minutes après la collision, Raki (le contrôle de Tours) avait établi le contact radar avec l'avion, mais n'est pas parvenu à établir le contact radio.

» Quatre minutes après la collision, Marina (le contrôle de Mont-de-Marsan) avait établi le contact radio avec l'avion, mais, en raison de la distance, n'était pas en mesure d'établir le contact radar.

» Les deux centres, qui auraient pu aisément compléter mutuellement leurs informations, donner par conséquent des instructions pertinentes au BX 400 et assurer son guidage au radar, ont ignoré leur action respective.

» Le BX 400, dont les conditions de vol étaient devenues précaires, est donc demeuré sans guidage radar pendant vingt-six minutes depuis la collision et pendant vingt-deux minutes à partir du moment où il a été établi le contact radio avec Marina (le contrôle de Mont-de-Marsan).

» Il aurait suffi, par exemple, pour sortir de cette situation, que Marina demandât au BX 400 d'entrer en contact avec Raki (le contrôle de Tours) sur 121,5. »

Par ailleurs, la commission note :

« Durant les vingt minutes suivant l'identification du BX 400 par Marina (le contrôle de Mont-de-Marsan), le contrôleur de la station préposé aux liaisons téléphoniques avec Menhir (le contrôle de Brest) est resté ignorant de la situation de l'avion et, par conséquent, n'a pas été en mesure d'informer les centres intéressés.

» Le contrôleur d'approche de Cognac, à son premier contact avec le T 33, ignorait que l'avion n'était pas en liaison radio avec le BX 400, alors que, depuis l'interception, onze minutes plus tôt, la station de Cognac écoutait et enregistrait les conversations entre T 33 et Raki.

» En résumé, la commission considère que l'organisation des centres et le manque d'initiative ou d'expérience de certains personnels expliquent la lenteur des opérations de secours qui, bien menées, auraient permis dans des délais plus courts et avec moins de risques, de guider le BX 400 vers un aérodrome plus proche que Cognac. »

Ces éléments, que M. Le Groignec veut délibérément ignorer, l'aideront certainement à « expliquer l'inexplicable ».

Lorsque le moment sera venu, je pense que votre journal saura provoquer un vrai débat, à moins que, à quelques siècles d'intervalle, Blaise Pascal ne soit à nouveau d'actualité : « Vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au-delà. »

[La lettre du pilote de la compagnie aérienne espagnole Spantax fait état d'un pré-rapport en date du 27 juin 1974 sur la catastrophe aérienne de Nantes.

Pour la bonne compréhension de nos lecteurs, il convient d'observer que seules font foi les conclusions officielles de la commission d'enquête réunies dans un rapport définitif paru au « Journal officiel » du 1er mars 1975 en annexe de la série « documents administratifs ».

Les conclusions de ce rapport officiel de la commission d'enquête ont été analysées dans « le Monde » du samedi 1er mars et daté dimanche-lundi 2 et 3 mars 1975.

Nous laissons donc l'entière responsabilité de ses assertions au signataire de cette lettre, le commandant Arenas.]

Selon une revue allemande

LE SURVOL DU SUD DE L'EUROPE EST DANGEREUX

Francfort *(A.F.P.)*. — De graves défauts dans le système de navigation aérienne du sud de l'Europe peuvent, à tout moment, provoquer une catastrophe, affirme le *Bulletin des agences de voyages*, citant des responsables de l'association des pilotes ouest-allemands.

Selon cette revue, la situation dans les couloirs aériens du sud de l'Europe provoque souvent des risques de collision (near misses). Cela est dû à « *l'insuffisance des moyens techniques de plusieurs aéroports* » dans la région méditerranéenne et dans la zone des îles de l'Atlantique sud, à « *la médiocre formation du personnel* » et aussi à « *un carrousel linguistique* ». « Aiguilleurs du ciel » et pilotes français, espagnols, italiens, grecs et turcs continueraient à travailler parfois dans leur propre langue au lieu de l'anglais, la langue officielle du monde aéronautique.

Dans ces conditions, ajoute le *Bulletin des agences de voyages*, les avions utilisent quelquefois des « *itinéraires scandaleux et dangereux* ».

● *Les médailles 1975 de l'Institut Goethe*, qui assure la diffusion de la culture allemande à l'étranger, viennent d'être attribuées à MM. Josef Breitbach, Alfred Grosser, aux professeurs britanniques Henry Burnard Galand (Exeter) et Frederik Pickering (Reading), ainsi qu'au professeur suisse Bernhard Boeschenstein.

RELIGION

DANS SON MESSAGE PASCAL

Paul VI a célébré le Christ ressuscité « source de vie nouvelle, originale, inépuisable »

Au terme d'une semaine sainte épuisante, marquée par onze heures de cérémonies publiques et après cinq heures seulement de sommeil, Paul VI est apparu détendu à une foule de trois cent mille fidèles massés sur la place Saint-Pierre, le dimanche 30 mars, pour la messe de Pâques célébrée en plein air. Après son bref message pascal, sans allusions politiques, le pape a prononcé sa bénédiction « urbi et orbi » en douze langues.

Dans le même temps, à Jérusalem, Mgr Beltritti, patriarche catholique de la ville, célébrait la grand-messe dans l'église du Saint-Sépulcre devant deux mille pèlerins — 20 % de moins que l'an dernier, selon les estimations du ministère du tourisme, — où se mêlaient prêtres, religieuses, pèlerins catholiques, pèlerins protestants, « casques bleus » des Nations unies.'

Dix-huit mille jeunes, dont plus de trois mille venus d'Espagne, se sont rendus à Taizé à l'occasion des fêtes pascales. Ce rassemblement, qui s'inscrit dans la prolongation du « concile des jeunes », a été marqué par la présence de Mgr Armand Le Bourgeois, évêque d'Autun, et du pasteur Philip Potter, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises.

A Paris, enfin, le cardinal François Marty a célébré la veillée pascale à la mission des catholiques vietnamiens de la capitale.

De notre correspondant

Rome. — Il fait beau, ce dimanche matin, sur la place Saint-Pierre, noire de monde. Noire ? Les petits drapeaux que l'on agite, les parapluies déployés, les grappes de ballons, les costumes des fusiliers marins et des gardes suisses l'égayent, au contraire, de mille couleurs. Des marches de la *basilique où nous nous* trouvons, après avoir traversé la foule, le spectacle est splendide. Image d'une Eglise vivante mais non triomphaliste, qui exprime sa joie dans une ambiance de recueillement ou de vacances, sans jamais chercher à faire trembler les colonnes du Bernin par ses ovations. On applaudit modérément, préférant agiter des mouchoirs plutôt que de hurler et de battre dans ses mains.

Combien de fidèles et de pèlerins, combien de touristes et de curieux parmi ces trois cent mille personnes qui se côtoient sur la place, avant le début de la messe en plein air ? Calcul inutile et d'ailleurs fictif : cette foule bon enfant manifeste une certaine unité, malgré sa diversité d'âge et de costume, malgré ses différences de race, de langue et sans doute de conviction. La Japonaise endimanchée que son mari mitraille d'un appareil photographique et les Français débraillés qui lapent leurs *gelati*, la religieuse italienne qui dit son chapelet sur une chaise de plage pliante, et les jeunes gens en anorak kaki, affalés sur les *pavés près de leurs sacs* à dos, s'accommodent très bien les uns des autres.

Au loin, une musique militaire. C'est le régiment traditionnel, où tous les corps de l'armée italienne sont représentés et qui va se ranger *en bonne place, face à la* basilique. Il se manifestera tout à l'heure de manière intempestive, avant et après la consécration, par des « Garde à vous ! » et des « Repos ! » dont on se serait volontiers passé. C'est la seule fausse note d'une cérémonie sobre et solennelle à la fois, en latin mais avec des touches « conciliaires » qui ne trompent pas : le serrement de main chaleureux, en particulier, lors du « baiser de paix », n'existait certainement pas la précédente Année sainte, en 1950.

Tout au long de la messe, Paul VI manifestera une résistance remarquable pour un homme de soixante-dix-sept ans, souffrant d'arthrose, et qui a passé une Semaine sainte épuisante. Seule la voix trébuche un moment, mais la chorale entonne aussitôt et la foule lui fait timidement écho. *Le* soleil tape dur pourtant : la petite infirmerie, installée en contrebas, à la droite de l'autel, ne désemplit pas. Vers la fin de la cérémonie, les brancardiers sont appelés toutes les deux ou trois minutes. Un vieux camérier d'honneur, en frac, nous fait remarquer avec justesse que « *ce sont les jeunes qui tombent comme des mouches* ». Les gens de son âge font preuve, eux, d'une solidité pontificale.

Après la communion, Paul VI pénètre dans la basilique sous les applaudissements. La messe est terminée. Les « enfants » de chœur — ils ont vingt ou vingt-cinq ans — regagnent alors en courant, leur aube à la main, les *privilégiés qui se tiennent sur les* marches. Eux aussi veulent voir le pape apparaître sur la loggia. Deux cent cinquante mille personnes se haussent sur la pointe des pieds, les yeux rivés vers ce balcon drapé de pourpre où un *technicien fait pivoter sa caméra* de télévision. Le rideau s'entrouvre enfin. On applaudit encore. Paul VI salue de la main et prononce d'une voix grave son message de Pâques, ponctué d'exclamations : « *Pâques ! C'est Pâques, frères ! Bonnes Pâques à tous et vive la Pâque de Jésus-Christ ! Alleluia !* » Le pape retrouve ensuite un ton plus habituel. « *La résurrection du Christ*, dit-il, *n'est pas seulement son triomphe personnel, mais également le principe de notre salut, et donc de notre propre résurrection. Elle l'est dès maintenant car elle nous libère de la cause première et fatale de notre mort ; cette cause, c'est le péché qui nous sépare de l'unique et véritable source de la vie : Dieu.* »

Paul VI dira encore : « *Peu importe, frères, si l'expérience de la faiblesse des forces humaines déçoit chaque jour l'espérance fragile que nous mettons dans un ordre stable de la société ; peu importe, aussi, si le progrès engendré par le développement moderne et par la culture, qui se rend maîtresse des secrets utiles de la nature, semble procurer à l'homme non pas la plénitude, non pas la sécurité de la vie, mais plutôt le tourment venant d'aspirations non satisfaites. Peu importe, puisqu'une source de vie nouvelle, originale, inépuisable, a été insérée dans le monde par le Christ ressuscité : il agit pour tous ceux qui écoutent sa parole, qui reçoivent son esprit et qui composent son corps mystique dans le monde et tout au long de l'Histoire.* »

Aucune allusion à la situation internationale, ni même aux dramatiques événements de l'Asie du Sud-Est : il n'est pas dans l'habitude du pape d'évoquer de tels sujets le jour de Pâques. Mais pour adresser ses vœux au monde entier en plusieurs langues, Paul VI a terminé par le vietnamien. *La foule a compris et* applaudit encore plus fort avant de se disperser sans incident.

ROBERT SOLÉ.

ÉDUCATION

RENCONTRES DU GROUPE FRANÇAIS D'ÉDUCATION NOUVELLE

Comment approcher un enfant malheureux ?

Cassis. — Les rencontres du Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.), qui viennent de rassembler à Cassis une quarantaine de participants, avaient pour thème « Un auteur et son livre » et étaient consacrées à l'ouvrage de Mme Claude François-Unger, « l'Adolescent inadapté » (PUF). Le G.F.E.N. regroupe des enseignants de diverses tendances de la gauche et a pour objectif principal la lutte contre l'échec et la ségrégation scolaires.

De notre envoyée spéciale

Educatrice, disciple du professeur Henri Wallon, Mme Claude François-Unger est depuis 1945 directrice du « Renouveau », une maison d'enfants destinée à l'origine à recueillir des orphelins de guerre dont les parents ont été exterminés pour des raisons raciales ou politiques.

« *Le problème qui s'est posé à nous dès le début,* explique Mme François-Unger, *a été : « Comment approcher un enfant malheureux ? » Le premier contact était pour nous, éducateurs, à la fois réchauffant parce que nous étions enfin parvenus à réunir ces enfants et traumatisant parce que tout geste était maladroit et déplacé. Les situations les plus simples provoquaient de telles réactions que, malgré notre expérience, nous étions désarmés. Ces enfants étaient tristes et ne cherchaient pas à plaire...* » A la situation d'infériorité de ces *enfants* sans famille s'ajoutait l'infériorité supplémentaire de ne pas pouvoir dire de quoi étaient morts leurs parents, ceux-ci ayant disparu pendant la guerre. « *Ces enfants ne pouvaient pas supporter d'être objet de sollicitude ; nous avons accepté de servir de cible à leur agressivité.* » N'ayant pas fréquenté l'école pendant plusieurs années, ils avaient accumulé les retards scolaires. « *Nous n'avions pas le droit d'ajouter à leur handicap initial en les mettant dans des classes où ils côtoieraient des enfants plus jeunes qu'eux. Nous avons donc organisé des cours accélérés de rattrapage. A notre grande surprise, les enfants se sont jetés sur le travail, si bien que nous avons été amenés à élaborer une théorie pédagogique fondée sur l'effort et le dépassement. Nous nous sommes finalement servis de leur drame pour mettre en œuvre une pédagogie destinée à surcompenser par le travail scolaire leur situation d'infériorité. Ils ont guéri par le moyen le plus naturel qui soit, c'est-à-dire l'école.* »

« *Je prétends que l'enfant aime l'école, même s'il n'y fait rien* », affirme Mme François-Unger pour expliquer ce rôle « *thérapeutique* » de l'école. « *Le succès dans une vie d'enfant est un élément primordial pour qu'il guérisse* » ; l'école peut lui apporter ce succès à condition que l'éducateur soit capable de déceler l'aptitude de chaque enfant : le dessin, la danse, les mathématiques, par exemple.

Ne jamais rejeter l'enfant, lui permettre de progresser, telle est la leçon à tirer de l'expérience du « Renouveau » qui accueille actuellement les enfants de l'Assistance publique, ainsi que ceux qui lui sont confiés par les tribunaux. Cette leçon est essentielle au moment où l'on assiste à « *un fantastique phénomène de rejet des enfants* ». Parqués dans des classes de transition ou des classes pratiques, ceux-ci sont irrémédiablement enfermés dans leur retard ; « *C'est nous, enseignants, qui sommes responsables,* estime Mme François-Unger ; *nous voulions changer l'enseignement et nous avons fabriqué des enfants inadaptés.* »

Cette prise de conscience des enseignants du G.F.E.N. les a amenés à poser la question : « *Action ponctuelle ou action globale ?* » « *Poser le problème en termes individuels n'est pas de notre époque ; on ne peut résoudre ces questions à doses homéopathiques* », a estimé un psychologue.

A l'origine séminaire de recherches, le G.F.E.N. tend, en effet, à devenir « *un mouvement pédagogique de masse* ». Chaque année auront lieu des rencontres sur « *un auteur et son livre* », afin de permettre une réflexion, un « moment » pédagogiques. La prochaine rencontre, en 1976, portera *sur Michel Cosem, qui* présentera son *Anthologie poétique pour la jeunesse* (Seghers).

MICHAELA BOBASCH.

JUSTICE

LA CATASTROPHE DE LIÉVIN

Le juge d'instruction demande une étude sur la toxicité du méthane

De notre correspondant

Lille. — Dans l'enquête qu'il poursuit sur la catastrophe de Liévin, M. Henri Pascal, juge d'instruction au tribunal de Béthune, met aujourd'hui l'accent sur une maladie ou une affection chronique, la « méthanémie », qui pourrait atteindre tous les mineurs, mais qui n'a jamais, selon lui, fait l'objet d'études très poussées.

Dans un texte remis à la presse le samedi 30 mars, il affirme : « *Les premiers rapports des experts font apparaître un très grave problème d'ordre général qui n'a jamais été résolu puisqu'on n'a jamais cherché à le résoudre : des séjours répétés en atmosphère grisouteuse peuvent-ils entraîner chez les mineurs une imprégnation chronique professionnelle répétée chaque jour, que les experts appellent déjà la « méthanémie chronique » ? Ou, au contraire, le méthane respiré (principale composante du grisou) est-il rapidement éliminé du corps ?*

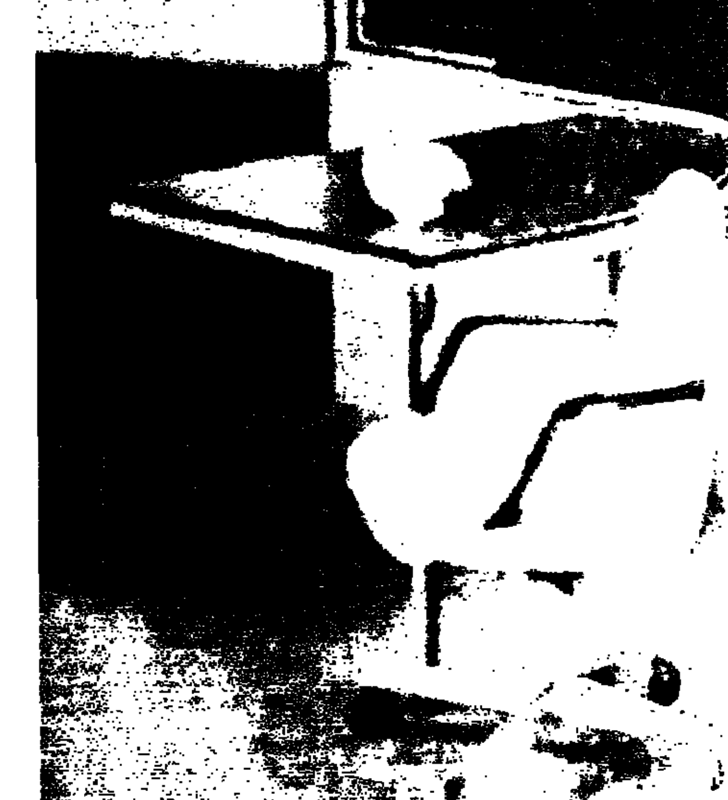
» *Pour le savoir, il faut effectuer dans le sang d'une dizaine de mineurs travaillant dans une atmosphère grisouteuse des dosages de méthane, en début et en fin de poste, donc avant la descente et à la remontée, puis procéder à de nouveaux dosages chez les mêmes mineurs après un arrêt de travail de quelques jours.*

» *Pour accomplir ces opérations je viens de désigner des experts. Des prélèvements de sang sur des mineurs volontaires étant nécessaires à l'accomplissement de leur mission, je viens de prendre contact à ce sujet avec la direction des Houillères. Si du méthane résiduel est ainsi décelé chez les mineurs, un autre problème devra alors être résolu : celui de la toxicité de ce méthane contenu dans le sang, c'est-à-dire les conséquences qu'il peut entraîner pour la santé des mineurs. D'après mes experts, sur ce dernier point, aucune recherche vraiment précise ne paraît encore avoir été faite (...). Mais ces questions ne seront plus de mon ressort.* »

UN

... un enfant malheureux

VIVRE



STRAFOR

CARNET

Décès

JEAN GOUDAERT

Mme Jean Goudaert-Castel, son épouse,
Le professeur et Mme Michel Goudaert-Carbonnier,
M. et Mme Jean Aubrun-Goudaert, ses enfants,
Le docteur et Mme Jacques Lienard-Goudaert,
M. Philippe-Jacques Goudaert,
Mlle Elisabeth Goudaert,
Mlle Françoise Aubrun,
M. Michel Aubrun,
M. Jean Aubrun,
M. Bernard Aubrun,
M. et Mme Philippe Durand-Aubrun,
Mlle Clotilde Aubrun,
M. Bruno Aubrun,
Ses petits-enfants,
M. Charles Goudaert-Mulliez,
Son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GOUDAERT,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu à Lille le 27 mars, dans sa soixante-dix-huitième année, muni des sacrements de notre mère la Sainte Eglise.

Ils prient de participer à la messe de funérailles qui sera célébrée le mercredi 2 avril 1975 à 11 heures, en l'église Saint-Maurice, rue de Paris à Lille.

Levée du corps à 10 h. 30, chambre de commerce, entrée Lille-Ancien, rue Grande-Chaussée.

Une absoute aura lieu à 16 heures, en l'église d'Hondschoote, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

« Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel. »

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

46, rue Faidherbe,
59000 Lille.
44, rue Véronèse,
59000 Lille.
15, boulevard Montebello,
59000 Lille.

— Les présidents des chambres de commerce et d'industrie du Nord-Pas-de-Calais,
Le président et les membres de la chambre de commerce et d'industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean GOUDAERT

officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du mérite, titulaire de nombreuses distinctions françaises et étrangères, président honoraire de la 1re région économique et de la chambre de commerce et d'industrie de Lille, ancien membre du Conseil économique et social, président honoraire de la Confédération nationale de la pâtisserie, confiserie, glacerie française, président du conseil d'administration du port fluvial de Lille, conseiller de la Banque de France, ancien chef de secteur de la défense passive.

Ses funérailles auront lieu le mercredi 2 avril 1975, à 11 heures, en l'église Saint-Maurice (intra-muros).

Levée du corps à 10 h. 30, chambre de commerce, entrée Lille-Ancien, rue Grande-Chaussée.

[M. Jean Goudaert était né le 1er juillet 1897 à Lille. Président de la chambre de commerce et d'industrie (1945-1960), il était membre du conseil de la Banque de France, président de la Confédération nationale de la pâtisserie, confiserie et glacerie de France, président du consortium des voies navigables du Nord, président du conseil d'administration du port fluvial de Lille. Il fut membre du Conseil économique et social de 1947 à 1969.]

— Mme André Delombre, née Marie d'Espezel,
Les familles parentes et alliées,
ont le très grand chagrin d'annoncer la mort de

M. André DELOMBRE,
industriel,

survenue le 19 mars, en son domicile.

La cérémonie religieuse a été célébrée, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

L'inhumation a eu lieu, au Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

4, rue Delaizement,
75017 Paris.

— La société des Etablissements André Delombre et ses filiales,
Le conseil d'administration, la direction, les cadres et tout le personnel,
ont le très grand regret d'annoncer la mort de

M. André DELOMBRE,
son fondateur,

survenue le 19 mars, en son domicile.

La cérémonie religieuse a été célébrée, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

L'inhumation a eu lieu au Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

4, rue Delaizement,
75017 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

MARDI 1er AVRIL

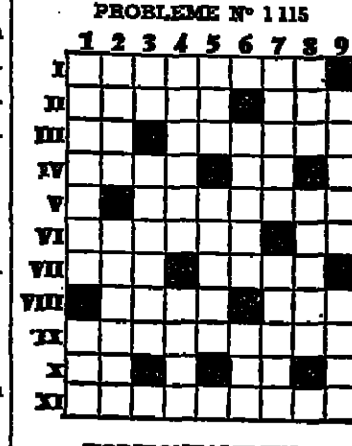
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., métro Bac, Mme Bouquet des Chaux : « La rue du Bac et la fontaine des Quatre-Saisons ». — 15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques, Mme Carcy : « Deux grands couvents du quartier Latin ». — 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Legregeois : « La Bibliothèque nationale ». — 15 h., 12, rue Daru, Mme Pajot : « La cathédrale Saint-Alexandre-Newski ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant - rue du Repos : « Cimetière du Père-Lachaise » (Jadis et Naguère). — 15 h., entrée du musée, rue Auber : « L'Opéra et l'exposition Garnier » (Paris et son histoire).

CONFERENCE. — Cinéma le Royal, 13, avenue Anatole-France, Choisy-le-Roi, M. Jacques Stevens : « Ces étranges créatures du fond des mers » (Amis de la Cité).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1115



HORIZONTALEMENT

I. Leur pluie n'assombrit pas du tout une belle et joyeuse journée (orthographe admise). — II. Limites ; Furent mêlés à une vieille histoire de primogéniture. — III. Symoble chimique ; On la dit froide. — IV. Retentit dans l'affliction ; Extrait de guimauve. — V. Successives, atténue sérieusement une peine. — VI. Vilain oiseau ; Pronom. — VII. Ebranlé ; Palpa. — VIII. Les objectifs y sont nombreux ; Fait vieux jeu. — IX. Détestables échantillons de l'espèce humaine. — X. Pronom ; Dans un texte arabe. — XI. Successions de degrés.

VERTICALEMENT

1. Son cœur est de glace ; Possède un double miroir. — 2. Quand on n'a vraiment rien à dire, cela est bien pénible ! ; Perdues de vue. — 3. Orientation ; Pas faciles. — 4. Exige une certaine application ; Vise haut et loin. — 5. D'un auxiliaire ; Changeas de poste. — 6. Opérera ; Singe. — 7. Peu enclins à quitter la voie qu'ils ont choisies ; Elément d'exposition. — 8. En Suisse (inversé) ; Recouvre le cuivre des ustensiles de cuisine. — 9. Sain d'esprit ; Tenait de belliqueux propos.

Solution du problème n° 1 114

HORIZONTALEMENT

I. Trêves ; La. — II. Eole ; Œil. — III. Ru ; Rousse. — IV. Miettes. — V. Il ; Sait. — VI. NL ; Se ; Ile. — VII. Ues ; Rame. — VIII. Sépara ; TB. — IX. Saler ; Tu. — X. Roses. — XI. Ski ; Anisé.

VERTICALEMENT

1. Terminus ; As. — 2. Rouillées. — 3. El ; Spahi. — 4. Vertus ; Al. 5. Ot ; Errera. — 6. Soues ; Aaron. — 7. Essaim ; Si. — 8. Lis ; Ilettes. — 9. Alerte ; Buse.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 mars 1975 :

UN DECRET

● Pris pour l'application de l'article 43 de la loi 71-575 du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente aux agents civils non titulaires de l'Etat et des établissements publics de l'Etat n'ayant pas de caractère industriel et commercial.

DES ARRETES

● Portant fixation du prix de vente en France continentale et à la Guadeloupe de certaines catégories de tabacs fabriqués ;

● Relatif à la convention-type portant création d'un centre de formation d'apprentis (1) ;

● Portant inscription à un tableau d'avancement et promotion (administrateurs civils).

UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole supérieure d'agriculture d'Angers ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cette école.

(1) Ce texte sera publié ultérieurement en fascicule séparé.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	98 F	180 F	232 F	309 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

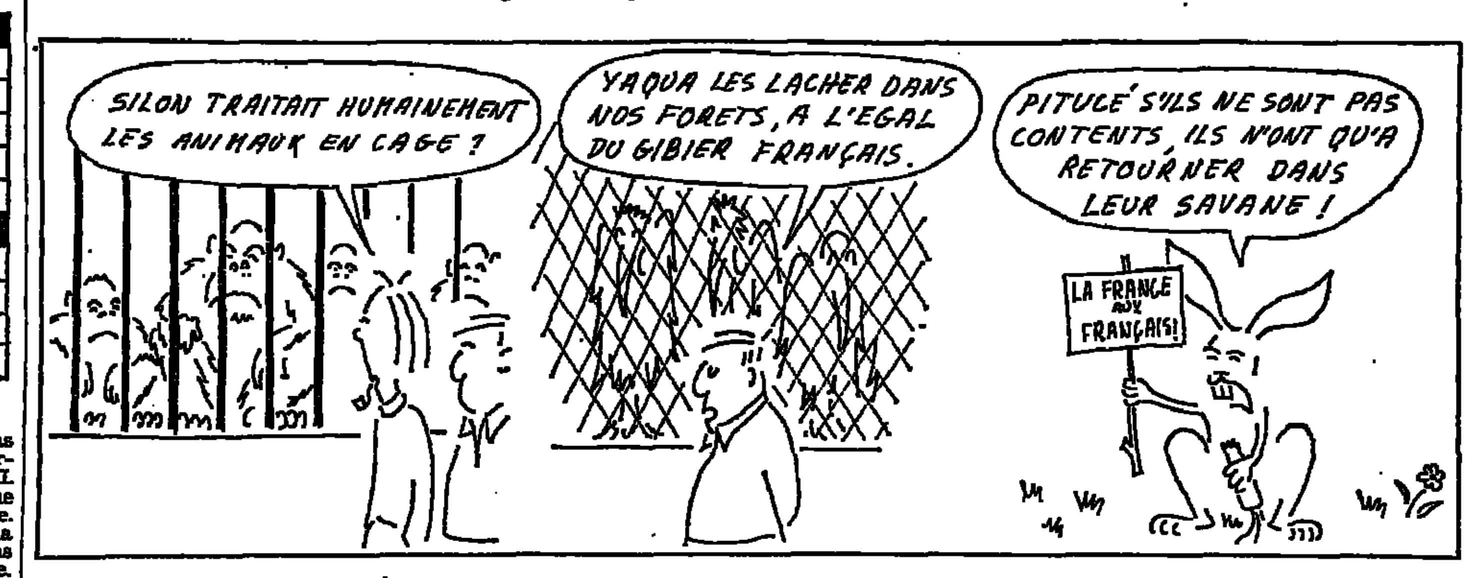
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



Documentation

● DOSSIER ENERGIE NUCLEAIRE. — L'agence Presse-Environnement publie un *Dossier énergie nucléaire* de 78 pages qui groupe les informations données par elle sur ce sujet au cours de ces deux dernières années. Il ne s'agit pas d'un document exhaustif mais d'un panorama des problèmes d'environnement que pose la production d'électricité nucléaire. (Agence Presse-Environnement, 86, rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : 387-11-34. Prix du dossier : 22 francs.)

Météorologie

Evolution probable du temps en France entre le lundi 31 mars à 0 heure et le mardi 1er avril à 24 heures :

Des masses d'air froid et instable circulent dans un courant de nord, de l'Europe du Nord-Ouest à la Méditerranée ; elles amènent sur la France un temps assez froid pour la saison et variable.

Mardi, le temps sera assez variable dans la plupart des régions, c'est-à-dire que l'on observera une alternance d'éclaircies et de passages nuageux, qui pourront donner des averses de pluie ou de neige. Les passages nuageux seront plus nombreux dans le sud-ouest de la France et le Massif Central. Les éclaircies, en revanche, seront plus belles de la Manche au Bassin parisien et près de la Méditerranée. Dans l'extrême Est et sur les massifs montagneux, des nuages passeront et donneront de la neige.

Les températures varieront peu par rapport à celles de lundi, et les vents, assez forts près des côtes et dans le Midi méditerranéen, seront généralement orientés au secteur nord.

Lundi 31 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 009,5 millibars, soit 757,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 mars ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 16 et 5 degrés ; Biarritz, 10 et 3 ; Bordeaux, 11 et —1 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 6 et 0 ; Cherbourg, 6 et 3; Clermont-Ferrand, 7 et —2 ; Dijon, 9 et —2 ; Grenoble, 7 et —3 ; Lille, 3 et 0 ; Lyon, 9 et —2 ; Marseille, 11 et 4 ; Nancy, 6 et —3; Nantes, 8 et 0; Nice, 12 et 5; Paris-Le Bourget, 6 et 1 ; Pau, 9 et 0 ; Perpignan, 11 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24 ; Rennes, 8 et 1 ; Strasbourg, 9 et —1 ; Tours, 6 et 0 ; Toulouse, 10 et 1.

Températures relevées à l'étranger . Amsterdam, 7 et —2 degrés ; Athènes, 21 et 17 ; Bonn, 5 et —4 ; Bruxelles, 4 et —2 ; Le Caire, 26 (max.) ; îles Canaries, 21 et 12 ; Copenhague, 5 et —2 ; Genève, 7 et —2 ; Lisbonne, 15 et 7 ; Londres, 6 et 0 ; Madrid, 14 et —1 ; Moscou, 9 et 5 ; New-York, 8 et 2 ; Palma-de-Majorque, 11 et 0 ; Rome, 20 et 12 ; Stockholm, 1 et —6 ; Téhéran, 20 (max.).

La région parisienne

DANS LES BOIS DE LARDY

Les éboueurs du dimanche

LES bois de Lardy ont fait, dimanche dernier, leur toilette de printemps. Aidés par une quarantaine de volontaires, les cantonniers et leur camion-benne ont débarrassé les taillis des ordures qui s'y entassaient.

Allongée sur les bords d'une jolie rivière — la Juine, — Lardy est une commune où il fait bon vivre. On y trouve des emplois — il y en a mille trois cents — et de la verdure. Le quart du territoire est couvert de forêts. Un capital inestimable qui fait tout le charme de ce terroir. Lardy — avec quinze autres communes de la vallée de la Juine — vient d'ailleurs d'être inscrite à l'inventaire des sites pittoresques. Ses bois sont, en principe, classés en « zone de protection spéciale ».

Ils ne servent pas, hélas ! qu'au délassement des résidents. Un ferrailleur y a enlevé en septembre dernier vingt et une carcasses de voitures. Il y en a déjà sept autres, cette année. Les bois avaient été nettoyés en 1972 par des équipes de bénévoles. Ceux-ci viennent à nouveau de retrousser leurs manches. Gantés, bottés, armés de pelles, ils ont passé tout un dimanche à jouer les éboueurs. A leur tête : un professeur d'université, M. Alain Guichardet. Ils ont planté des pancartes invitant les passants à la propreté et disposé des poubelles — confectionnées avec des bidons fournis par un fermier — aux endroits les plus fréquentés.

A la fin de la journée, ils avaient charrié 40 mètres cubes de détritus sur la décharge municipale, en avaient fait brûler des dizaines d'autres et n'avaient accompli que le tiers de leur programme. Car on trouve de tout dans les bois de Lardy : des ordures ménagères abandonnées par des voisins ou par des résidents du week-end qui s'en débarrassent en retournant vers Paris ; des matelas, des vieilles machines à laver ; des gravats déversés par des entrepreneurs sans scrupules. La décharge sauvage est la plaie honteuse de tous les espaces verts de la région parisienne. Le garde champêtre, occupé ailleurs, n'en peut mais. Les propriétaires s'en moquent ou se résignent. Le soir, rentrant chez eux harassés, les volontaires ont découvert, dans un fourré jusque-là épargné, le contenu d'une poubelle qu'une main anonyme venait juste de déposer !

Ces amoureux de la nature sont des adolescents, des habitants du bourg, mais aussi des adhérents de l'association des habitants de la vallée de la Juine, qui organisait l'opération (1). Des militants qui luttent depuis cinq ans pour que les promoteurs, les carriers, les lotisseurs, ne massacrent pas leur vallée. Ils ont obtenu le classement à l'inventaire des sites. Ils participent à l'établissement des plans d'occupation des sols « pour faire jouer à fond les règles de la démocratie », *comme dit l'un d'eux.*

Mais, dimanche, au crépuscule, ils étaient découragés. La préfecture, qui patronne, paraît-il, une opération « Essonne propre », ne s'était pas manifestée. Pas un seul des dix-sept conseillers municipaux de Lardy n'était venu les encourager. La municipalité, qui a un confortable budget de 3 millions, ne semble pas avoir songé à leur accorder la moindre subvention, même symbolique, alors qu'ils ont rempli une mission d'intérêt public.

Mais les nettoyeurs du dimanche n'en veulent pas à leurs édiles. Ils recommenceront peut-être l'an prochain. Car ils estiment, ces braves gens, que le civisme consiste d'abord à payer de sa personne. Un exemple que le ministre de l'équipement, M. Robert Galley, qui qualifiait récemment les défenseurs de l'environnement de « braillards connaissant mal la réalité des problèmes », *aurait avantage à méditer.*

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) 2, rue Croix-Boissée, 91-Lardy.

AU PIED DES BUTTES-CHAUMONT

Un village cerné par la ville

BUTTES-CHAUMONT, Botzaris, Danube. Le métro, mélangeant l'histoire et la géographie — Markos Botzaris est un héros de l'indépendance grecque, — se hâte vers les portes de Paris. Le parcours est sinueux, le relief est accidenté et les wagons grincent dans les courbes. Les compartiments se vident. Les quais ne résonnent plus que du bruit de quelques pas. Les stations deviennent à voie unique. Il *flotte* un petit air de terminus qui, malgré la banlieue qui cerne maintenant Paris, pourrait rappeler la campagne.

En haut des marches du métro, un vent frais vous salue. La place du Rhin-et-Danube (dix-neuvième arrondissement) n'est pas belle, mais sa physionomie est ouverte. Il y a de l'espace, du mouvement — d'un côté, les rues montent, de l'autre, elles dévalent, — toutes les avenues sont plantées d'arbres, les maisons ne sont pas trop hautes. Même par temps gris, la place garde un coin de bleu : la façade de la pâtisserie est bleu dragée, les grilles de l'hôpital Hérold d'un bleu plus foncé.

Dans ce dix-neuvième arrondissement, entre les deux taches vertes des Buttes-Chaumont et de la butte du Chapeau-Rouge, s'élève un petit Montmartre, un quartier escarpé, où la ville a conservé un air de campagne. De nombreuses villas dans la rue du Général-Brunet, la rue David-d'Angers, la rue de Mouzaïa jusqu'à la rue Bellevue. Ce ne sont pas, à une exception près, des hameaux fermés par une grille solennelle comme dans le seizième arrondissement, mais des allées bordées par des petites maisons d'ouvriers qui ont chacune leur jardin.

Ce village est d'ores et déjà cerné : rue des Lilas, un immeuble est en construction, rue de Bellevue, des blocs de treize étages dominent les rues-jardins. De l'autre côté de la rue Compans, le secteur de la place des Fêtes — celles que l'on donnait en l'honneur de la commune de Belleville — est en pleine rénovation. Le groupe scolaire des Lilas — trente classes primaires et huit maternelles — en béton rose, rose et poreux comme un biscuit de Reims, est pratiquement terminé. *Il était* donc urgent de préserver les villas de la rue de Mouzaïa. Leur inscription à l'inventaire des sites a été proposée par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, et acceptée par le Conseil de Paris en mars dernier.

Rue de la Prévoyance, rue de la Solidarité, rue de la Fraternité : le quartier est riche en rues charitables. L'œuvre de la Bouchée de pain a choisi, pour s'installer, celle de la Fraternité. Le nom, le style souplement 1900 de l'inscription — lettres et lianes vertes sur fond de céramique blanche, — attirent l'œil. Le bâtiment, un hangar en bois, fait penser à une grande cabine de bains. La porte est ouverte. Trois longues tables recouvertes de toile cirée à fleurs occupent un coin de la salle ; le tuyau du poêle monte en zizags jusqu'au plafond. Près du fourneau, Mme Fernande, une jolie grosse aux yeux de porcelaine, surveille ses trois marmites. Quand elle ouvre le matin à 7 heures, la soupe fume déjà. Du vermicelle, du bouillon, un morceau de pain, du fromage : les bouchées sont les mêmes tous les jours, et il y a jusqu'à deux cent cinquante bouches à nourrir. « *Entre eux, ils s'appellent Fernandel, Fresnay, Reggiani. Tous des artistes dans leur genre* », déclare Mme Fernande, le sourire aux lèvres.

La rue de la Fraternité donne dans la rue de la Liberté, ce qui est logique. Deux pas encore et voici la villa du Progrès. Une borne à l'entrée indique que l'allée pavée appartient aux promeneurs. Elle file droit entre des bouquets de lierre qui débordent des grilles comme ces fourrures de renard que les femmes portaient autrefois.

Villa des Lilas, villa Amalia, villa des Boers, elles sont plus d'une vingtaine à être construites sur le même modèle : toujours une allée entre des jardins. Les plus pittoresques sont celles qui se trouvent au-delà de la rue Mouzaïa. Une fois franchie cette gorge d'Algérie, célèbre pour ses combats, on attaque le contrefort *de la butte Beauregard au sommet* de laquelle les tours de la rue Bellevue remplacent les ailes des Moulins, Moulin-Vieux, Moulin-Neuf, Petit-Moulin, Moulin-Basset... Immeuble A 1, A 2, A 3.

Elles s'épaulent donc pour monter la colline. Leurs toits et leurs gouttières font comme des créneaux. Ce sont de petites maisons modestes, avec un décor de briques, qui datent du début du siècle. Une pièce au rez-de-chaussée, deux fenêtres à l'étage, leur superficie tourne autour de 100 mètres carrés. Elles se vendaient 140 000 francs il y a deux ans. Aujourd'hui, on parle de *260 000 francs. Ces maisons* intéressent tout particulièrement les gens de la télévision. Les studios des Buttes-Chaumont sont à côté et la tour blanche avec ses trois étages de soucoupes, les paraboles qui envoient et reçoivent les images, est, dans le ciel, un des monuments du quartier.

On rentre chez soi à pas lents car la côte est raide. Un brin de causette au voisin ou à son chien. Ici, tout le monde se parle. Chacun a sa porte de fer et sa boîte à lettres, ses pinces à linge et son tuyau d'arrosage et même, quelquefois, « son » arbre. Un saule laisse pendre ses cheveux verts dans l'impasse. Les oiseaux ont leur mangeoire et chantent. Le numéro 10 vient d'être racheté. La maison est en chantier : échafaudages, tas de sable et brouette. Une table et des chaises : ici on déjeune dehors au printemps. Là, on a pêché une amphore aux dernières vacances. Le propriétaire des Buissonnets a consolidé sa plate-bande avec des coquilles Saint-Jacques. Une jacinthe prend l'air dans son papier d'argent. Mais ce jardin blanc est le plus charmant. Les fauteuils et les bancs sont couleur neige. On a noué des nœuds de tulle aux branches du bouleau. Un petit vent frais souffle. Le mariage était hier.

FLORENCE BRETON.

A TRAVERS LES DÉPARTEMENTS

Val-de-Marne

PAS DE PARKING DANS LE BOIS DE VINCENNES

LA gare du métro express régional de Joinville (Val-de-Marne) devait être bordée par un centre commercial et un parking de dissuasion. La réalisation de ce projet supposait l'aliénation par la Ville de Paris de trois hectares du bois de Vincennes, soit quinze mille arbres.

En réponse à une question écrite de M. Paul Stehlin, député non-inscrit de Paris, le ministre de l'intérieur déclare dans *le Journal officiel* du 22 février, que « *le projet ne sera pas poursuivi. Le gouvernement n'envisage pas de donner son accord au déclassement d'une parcelle quelconque du bois de Vincennes.* »

Yvelines

DES ÉCUREUILS DANS LE PARC

EN 1950, le comte de Bendern léguait à la Ville de Paris son domaine de 168 hectares situé près de La Celle Saint-Cloud. Mais, c'est seulement en 1975, que les travaux d'aménagement du parc vont commencer. Le Conseil de Paris a, en effet, accordé une première tranche de crédits de 750 000 F qui permettront d'effectuer les premiers travaux. Plusieurs entrées seront créées le long des RN 184 et D 311, ainsi que des sentiers et deux voies piétonnes conduisant aux étangs de Bechevet. On abandonnera une partie du bois aux écureuils et autres animaux en voie de disparition dans la région parisienne, de nouvelles essences végétales seront plantées.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

PÊCHE

Grève à Saint-Jean-de-Luz

De notre correspondant

Bayonne. — Fronde chez les pêcheurs d'anchois à Saint-Jean-de-Luz. Traditionnellement, s'ouvre à cette époque la campagne de pêche à l'anchois, activité vitale pour le port de Saint-Jean-de-Luz et le maintien de l'emploi dans les conserveries locales. Or cette année la conjoncture est difficile pour les conserveurs, qui ont un important stock de poisson à écouler. De ce fait, ils proposent aux pêcheurs des prix d'achat trop bas pour qu'un accord puisse se réaliser entre les deux parties. De part et d'autre, chacun maintient ses positions, mais, à l'issue d'une réunion en présence des représentants des conserveurs, des pêcheurs, de l'administration et des élus, il a été décidé qu'un arrêt des importations provenant des pays tels que l'Argentine et la Yougoslavie était indispensable. Toutefois, tant que les pêcheurs n'auront pas l'assurance d'obtenir gain de cause sur les prix et sur les importations, ils ne prendront pas la mer.

Les conserveurs l'ont dit et répété : les prix offerts sont des prix maxima. Les pêcheurs l'ont également dit et répété : ces prix-là sont dérisoires. Ils sont inférieurs à ce qu'ils étaient l'an dernier, alors que les pêcheurs demandaient et demandent toujours une augmentation de 20 %. — C. B.

ENVIRONNEMENT

Une seconde centrale nucléaire en Haute-Normandie

De notre correspondant

Rouen. — Le conseil régional de Haute-Normandie, présidé par M. André Bettencourt, ancien ministre, républicain indépendant, a donné un avis favorable à la construction d'une deuxième centrale nucléaire, située au Fond-de-Penly, sur les communes *de Penly et de Saint-Martin-en-*Campagne, à l'est de Dieppe (Seine-Maritime). Pour M. Bettencourt, « *si beaucoup de nos concitoyens ont tendance à imaginer que l'énergie nucléaire est une sorte de fléau, il n'en demeure pas moins qu'elle peut être, au contraire, un élément déterminant de notre progrès économique et social* ».

Du rapport du groupe de travail chargé, au sein du conseil régional, d'étudier, en liaison avec les techniciens de l'E.D.F., l'implantation des centrales nucléaires sur la côte, il ressort notamment que la construction de centrales va rendre la Normandie exportatrice de courant électrique.

Selon les auteurs du rapport, il convient de demander au gouvernement d'attendre la mise en fonctionnement des centrales de Gravelines (Nord) et de Paluel (Seine-Maritime), avant d'engager le chantier de Penly, afin de mieux connaître les conséquences de la réalisation d'une centrale de cette importance.

M. Morvan, conseiller municipal du Havre, exposa le point de vue du groupe communiste, ce qui provoqua une vive réponse de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux et maire de Rouen : « *Vous parlez d'un simulacre de consultation, alors qu'on délibère librement du problème dans toutes les assemblées. Monopole capitaliste, alors que c'est l'E.D.F., entreprise nationalisée, qui établit son programme ? Vous refusez à la France ce que vous permettez ailleurs.* » — F. P.

M. Defferre : à quoi servez-vous monsieur Jarrot ?

De notre correspondant régional

Marseille. — A l'occasion de la discussion du budget de la ville, M. Gaston Defferre a, le vendredi 28 mars, évoqué les difficultés auxquelles se heurte Marseille pour financer le projet de construction d'une station d'épuration. « J'ai sollicité une subvention du ministère de la qualité de la vie, lequel vient de me répondre qu'une station d'épuration ne servait à rien !... C'est incroyable et insensé, *s'est indigné M. Defferre.* A quoi sert le ministre de la qualité de la vie ? Je l'invite à venir prendre un bain à la sortie de l'émissaire de la ville de Marseille. Il verra ce qu'il en est !... »

Si l'on en croit le journal le Provençal, *M. Jarrot a plus précisément répondu au maire de Marseille que les crédits demandés sur les fonds du FIANE ne peuvent être accordés* « que pour des opérations qui concourent directement à l'élimination de la pollution, et, en ce qui concerne les stations d'épuration, aux seuls équipements présentant un indéniable caractère d'exemplarité ».

On ne saurait toutefois nier l'absolue nécessité et l'urgence de doter une ville de près d'un million d'habitants d'un système d'épuration décent. Un deuxième émissaire, d'une longueur de plus de 6 kilomètres et d'une section de 5,20 mètres, est actuellement en cours de réalisation pour doubler un premier ouvrage, construit en... 1896. La dépense est estimée à 71 millions de francs, dont 40 % à la charge de la ville. Quant à la station qui devrait traiter la totalité des effluents de Marseille avant leur rejet en mer, elle coûterait environ 100 millions de francs et, selon les plans établis, serait en partie sous-marine. — G. P.

PRÉFECTURE DE PARIS

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Direction de l'Urbanisme et du Logement

SERVICE TECHNIQUE D'AMÉNAGEMENT

BUREAU ADMINISTRATIF

17, boulevard Morland - 75181 PARIS CEDEX 04

LE PREFET DE PARIS,

Vu le code de l'urbanisme et notamment son article L 124.1 modifié par la loi n° 74-1117, du 27 décembre 1974, et prévoyant notamment que « les projets d'aménagement et les plans d'urbanisme directeurs et de détail devront être remplacés par des plans d'occupation des sols rendus publics avant le 1er janvier 1977 » ;

Vu les articles L 123-5, L 125-1, R 123-35 et 124-2 dudit code ;

Vu le décret n° 58-1463, du 31 décembre 1958, relatif aux plans d'urbanisme ;

Vu l'arrêté de M. le Préfet de Paris, en date du 24 septembre 1970, portant approbation du plan d'urbanisme de détail du Hameau de Boulainvilliers, à PARIS (16e) ;

Vu le rapport du Directeur de l'Urbanisme et du Logement ;

Sur la proposition du Secrétaire Général de Paris ;

ARRETE :

Article premier. — Est ordonnée la révision du plan d'urbanisme de détail du Hameau de Boulainvilliers, à PARIS (16e), comprenant les propriétés sises rue de l'Assomption nos 6 bis à 30 inclus, de Boulainvilliers, nos 23 à 27 inclus, du Ranelagh, nos 45 à 67 inclus et toutes celles ayant façade sur la voie dénommée Hameau de Boulainvilliers et numérotées de 1 à 29 et de 2 à 14, PARIS (16e).

Article 2. — L'établissement d'un plan d'occupation des sols est prescrit pour ce secteur. Il sera établi dans le cadre du plan général d'occupation des sols de Paris.

Article 3. — Mention du présent arrêté sera publiée au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Paris et insérée dans les deux journaux ci-après désignés :

« le Monde » - « le Parisien libéré ».

Article 4. — M. le Directeur de l'Urbanisme et du Logement est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copies certifiées conformes seront adressées :

1) à M. le Ministre de l'Equipement (Direction de l'Aménagement Foncier et de l'Urbanisme) ;

2) à M. le Ministre de l'Intérieur (Direction générale des collectivités locales) ;

3) à M. le Directeur Général de l'Aménagement Urbain ;

4) à M. le Préfet, Directeur du Cabinet.

Fait à Paris, le 14 mars 1975.

Signé : J. TAULELLE.

SPORTS

LUTTE

Aux Championnats de France : de la tradition à la compétition moderne

Tours. — Deux cents lutteurs, rassemblés au Palais des Sports de Tours pour en découdre, ont participé sur quatre tapis à quelque trois cent cinquante combats. Il s'agissait de procéder à l'attribution de dix-neuf titres de champion de France. Assuré de la victoire avant même de tenter la moindre prise, le seul concurrent de moins de 48 kilos combattant en gréco-romaine (1) avait préféré concourir dans la catégorie de poids supérieure.

De notre envoyé spécial

Pendant trois jours, les 29, 30 et 31 mars, les meilleurs représentants d'un sport qui ne compte guère plus de huit mille licenciés ont donc apporté beaucoup d'application, tous muscles saillants, à faire et défaire d'inextricables nœuds humains. Etrange jeu de regards et de mains, d'attaques, de parades et de ripostes, arbitré par les manchettes bleues et rouges des juges distribuant des points aux porteurs de ces couleurs, jeu ponctué d'encouragements hurlés des gradins ! Quand cessaient de s'agiter les serviettes, remuées au moment des pauses sous le nez des protagonistes, les cris qui résonnaient sans fin ainsi que l'agitation ambiante évoquaient quelque Bourse de Paris appliquée aux valeurs pugnaces. Cependant, tendue au fond de la salle, une banderole proclamait : « La lutte, c'est le symbole de la vie ! »

D'où vient alors qu'on ne trouvait dans les tribunes, malgré public dont l'enthousiasme ne suffisait pas à masquer l'insignifiance, que des lutteurs attendant leur tour de « tirer », des parents de lutteurs, leurs entraîneurs et leurs dirigeants ? D'où vient qu'on ne semble s'intéresser à la lutte, en France, qu'à l'occasion des Jeux olympiques ? Bon an mal an, onze médailles ont ainsi été accumulées de 1924 à 1968 : un communiqué triomphal, puis quatre années d'indifférence !

Le passé douteux de la lutte, cette « rixe jouée » comme on a pu l'appeler (2) ? Il y a longtemps que les mauvais garçons et les fiers-à-bras ne se risquent plus sur un tapis. Quelques sévères corrections administrées par des sportifs d'apparence peu flatteuse les en ont éloignés. Quant aux féroces lutteurs des fêtes foraines, leurs provocations ne rencontrant plus d'écho, ils ont fini peu ou prou par disparaître.

Alors ? Un sport démodé, la lutte ? S'il est vrai que l'exploit recherché consiste toujours à retourner un adversaire dos au sol, comme dans l'Antiquité, les transformations sont patentes. Les premiers à adopter cette mesure, les responsables de la Fédération française de lutte, n'ont-ils pas abaissé à dix-huit ans la limite d'âge de la catégorie des seniors afin qu'elle concorde avec la nouvelle majorité ? Pour obtenir de bons résultats, un champion ne doit-il pas s'entraîner à présent au moins quatre fois par semaine, à raison de deux heures par séance ? Course à pied, haltérophilie, cyclisme et relaxation ont pour la préparation d'un lutteur la même importance que pour tout autre sportif. Enfin, le temps n'est plus où les concurrents des championnats nationaux se soumettaient à la pesée dès 6 heures du matin et achevaient le dernier combat après minuit. D'épreuve de force et de résistance à l'épuisement, les compétitions se sont transformées en un subtil exercice qui met en évidence la technique, la vitesse d'exécution et le sens de l'équilibre.

A la vérité, qu'elle soit bretonne, suisse, turque, japonaise ou sénégalaise, la lutte est solidement enracinée dans les traditions profondes des peuples. Rien qu'en Iran, pays qui ne brille guère par son organisation sportive, on compterait plus d'un million de lutteurs. Or cet enracinement, loin d'être profitable à la lutte en tant que sport, jouerait plutôt contre elle. En quelque sorte, on lutterait sans plus d'attention qu'il n'en faut pour marcher. C'est ce qui expliquerait que les enfants, qui sont des lutteurs nés, ne songent pas à acquérir une licence une fois parvenus à l'âge de l'adolescence.

Un moyen de mieux se connaître

Pourtant les vertus de la lutte ne s'arrêtent pas là. Les nombreux renversements de situation qu'elle provoque en un laps de temps très court, celui qui a le dessous prenant le dessus quelques secondes plus tard, font également qu'elle constitue une leçon d'humilité et de persévérance. Pour cette raison, ne devrait-elle pas être enseignée à l'école comme la lecture ou l'arithmétique ?

En tout cas, on ne connaît pas un individu tant qu'on ne l'a pas combattu corps à corps, tant qu'on n'a pas pétri ses muscles. On ne le connaît pas et on ne s'en souvient pas. En témoigne l'histoire que racontait à Tours cet ancien lutteur : *« Un homme de mon âge vient me trouver. Il prétendait que nous avions lutté autrefois à plusieurs reprises l'un contre l'autre. Plus il accumulait les détails, plus j'avais des difficultés à le remettre. Son visage, sa voix, son nom, tout cela n'évoquait rien en moi. Dès qu'il m'eût serré la main, je me suis souvenu de lui. »*

RAYMOND POINTU.

(1) Dans la lutte gréco-romaine, on ne peut pas porter de prises au-dessous de la ceinture. Dans la lutte libre, les jambes ont autant d'importance que les bras. De moins 48 kilos à plus de 100 kilos, il existe dix catégories pour chaque style.

(2) Michel Bouet, *Signification du sport*, Editions universitaires.

EN FOOTBALL, FINALE DE LA COUPE D'EUROPE A PARIS OU A LYON

Le conseil de la Fédération française de football, réuni à Cannes le 29 mars, a étudié le problème posé par le mauvais état de la pelouse du Parc des princes pour l'organisation de la finale de la Coupe européenne des clubs champions, prévue pour le 28 mai.

Si la Fédération de rugby accepte de ne pas faire disputer la finale de son championnat national le 25 mai au Parc des princes, la finale de la Coupe d'Europe pourra y être organisée grâce à un nouveau « traitement » de la pelouse. En cas de refus, c'est à Lyon, dont la candidature a été agréée par l'Union européenne de football-association, que ce match se jouera. La décision définitive sera prise le 7 avril à Toulouse à l'occasion d'une entrevue entre MM. Sastre et Ferrasse, les présidents des deux fédérations intéressées.

Athlétisme

L'Américain Dave Roberts a battu le record du monde du saut à la perche le 28 mars, à Gainesville (Floride), avec un bond de 5,85 m.

Escrime

Une étudiante en médecine de Nice, Véronique Trinquet, a remporté, le 29 mars à Mexico, le titre de championne du monde de fleuret des moins de vingt ans.

Football

Le Paris-Saint-Germain a gagné à Bastia par 2 à 0 un match disputé en retard pour le compte du championnat de France de première division.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION
(vingt-septième journée)

GROUPE A
*Angoulême et Valenciennes .. 1-1
*Paris-F.-C. et Brest 1-1
Amiens b. *Cambrai 1-0
*Quimper et Rouen 2-2
Dunkerque b. *Hazebrouck .. 2-1
*Sedan b. Fontainebleau 5-1
*Gueugnon b. Lorient 2-0
*Laval b. Auxerre 2-0
*Boulogne b. Mantes 3-1

Classement. — 1. Rouen, 37 pts ; 2. Valenciennes et Gueugnon, 35 ; 4. Sedan, Lorient et Dunkerque, 34...

GROUPE B
*Martigues et Mulhouse 1-1

LES RÉSULTATS

*Toulon b. Toulouse 3-1
*Châteauroux et Sète 1-1
*Blois et Chaumont 2-2
Besançon b. *Béziers 5-2
*Epinal et Bourges 0-0
*Montluçon b. Tours 3-1
Exempt : Avignon.
Cannes-Nancy sera joué le 29 avril.
Classement. — 1. Nancy, 41 pts ; 2. Cannes et Toulon, 35 ; 4. Montluçon, 34 ; 5. Avignon, 33...

TOURNOI INTERNATIONAL JUNIOR DE CANNES
DEMI-FINALES
Mexique b. Tchécoslovaquie 1-0
Pologne b. Portugal 1-0
MATCHES DE CLASSEMENT
Pour la cinquième place :
France et Pays-Bas 1-1
(France vainqueur aux corners).
Pour la troisième place :
Tchécoslovaquie b. Portugal .. 3-1
La finale opposera, ce 31 mars, le Mexique à la Pologne.

Hippisme

Le prix Gérald de Rochefort, disputé à Auteuil et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par *Herodias*, suivi de *Endless* et de *Vlieger*. La combinaison gagnante est 3-5-6.

Motocyclisme

Grand Prix de France sur le circuit Paul Ricard au Castellet (Var) :
125 cm3. — 1. Andersson (Suède), sur Yamaha, les 104,4 km en 46 min. 16 sec. 2 (moyenne 135,616 km-h) ; 2. Gustafsson (Suède), Yamaha), 46 min. 20 sec. 8 ;
250 cm3. — 1. Ceccoto (Ven.), sur Yamaha, les 127,6 km en 51 min. 7 sec. 1 (moyenne 150,028 km-h) ; 2. Takai (Jap.), Yamaha, 51 min. 9 sec. ; 3. Rougerie (Fr.), Harley-Davidson, 52 min. 34 sec. 5 ;
350 cm3. — 1. Ceccoto (Ven.), sur Yamaha, les 127 km en 50 min. 21 sec. 5 (moyenne 152,292 km-h) ; 2. Agostini (It.), Yamaha), 50 min. 46 sec. 5 ; 3. Choukroun (Fr.), Yamaha, 51 min. 18 sec. 5 ;
500 cm3. — 1. Agostini (It.), sur Yamaha, les 127 km en 50 min. 9 sec. 8 (moyenne 152,884 km-h) ; 2. Kanaya (Jap.), Yamaha, 50 min. 10 sec. 3 ; 3. Read (G.-B.), M.V., 50 min. 39 sec. ; 4. Torraca (It.), M.V., 50 min 40 sec. 4 ; 5. Pons (Fr.), Yamaha, 51 min. 46 sec. 1...

Rugby

CHALLENGE YVES-DU-MANOIR
(quarts de finale)
A Romans : Perpignan b. Lourdes, 18-7 ; à Tarbes : Agen b. Vichy, 28-3 ; à Narbonne : Béziers b. La Voulte, 38-9 ; à Clermont-Ferrand : Narbonne b. Brive, 11-10.

Tennis

L'Espagnol Manuel Orantès a remporté le Tournoi de Monaco en battant en finale, par 6-2, 6-4, le Sud-Africain Bob Hewitt. En demi-finale, Orantès avait dominé son compatriote Higueras par 6-0, 6-1, tandis qu'Hewitt avait éliminé l'Anglais Lloyd par 6-1, 6-7, 6-3.

MOTOCYCLISME

LE GRAND PRIX DE FRANCE

Johnny Cecotto, un champion venu du Venezuela

De notre envoyé spécial

Le camp du Castellet. — Le Grand Prix de France, première épreuve du championnat du monde (1), qui a eu lieu le 30 mars sur le circuit Paul-Ricard, au Castellet, a surtout été marqué par la révélation d'un jeune Vénézuélien, de dix-neuf ans, Johnny Cecotto, qui a tenu la gageure de remporter deux épreuves (250, 350 kilomètres) pour ses tout débuts dans ce genre de compétition. Une telle probabilité était si peu envisagée que les organisateurs, pourtant rompus aux manifestations d'audience internationale, n'avaient prévu ni hymne ni drapeau vénézuélien. L'enregistrement de l'hymne arriva la veille au soir, de sorte que Jonhny Cecotto fut fêté selon le protocole et traité avec la courtoisie de circonstance.

Johnny Cecotto, n'était pas tout à fait un inconnu, mais rien ne laissait supposer qu'il réussirait aussi vite à s'imposer et d'une manière aussi indiscutable. Il avait bien gagné une soixantaine de courses dans son pays et un peu partout en Amérique du Sud, mais sans y accorder lui-même trop d'importance. « *La moto*, dit-il, *suscite peu d'intérêt là-bas. On connaît surtout au Venezuela le football et la boxe. Alors je n'avais pas de point de repère précis.* »

Ces références, Cecotto les possède désormais. Il est même, dans son triomphe, parvenu à réunir les conditions idéales pour que nul ne lui conteste quoi que ce soit. Celui qui a dit « *gagner c'est bien, mais qui est deuxième ?* » était un réaliste, tant il est vrai que le faire valoir de qualité est souvent d'un concours absolu pour apprécier un succès. Or Johnny Ceccoto s'est offert le luxe pour son coup d'essai (en 350 cm3) de devancer de 25 secondes celui qui est considéré comme le numéro un du sport motocycliste mondial, qui est même surnommé « *le roi* », Giacomo Agostini lui-même. La couronne a un peu vacillé le 30 mars, et le moins qu'on a pu observer est qu'Agostini, devant cette atteinte à sa réputation, éprouvait des sentiments mitigés. Lui, qui détient le plus flatteur des palmarès, quatorze titres de champion du monde et cent seize victoires en grand prix, a peut-être compris que l'alerte avait sonné.

Pour ceux qui peuvent apprécier les qualités de Cecotto, le plus étonnant a été de constater qu'il possède d'instinct l'expérience d'un champion confirmé. Trajectoires sans reproches, assurance superbe, sûreté de conduite. Rien d'un jeune tout-fou qui donne la priorité au risque pour brûler les étapes de la renommée. On retrouve d'ailleurs cette maîtrise, surprenante à cet âge, dans l'attitude sereine de Cecotto et dans ses propos, aussi habiles que l'est sa conduite. Il s'est bien gardé de juger ses adversaires ou de donner trop d'ampleur à ses victoires. « *Il vaut mieux attendre les prochaines courses pour se faire vraiment une idée.* » Il n'a rien dit de plus.

Les cent dix mille spectateurs du Grand Prix, venus de toutes les régions de France et de tous les pays d'Europe, ont aussi pu se rendre compte que Cecotto n'était pas seul à se hisser au premier plan, mais qu'une nouvelle vague de pilotes, aussi jeunes ou presque, étaient à l'affût, prêts à prendre la relève. Que parmi ceux-ci figurent bon nombre de pilotes français semble indiquer que le phénomène social que constitue la pratique de la moto a un prolongement sportif. Sans doute aurait-on davantage remarqué Pons, Rougerie, Léon, Guignabodet, Choukroun, Huguet, Balde ou Bouzanne, si ce diable de Ceccotto n'avait à ce point volé la vedette. Il est cependant significatif que, pour la première fois, cinq pilotes nationaux se sont classés dans les huit premiers en 350 cm3, et que beaucoup s'accordent à penser que le temps n'est pas loin où un pilote français remportera un grand prix. Du moins, si les machines dont ils disposent n'ont plus rien à envier à la concurrence.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Le championnat du monde comprend onze grands prix : France, Espagne (20 avril), Autriche (5 mai), République fédérale d'Allemagne (11 mai), Angleterre (6 juin), Pays-Bas (28 juin), Belgique (6 juillet), Suède (20 juillet), Finlande (27 juillet), Tchécoslovaquie (24 août) et Yougoslavie (21 septembre).

● *Les lads du centre d'entraînement de Chantilly* se sont opposés au départ de trois chevaux, *Iamblichus*, *Fair King* et *Social Stress*, engagés dans le prix Gérald de Rochefort, retenu pour le tiercé, pour appuyer leurs revendications (8 F de l'heure, semaine de quarante heures et un dimanche de congé payé par mois). A la suite de l'échec des négociations menées avec les représentants du syndicat des entraîneurs de chevaux, l'Association professionnelle des lads a décidé de poursuivre son mouvement le dimanche 6 avril.

AVIRON

LE CENT VINGT ET UNIÈME OXFORD - CAMBRIDGE

(De notre correspondant.)

Londres. — Ils étaient tous au rendez-vous en ce samedi de Pâques : plusieurs dizaines de milliers de Londoniens qui, comme chaque année, regardaient la Tamise entre le pont de Putney et celui de Mortlake. Une bonne heure d'attente par un vent glacial. Un spectacle de moins d'une minute : celui de seize gaillards au ras de l'eau, arcboutés sur leurs avirons.

Rien ne peut empêcher l'Angleterre de se passionner pour le duel Oxford - Cambridge. Depuis 1829, pour la cent vingt et unième fois, compte tenu des intermèdes dus aux guerres, les Oxonians se sont mesurés aux Cantabs. Bien avant le départ, on avait supputé les chances de chaque « huit ». Dans cette course pas comme les autres, la force ne suffit pas. Il faut compter avec le courant de marée qui avantage les bateaux les plus lourds, les vents contraires qui profitent aux plus légers, et le « toss », ce tirage au sort qui dicte la tactique. Comme les amateurs de vin parlent en millésimes, les Anglais mesurent année après année la valeur de leur jeunesse universitaire aux performances des équipages : 1877 : match nul, le seul de l'histoire. 1912 : les deux bateaux coulent et il faut recommencer la course. De 1924 à 1936, Cambridge s'impose treize fois de suite : un record.

Revanche sur la Seine le 1er mai

29 mars 1975 : la course aura été dure, et la bataille passionnante. Les « bleu foncé », entendez les rameurs d'Oxford, ne partaient pas favoris. « Trop légers » annonçaient les augures. Ils ne se sont pas trompés. Un mauvais choix au moment du « toss » — la rive droite était, paraît-il, ce jour-là, préférable à la gauche — et un incident : un rameur a failli perdre son aviron à la mi-course — ont suffi pour qu'ils soient distancés par les « bleu clair » de près de quatre longueurs au bout des 7 kilomètres de course. Qu'importe ! Chacun, vainqueur, vaincu et spectateur, est reparti satisfait chez soi : la tradition était respectée, la messe était dite. Et la revanche aura lieu le 1er mai, sur la Seine. *(Intérim.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

Aux États-Unis, les allégements d'impôts approuvés par M. Ford risquent de relancer l'inflation plutôt que l'activité

C'est le 13 janvier dernier que, renversant complètement sa politique, le président Ford avait demandé au Congrès de voter un programme comportant des réductions d'impôts pour un total d'environ 16 milliards de dollars. Trois mois auparavant, le chef de l'exécutif, dans un appel aussi dramatique aux parlementaires et à la nation tout entière, leur avait demandé d'accepter une augmentation de la charge fiscale en vue de lutter contre l'inflation. Depuis le 13 janvier, les parlementaires américains s'en sont donné à cœur joie pour étendre le projet présenté par M. Ford, et pour en changer considérablement l'esprit.

A telle enseigne qu'aujourd'hui, en signant la loi, le président a à peine reconnu son enfant. Tout en apposant sa signature, il a exprimé les plus expresses réserves sur un certain nombre des mesures qu'il venait d'approuver. M. Ford doit d'abord, semble-t-il, s'en prendre à lui-même, car, en adjurant depuis plusieurs semaines le Congrès d'aller le plus vite possible, il a pratiquement donné à celui-ci licence de composer son propre programme de relance.

Ce programme comporte essentiellement un allégement de l'impôt sur le revenu des particuliers. A partir du 13 mai, les contribuables recevront, sous forme de chèque, le remboursement de 10 % de l'impôt qu'ils ont payé l'année dernière, étant entendu que la remise ne pourra en aucun cas être supérieure à 200 dollars pour un couple marié. Au cours de l'année, les familles dont le revenu n'excède pas 4 000 dollars recevront un crédit d'impôt de 10 % même dans le cas où elles ne supportent aucune charge fiscale. C'est là une première expérience d'impôt négatif.

Les acheteurs de maisons neuves bénéficieront d'abattements afin d'essayer de relancer le secteur de la construction, très sévèrement touché par la récession. Plusieurs dispositions, globalement moins importantes, sont prises en faveur des entreprises : le crédit d'impôt au titre des investissements est porté de 7 % à 10 % et de 4 % à 10 % pour les « *public utilities* », qui englobent notamment des sociétés privées productrices d'électricité dont la situation financière est particulièrement castastrophique. En revanche, un certain nombre d'avantages fiscaux sont supprimés pour les compagnies pétrolières et notamment la fameuse provision pour reconstitution de gisements.

Les réductions d'impôts étant décidées à une époque où la récession réduit les recettes publiques, le programme adopté par la Maison Blanche va avoir pour effet d'augmenter considérablement le déficit d'un budget qui comportera pour l'exercice commençant le 1er juillet prochain un total de dépenses de l'ordre de 350 milliards de dollars. Le président Ford a estimé lui-même le déficit à environ 60 millions de dollars, mais il apparaît d'ores et déjà que ce chiffre sera très certainement dépassé vu les projets actuellement en cours de discussion au Congrès. Le président a fait allusion à l'éventualité d'un solde négatif de 100 milliards. Aussi le nouveau programme doit-il être jugé sous deux angles : est-il de nature à remplir son objet, à savoir relancer l'activité économique ? Comporte-t-il un risque grave d'inflation ?

Des effets inflationnistes

Sur le premier point, on peut émettre les doutes les plus sérieux. Il ne suffit pas de distribuer du pouvoir d'achat pour stimuler l'économie. S'il en était ainsi, comme le faisait remarquer le *Wall Street Journal*, la politique économique serait facile à définir et, dans les circonstances actuelles, il n'y aurait pratiquement qu'une seule chose à faire : envoyer un chèque à tous les consommateurs pour augmenter leur capacité d'acheter ! Le programme présidentiel initial était, il faut le reconnaître, mieux équilibré. Il tenait un grand compte des difficultés actuellement éprouvées par les entreprises, et, tout en comportant les allégements fiscaux propres à satisfaire les préjugés courants sur la nécessité de relancer l'économie par la demande, il comprenait également des dispositions propres à stimuler directement l'offre, ce qui est la bonne méthode pour remettre une économie en marche. Les parlementaires ont pratiquement abandonné toutes les mesures de stimulation directe de la production pour favoriser au maximum toutes les catégories sociales pouvant être tentées de voter démocrate !

En allégeant les impôts, on transfère aux particuliers une partie des ressources réelles qui allait jusqu'alors dans les caisses de l'Etat. Il n'est donc pas sûr, contrairement à ce qu'affirment la plupart des économistes, qu'une telle mesure soit de nature à accroître la demande globale. Mais il est probable, il est même à peu près certain, qu'elle a des effets inflationnistes. L'argumentation officielle est, sur ce point, particulièrement contradictoire. Elle revient à affirmer que, dans l'état actuel de dépression des affaires, le Trésor public sera en mesure de couvrir par l'emprunt un déficit même considérable. Si tel est le cas, on ne voit pas comment la réduction de la charge fiscale augmentera la demande des particuliers, puisqu'une part importante du revenu sera consacrée à acheter des bons du Trésor et autres titres de la dette publique. Mais le déficit risque d'être tellement élevé qu'on voit mal comment il ne sera pas au moins en partie financé par création monétaire. D'où risque sérieux d'une relance de l'inflation.

Le programme présidentiel du 13 janvier proposait aussi des mesures destinées à réduire à la fois la consommation de produits pétroliers et à encourager la production nationale d'hydrocarbures. Ces propositions ont été rejetées par le Congrès, si bien que la politique énergétique des Etats-Unis reste à définir.

PAUL FABRA.

● LA HAUSSE DES PRIX BRITANNIQUES est plus du triple de l'augmentation du coût de la vie allemand. En février, les prix de détail ont augmenté de 1,7 % en Grande-Bretagne (+ 2,6 % en janvier) et de 0,5 % seulement en R.F.A. En un an, par rapport à février 1974, la hausse s'établit respectivement à 19,9 % et à 5,8 %.

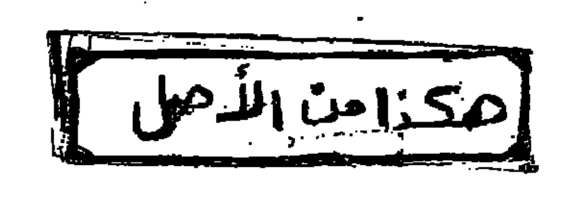
IMMIGRATION

LES ENTRÉES EN FRANCE ONT DIMINUÉ DE 41 % EN 1974

Selon les statistiques publiées par le ministère du travail, l'immigration a diminué de 41 % en France : 132 000 entrées au lieu de 226 000 en 1974, la baisse étant plus forte pour les travailleurs permanents (64 038 au lieu de 153 419) que pour les proches parents des étrangers déjà installés en France (68 038 au lieu de 72 647).

Comme l'indique le document publié par le ministère, la décision prise par le gouvernement de suspendre, en juillet 1974, l'introduction des travailleurs étrangers en raison des difficultés économiques a eu une incidence très nette : peu marquée au cours du premier semestre 1974 (— 9,8 %), la réduction du volume de l'immigration s'est brusquement accélérée au cours du deuxième trimestre (— 7,6 %), c'est-à-dire à partir du moment où la conjoncture s'est retournée.

Ce brusque changement du flux migratoire a touché l'ensemble des nationalités, mais de façon inégale : — 47 à 55 % des entrées pour les Marocains, Turcs et Portugais, mais — 76 à — 88 % des entrées pour les Yougoslaves et Tunisiens. Une exception, celle des membres de la C.E.E., qui bénéficient de la libre circulation, puisque les entrées se sont accrues de 10,9 %.



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 30-31 mars 1975 a été tiré à 489 115 exemplaires.



NOUVELLES BRÈVES

● *A Moscou*, une explosion a fait un blessé lundi matin 31 mars. Selon des témoins, l'explosion serait intervenue dans la rue Gorki, où se trouve le grand hôtel Intourist, à un moment où il y avait de nombreux piétons. La cause de l'explosion est inconnue

● *Une grève des ouvriers du livre londoniens* a empêché, dimanche, la parution du *Sunday People* (4 400 000 exemplaires) et du *Sunday Mirror* (4 500 000 exemplaires). Le conflit porte sur un relèvement des salaires et les surcroîts de main-d'œuvre qui, selon les dirigeants du groupe de presse, grèvent les coûts de fabrication.

● *La nageuse australienne Jenny Turrall* a battu le record du monde féminin du 800 mètres nage libre en 8 min. 43 sec. 48/100 le 31 mars à Londres.



A B C ` E F G H

LA SUSPENSION DES IMPORTATIONS DE VINS ITALIENS

Rome demande une réunion extraordinaire des Neuf pour examiner les « graves infractions françaises »

L'Italie a officiellement demandé une réunion extraordinaire des ministres de l'agriculture des Neuf pour le 7 avril afin « d'examiner la situation des exportations de vins italiens vers la France après les graves infractions françaises aux règles communautaires qui se sont produites ces derniers jours ». Le gouvernement italien fait ainsi directement référence à la décision prise le 28 mars par Paris de suspendre — « de facto » — les importations de vins italiens jusqu'au 28 avril. Cette mesure suscite de vives réactions dans la péninsule italienne, où quatre navires-citernes sont revenus samedi matin à Marsala (Sicile) après avoir vainement tenté de décharger 150 000 hectolitres de vin à Sète. Le président de la Fédération italienne des viticulteurs, M. Monti, a demandé que « des mesures de rétorsion soient prises contre les produits en provenance de la France tant que le problème ne sera pas réglé ». Geste symbolique : en Sardaigne, plusieurs restaurateurs se refusent à servir des vins français (là où il y en a...).

En France, M. Maffre-Baugé, président de la Fédération des vins de table, s'est montré « étonné et choqué » par la protestation du gouvernement italien. Il estime que la décision française est à semblable à celle prise par le gouvernement de Rome lui-même lorsqu'il avait fermé sa frontière aux bovins et ovins français. Pour M. Guizard, président de la chambre d'agriculture de l'Hérault, la suspension d'un mois des importations de vins italiens n'est d'ailleurs qu'« un armistice et non un traité de paix ».

C'est le mercredi matin 2 avril que le comité d'action viticole se réunira une nouvelle fois à Montpellier pour tirer des conclusions de l'entrevue avec le ministre de l'agriculture, M. Bonnet, et décider des formes que prendra le mouvement de protestation dans les jours à venir. Les viticulteurs du Midi ont, en tout cas, respecté la trêve pascale, et ceux qui occupaient la cathédrale de Montpellier depuis le lundi 14 mars ont abandonné, samedi après-midi 30 mars, la chapelle où ils s'étaient regroupés.

UN PETIT MORCEAU DE LA PATRIE ...

De notre envoyé spécial

Narbonne. — Ici, grand-père se souvient. 1907, grosse affaire ! Cinq cent mille personnes manifestaient à Béziers. Il y eut des morts et des régiments en révolte. La cathédrale de Montpellier était déjà occupée. 1932, une nouvelle marée de viticulteurs sur les routes et des « castagnes » dans tout le Languedoc. 1950, mévente sur les vins et routes à nouveau barrées, de Nîmes à Carcassonne. 1967, révolte contre les vins d'Algérie, qui permet subitement à un citoyen de Montredon (Aude), André Castera — « *Castera le terrible* », — de soulever trois cent mille manifestants qui feront « *céder Edgar Faure* ». Fort en gueule et en sourire, aujourd'hui retraité, le contestataire André Castera se souvient. « *Parfaitement, même qu'à l'époque j'avais dit au ministre : s'il le faut, le Languedoc deviendra cathare.* »

Les choses sont donc claires. La colère vigneronne n'est pas un fait divers, ni même un « *mouvement social* ». C'est une manière de civilisation éruptive qui rythme l'histoire de trois départements français. Juste avant la Révolution de 1789 — le sait-on ? — « *une série de vendanges exceptionnelles avaient provoqué un effondrement des revenus viticoles. En 1785, sur le marché de Béziers, les prix du vin étaient au plus bas* » (1).

Deux siècles de « manif » viticoles, une telle superfluité de « rouscaille », de discours menaçants et d'emphase méridionale, mérite un peu plus que de la curiosité Voici six ou sept générations que les viticulteurs du Midi vivent avec un sécateur d'une main et une banderole de l'autre.

Jusqu'aux fusils

Tout bien parcouru, ce pays de rocaille, de vent et de nerf, tous bien écoutés, ces vignerons, râleurs et désespérés, on peut trouver trois « *niveaux d'analyse* ».

Premier étage : le « *dossier du vin* ». On peut le feuilleter *in vivo*, d'une coopérative à l'autre, d'un gros négociant à un petit vigneron. Si compliqué vu de Bruxelles, le dossier, on vous l'assure ici, est finalement assez simple. Les viticulteurs paraissent même si convaincus de leur droit qu'ils vous adjurent de vous en tenir là. « *Il faut toujours avoir une seule revendication et s'y tenir, au risque de sembler abruti,* dit André Castera. *Quand vous montez à Paris voir le ministre, attention ! Si vous commencez à discuter ou à politiser l'histoire, vous êtes perdu.* »

Lorsqu'ils vous ouvrent leurs comptes, les viticulteurs de l'Aude ou de l'Hérault n'ont pas besoin de beaucoup de poids pour devenir convaincants. Production invendue, découverts à la banque, patrimoine non entretenu qui tombe peu à peu en ruine et, au bout du chemin, l'exode obligatoire Entre 1955 et 1970, dans l'Hérault, le nombre des exploitations est descendu de 80 883 à 34 699.

« *Ce n'est tout de même pas compliqué, même si c'est absurde,* soupire M. Wilfrid Garcia, viticulteur de l'Aude. *La France produit trop de vin et elle en importe en masse d'Italie. Moins cher, bien sûr, mais parce que là-bas la fraude est générale. Quant à nous, qu'on accuse de faire du mauvais vin, nous sommes dans un système où la qualité est pénalisée. Autrement dit, plus vous cherchez à faire bon, moins vous gagnez d'argent* (2). »

La simplicité de l'injustice explique la vigueur carrée des colères vigneronnes. Son absurdité justifie, en outre, l'obsession de complot qui est générale dans le Languedoc. Complot des gros négociants et des trusts de la bouteille, complot technocratique mijoté à Bruxelles au nom de l'Europe, etc.

« *Quand vous êtes certains de votre bon droit et quand vous n'avez rien à perdre*, dit un viticulteur de Montpellier, *alors vous êtes prêt à tout.* » Voici donc, en 1975, la colère vigneronne remontée à bloc. Le verbe des tribuns de circonstance (il en surgit toujours) l'amènerait n'importe où. « *Jusqu'aux coups de fusil, soyez-en sûrs.* » Ou bien, comme on l'a vu la semaine dernière, jusqu'à une nouvelle autorisation de distillation arrachée à un ministre affolé. Une mesure aussi efficace à long terme qu'un peu de morphine donnée à un agonisant.

L'âme française

Mais le pourrait-il, ce simple dossier technique *ne suffit pas, loin de là*, pour raconter l'histoire de ces révoltes répétées. Ni surtout pour comprendre la place particulière qu'elle occupe dans notre conscience. Le Midi produit du « *gros rouge* », c'est-à-dire un liquide bleu-blanc-rouge. On ne s'étonnera pas si depuis deux siècles un petit morceau de notre mythologie patriotique se trouve engagé dans cette affaire. Le sujet est à la fois religieux et radical-socialiste. Depuis toujours, en effet, c'est l'âme française exprimée en litrons, la saine virilité gauloise, carburant aux 10 degrés, qui ont permis de résorber les surproductions du Midi. L'attachement *de la classe ouvrière pour* « *le rouge ordinaire* », les liens particuliers et passionnels unissant la France et son pinard ont sauvé plusieurs fois les viticulteurs du désastre. La preuve : en 1914, les coopératives du Languedoc estimaient participer à l'effort de guerre en ravitaillant les poilus. Slogan de l'époque : « *Le vin est l'élément qui entretient le feu sacré de l'âme française.* » Un peu plus tard, en 1935 (décret-loi du 30 octobre), le « lobby » viticole de la Chambre des députés obtient « *un élargissement de la consommation vinique chez les jeunes par la distribution des rations supplémentaires à l'Assistance publique et dans l'armée* ».

Il faut savoir cela pour apprécier les connotations cocardières que l'on trouve toujours dans un discours de dirigeant viticole. Or, que se passe-t-il, aujourd'hui, à ce sujet ? Rien moins qu'un commencement de fin du monde : la consommation de vin en France diminue régulièrement tandis qu'elle augmente en Allemagne, en Italie, en Angleterre, etc. Ce n'est pas seulement une statistique, c'est une subversion. Certes, certains négociants ont cru comprendre qu'à force d'acheter sous plastique de vilains mélanges couleur de vinaigre qui incendient l'estomac, les Français perdaient *peu à peu la foi. Qu'à force de trafic*, d'alchimie et de coupages, ils finiraient par lorgner un jour vers le coca-cola.

Mais, dans le Languedoc, on préfère déceler dans ce phénomène un abâtardissement de la race française sous l'influence d'une quelconque idéologie du soda ; écouter M. Marcellin Courrer, président du Syndicat des vignerons coopérateurs de l'Hérault : « *Les jeunes Français, si sensibles à tout ce qui touche à la mode, se détournent du vin. Notre jeunesse est conditionnée. Cette boisson nationale, qui est un des fleurons les plus anciens et les plus précieux du patrimoine français est matraquée à longueur de journée par toutes sortes de slogans anti-publicitiares. Voilà comment on conditionne les Français et comment on les détourne systématiquement du vin, richesse nationale dont la disparition ferait que la France ne serait plus la France.* »

On ne devrait pas sourire trop vite. En défilant dans les rues de Béziers, les viticulteurs portent, enfouie au fond d'eux-mêmes, la certitude instinctive de défendre un petit morceau de la patrie. Un verre de vin rouge et « *Vive la France* ». Voilà une habitude écrite dans l'histoire. « *Si les Français ne veulent plus acheter leur propre vin,* disent-ils, *c'est vraiment qu'il y a un complot.* »

Mais le patriotisme barreur de route des viticulteurs est encore *moins simpliste qu'il y paraît*. Au troisième degré, les manifestations du Languedoc font intervenir le régionalisme occitan dont le poids est de moins en moins négligeable. Pour la première fois, cette année, les jeunes militants de la faculté de Montpellier ont senti leur cœur bondir. Des bouches respectables du département, *des messieurs très convenables*, ne se mettaient-ils pas à lancer des slogans strictement marginaux ? « *Peuple occitan, réveille-toi ; tu dois imposer à l'Etat central tes revendications.* », s'exclame M. Maffré Baugé. « *Notre combat a désormais basculé dans la politique régionale* », renchérit M. Benet, important dirigeant viticole.

Lyrisme accidentel ? Echauffement passager ? Phrases imprudentes jetées dans le tumulte des manifestations ? Peut-être, mais c'est tout de même la première fois qu'un tel langage est officiellement utilisé dans le Languedoc. Les chapelles occitanes concurrentes en sont *encore toute retournées*, tout comme le furent les paysans du Larzac, venus témoigner leur solidarité, ou les fidèles de la cathédrale de Montpellier, écoutant chanter le « coupo santo ». « *Une conscience sociale régionale au contenu occitaniste est en train de naître* », estiment les dirigeants des comités « Volem viure o païs ».

C'est peut-être vite dit. En dépit de ses remarquables efforts, dans le domaine culturel, notamment, le mouvement occitan reste divisé, ambigu dans son *expression*, marginal dans son implantation. De *Poble d'Oc* à *Lutte occitane*, des comités « Volem viure o païs » au *Nouvel occitan*, de tendance U.D.R., une grande pagaille idéologique continue de régner dans l'occitanisme. C'est peut-être dommage. C'est peut-être passager. Dans un Languedoc transformé en parcs à touristes ou menacé ici et là, par une industrialisation « pharaonique », dans un Midi sous-développé et *déséquilibré*, le coin de vigne au pied des Cévennes incarne de plus en plus une sorte de protestation de bonheur, un symbole d'identité préservé. En défendant leur droit d'y rester et d'en vivre, les viticulteurs redécouvrent peu à peu la revendication occitane : « Volem viure o païs », c'est-à-dire nous voulons vivre au pays.

Il y aura sûrement d'autres colères viticoles.

Il y aura sans doute d'autres drapeaux.

J.-Cl. GUILLEBAUD.

(1) *Histoire du Languedoc*, E. Le Roy-Ladurie. Presses universitaires de France.

(2) Voir les articles de Pierre-Marie Doutreligne : « Les malheurs du gros rouge » (*le Monde* du 23 au 26 août 1974).

La célébration de « l'Aberri Eguna »

L'importance du dispositif policier a limité le rassemblement basque de Guernica

Dimanche 30 mars a eu lieu à Guernica (province de Biscaye) le traditionnel rassemblement par lequel les Basques célèbrent l'Aberri Eguna le dimanche de Pâques. Pour la première fois, cette manifestation, qui a rassemblé environ cinq mille personnes face à de très abondantes forces de police, avait été préparée conjointement par les principaux partis politiques antifranquistes : démocratie chrétienne, parti socialiste ouvrier espagnol, parti communiste d'Euzkadi et l'organisation révolutionnaire basque ETA. Une réunion préparatoire avait eu lieu à Bayonne il y a quelques semaines.

La veille, le samedi 29 mars, un commando de l'ETA avait assassiné, à Saint-Sébastien, un sous-inspecteur de police. En outre, deux relais de la télévision espagnole en Pays basque avaient été dynamités. D'après la presse espagnole, quatre commandos de l'ETA étaient entrés en Espagne, venant de France, pour créer un climat d'agitation au Pays basque.

De notre envoyé spécial

Guernica. — Une ville en état de siège depuis la veille, entourée de barrages de police, survolée d'hélicoptères. Des patrouilles armées dispersant le moindre attroupement et procédant fréquemment à des interpellations. Une gare à peu près constamment occupé par la guardia civil, beaucoup de visiteurs refoulés. Des centaines d'arrestations préventives vendredi, et surtout samedi, après le meurtre, par l'ETA, d'un membre de la police politique, José Diaz Linares. Dans ces conditions, il était difficile aux autonomistes basques de rassembler, pour l'Aberri Eguna, leur « jour de la patrie », toutes leurs troupes à Guernica, dimanche. De fait, aucune manifestation véritable n'a pu avoir lieu, et bien des nationalistes de l'Euskadi nord (français) et sud (espagnol) estimaient, à l'issue de cette journée, qu'elle avait été un échec, au moins par rapport aux succès des années précédentes.

Le processus qui avait *conduit* à l'organisation de cette journée, en revanche, est considéré par les autonomistes basques comme le premier pas vers leur réunification. « *Des communistes aux carlistes* explique, par exemple, un des dirigeants du mouvement dissous Enbata, *c'est la première fois que toutes les forces basques s'entendent pour mettre sur pied, de concert, une telle manifestation.* » Que, sur le terrain, celle-ci n'ait pu matériellement avoir lieu ne réduit pas la portée politique de cet accord ; mais l'Aberri Eguna de Guernica était peut-être, ajoute un autre militant, « *une erreur tactique dont il nous faudra tirer les enseignements* ». Une partie de l'ETA y était d'ailleurs plutôt hostile, préférant célébrer le Jour de la patrie basque par l'attentat de Saint-Sébastien.

L'action de l'extrême droite

Le nombre et l'efficacité dissuasive des policiers étaient tels, *en tout cas, que* les Basques *qui* avaient pu franchir les différents barrages et atteindre la « capitale historique » de l'Euskadi ne pouvaient se risquer à la moindre manifestation véritable. Tout au plus, un court incident a-t-il opposé, en fin de matinée, deux députés *fédéralistes* flamands du parti Volksunie, MM. Walter Luyten et Willie Kuijpers, venus déposer un drapeau de leur province et un emblème européen devant la basilique Sainte-Marie, aux policiers qui ont arraché aussitôt les emblèmes. Les élus belges, actifs partisans des différents autonomismes, et déjà expulsés de France dans des circonstances analogues, ont été interpellés avec un journaliste américain et conduits à Bilbao, puis à la frontière.

La seule manifestation de ferveur autonomiste que la police ne pouvait empêcher était la grand-messe, célébrée en basque, à 13 heures. Elle a rassemblé une foule d'autant plus inhabituelle qu'elle avait été précédée, une heure plus tôt, d'un autre office en espagnol.

L'autre « grand moment » espéré pour cet Aberri Eguna n'a pu avoir lieu : les grilles entourant le jardin où est planté *l'arbre de Guernica*, symbole des libertés basques, sont restées obstinément fermées. De nombreux policiers, avaient pris position à proximité et les promeneurs ne pouvaient guère que venir jeter un coup d'œil furtif sur l'endroit où, devant l'ancien Parlement de Biscaye, les seigneurs élus ont fait et refait le serment de défendre les *fueros* (privilèges) garantis aux Basques par la dynastie castillane.

Complétant la préparation psy*chologique entreprise du côté* espagnol par la Guardia civil pour dissuader les Basques de se rendre à Guernica, et les persuader éventuellement qu'ils y risqueraient leur vie, des militants d'extrême droite avaient, dans la nuit, recouvert les murs de la ville de milliers d'affichettes reproduisant une photo de différentes victimes des attentats commis par l'ETA, et de papillons autocollants, rédigés en langue basque et demandent que l'Espagne reste « une » (« *España bat* »). Les pneus des voitures de militants basques repérés ont été crevés. Enfin, de nombreux policiers en civil s'étant mêlés aux passants, la plupart de ces derniers s'abstenaient de tout commentaire, la simple prise d'une photo devenant un petit exploit, furtivement accompli par certains...

Pas de « coup d'éclat »

Après un déjeuner tardif, qui a fait converger les petits groupes vers les *mesones* et les restaurants, les « visiteurs » ont recommencé d'errer dans les rues, toujours surveillées par les policiers en armes. Les parties de *cesta punta*, avec *leurs étranges* parieurs professionnels, en veste rouge et bérets basques, en ont attirés quelques-uns. D'autres s'apprêtaient à repartir lorsque, vers 16 heures, alors que la police semblait desserrer quelque peu son étreinte, une rumeur s'est mise à circuler : l'ETA allait tenter un coup d'éclat en fin *d'après-midi. On avançait même* un moment précis : 19 heures.

Commentant cette « information », certains laissaient apparaître leur joie, d'autres leur inquiétude, tous, ou à peu près, leur sympathie. Même ceux qui font des réserves sur la violence des méthodes de l'organisation nationaliste basque espagnole *estiment* qu'elle a utilement contribué à attirer l'attention du monde entier. En outre, pense-t-il, le combat des Basques du Sud est d'abord la lutte contre le franquisme, et nombreux sont les militants français qui admettent — surtout à Guernica — que, compte tenu de la nature du régime auquel leurs « *hermanos bascos* » *sont en lutte, il était* inévitable que ce combat ait atteint le degré de violence auquel il est parvenu.

C'est donc avec une petite poussée de fièvre que les pèlerins de Guernica attendirent l'heure annoncée. En vain.

« *Aberri Eguna, est-ce à dire que nous ne soyons basques qu'un jour par an ?* », demandait un tract signé des « *Euskaldun Anaiak* » (frères basques). Pour leur Jour de la patrie, les petits groupes qui, toute une journée, ont erré dans les rues de Guernica sans pouvoir ni se rassembler, ni même s'arrêter sur place plus de quelques instants, ni se résoudre à partir, semblaient *bien moins à la recherche de leur* identité que de leur liberté.

BERNARD BRIGOULEIX.

Me ROLAND DUMAS CONTESTE CERTAINES VERSIONS DE LA MORT DE LAID MOUSSA

Parce que des informations parues dans la presse locale du Sud-Est donnent des événements qui ont précédé la mort de Mohammed Laid Moussa « *une version inexacte* » et que ces informations « *émanent d'une même source qui se veut proche des enquêteurs* », Me Roland Dumas, l'un des avocats du jeune algérien, a tenu à préciser notamment dans un communiqué, qu'« *il est tendancieux, à partir de faits inexacts, de présenter la mort de Mohammed Moussa comme un règlement de compte entre* « mauvais garçons » *ou entre gens d'un même milieu ou encore comme le résultat d'une trahison d'un de ses amis.*

» *Les magistrats et les jurés qui ont examiné son dossier, puis l'ont écouté et jugé, ont, au contraire, acquis la conviction que Mohammed Moussa était un garçon honnête et travailleur dont les relations n'avaient aucun caractère douteux.*

» *A ce jour, aucun événement nouveau ne permet de modifier cette opinion* ».

« *J'oppose donc*, écrit l'avocat, *un démenti formel à tous ceux qui, au prétexte de rendre compte et d'informer vont audevant des idées toutes faites et flattent les préjugés de toute sorte.* »



